



RAPPORT
FINANCIER
2022



تأمين الوفاء
Wafa Assurance

SOMMAIRE

ETATS DE SYNTHÈSE	03
RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	32
RAPPORT DE GESTION	54
RAPPORT SUR L'ACTIVITÉ ET LES RÉSULTATS	68
RAPPORT ESG	91
RÉMUNÉRATION DES CAC	105
LISTE DES PUBLICATIONS	107



ETATS DE
SYNTHESE

ACTIF	31/12/2022			31/12/2021
	Brut	Amort./Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	43.081.931.408,11	1.690.697.307,82	41.391.234.100,29	39.650.064.879,69
Immobilisation en non-valeurs	165.404.144,26	102.260.237,46	63.143.906,80	87.411.553,14
Frais préliminaires	-	-	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	165.404.144,26	102.260.237,46	63.143.906,80	87.411.553,14
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	371.138.535,83	184.415.678,97	186.722.856,86	169.060.420,37
Immobilisation en recherche et développement	-	-	-	-
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	347.297.065,45	184.415.678,97	162.881.386,48	141.078.783,47
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	23.841.470,38	-	23.841.470,38	27.981.636,90
Immobilisations corporelles	375.968.364,46	300.715.991,12	75.252.373,34	86.584.693,58
Terrains	5.305.580,00	-	5.305.580,00	5.305.580,00
Constructions	83.431.025,43	67.387.785,91	16.043.239,52	18.522.061,21
Installations techniques, matériel et outillage	10.938.265,26	7.014.101,34	3.924.163,92	4.652.836,44
Matériel de transport	1.833.803,23	1.652.330,47	181.472,76	342.111,99
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	261.641.729,12	224.061.773,40	37.579.955,72	42.517.475,29
Autres immobilisations corporelles	1.497.045,96	-	1.497.045,96	-
Immobilisations corporelles en cours	11.320.915,46	-	11.320.915,46	13.747.582,70
Immobilisations financières	2.411.689.324,82	85.523.625,40	2.326.165.699,42	1.370.241.761,53
Prêts immobilisés	-	-	-	-
Autres créances financières	1.125.689.146,21	-	1.125.689.146,21	534.522.649,66
Titres de participation	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	1.286.000.178,61	85.523.625,40	1.200.476.553,21	835.719.111,87
Placements affectés aux opérations d'assurance	39.757.731.038,74	1.017.781.774,87	38.739.949.263,87	37.936.766.451,07
Placements immobiliers	1.360.629.503,79	336.276.926,05	1.024.352.577,74	742.061.444,86
Obligations, bons et titres de créances négociables	15.050.574.284,22	100.000.000,00	14.950.574.284,22	13.879.425.318,95
Actions et parts sociales	19.830.291.397,04	528.564.711,54	19.301.726.685,50	19.187.287.673,38
Prêts et effets assimilés	697.516.592,98	52.940.137,28	644.576.455,70	600.576.305,94
Dépôts en comptes indisponibles	1.471.995.322,26	-	1.471.995.322,26	1.997.386.611,86
Placements affectés aux contrats en unités de compte	1.239.664.036,98	-	1.239.664.036,98	1.362.153.742,61
Dépôts auprès des cédantes	-	-	-	-
Autres placements	107.059.901,47	-	107.059.901,47	97.877.859,47
Ecart de conversion - actif	-	-	-	-
Diminution de créances immobilisées et des placements	-	-	-	-
Augmentation des dettes de financement et des provisions techniques	-	-	-	-
ACTIF CIRCULANT (hors trésorerie)	9.951.750.924,76	1.514.765.972,85	8.436.984.951,91	7.307.309.535,16
Part des cessionnaires dans les provisions techniques	2.002.572.301,00	-	2.002.572.301,00	2.064.970.248,00
Provisions pour primes non acquises	213.207.996,00	-	213.207.996,00	260.917.143,00
Provisions pour sinistres à payer	1.328.645.168,00	-	1.328.645.168,00	1.344.133.504,00
Provisions des assurances vie	450.395.849,00	-	450.395.849,00	452.302.860,00
Autres provisions techniques	10.323.288,00	-	10.323.288,00	7.616.741,00
Créances de l'actif circulant	6.485.276.914,84	1.514.765.972,85	4.970.510.941,99	3.910.821.506,40
Cessionnaires et comptes rattachés débiteurs	115.285.340,34	-	115.285.340,34	106.847.103,63
Assurés, intermédiaires, cédants, coassurés et comptes rattachés débiteurs	4.185.519.427,06	1.506.964.898,17	2.678.554.528,89	1.961.472.979,31
Personnel débiteur	1.600.875,95	-	1.600.875,95	6.984.568,68
Etat débiteur	880.760.031,42	-	880.760.031,42	523.694.860,39
Comptes d'associés débiteurs	-	-	-	-
Autres débiteurs	971.893.518,69	6.000.000,00	965.893.518,69	747.850.609,59
Comptes de régularisation-actif	530.217.721,38	1.801.074,68	528.416.646,70	563.971.384,80
Titres et valeurs de placement (non affectés aux opérations d'assurance)	1.463.901.708,92	-	1.463.901.708,92	1.331.517.780,76
Ecart de conversion -actif (éléments circulants)	-	-	-	-
TRESORERIE	578.663.860,19	-	578.663.860,19	311.954.589,18
Trésorerie-actif	578.663.860,19	-	578.663.860,19	311.954.589,18
Chèques et valeurs à encaisser	38.771.526,31	-	38.771.526,31	28.040.370,44
Banques, TGR, C.C.P.	539.891.979,74	-	539.891.979,74	283.913.922,84
Caisses, régies d'avances et accreditifs	354,14	-	354,14	295,90
TOTAL GENERAL	53.612.346.193,06	3.205.463.280,67	50.406.882.912,39	47.269.329.004,03

PASSIF	31/12/2022	31/12/2021
	FINANCEMENT PERMANENT	46.360.365.615,14
Capitaux propres	6.355.579.336,55	6.168.433.001,26
Capital social ou fonds d'établissement	350.000.000,00	350.000.000,00
à déduire : Actionnaires, capital souscrit non appelé	-	-
Capital appelé, (dont versé)	-	-
Primes d'émission, de fusion, d'apport	-	-
Ecart de réévaluation	-	-
Réserve légale	35.000.000,00	35.000.000,00
Autres réserves	576.000.000,00	576.000.000,00
Report à nouveau (1)	4.787.433.001,26	4.670.973.253,07
Fonds social complémentaire	-	-
Résultats nets en instance d'affectation (1)	-	-
Résultat net de l'exercice (1)	607.146.335,29	536.459.748,19
Capitaux propres assimilés	-	-
Provisions réglementées	-	-
Dettes de financement	3.332.569,92	3.728.329,92
Emprunts obligataires	-	-
Emprunts pour fonds d'établissement	-	-
Autres dettes de financement	3.332.569,92	3.728.329,92
Provisions durables pour risques et charges	40.000.000,00	60.000.000,00
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	40.000.000,00	60.000.000,00
Provisions techniques brutes	39.961.453.708,67	38.019.169.085,54
Provisions pour primes non acquises	936.262.885,00	889.426.274,00
Provisions pour sinistres à payer	10.203.168.427,87	10.107.346.455,17
Provisions des assurances vie	25.963.202.350,07	24.256.037.568,27
Provisions pour fluctuations de sinistralité	651.128.883,74	603.977.005,79
Provisions pour aléas financiers	-	-
Provisions techniques des contrats en unités de compte	1.239.664.036,98	1.362.153.742,61
Provisions pour participations aux bénéfices	790.382.891,97	745.679.731,66
Provisions techniques sur placements	22.639.173,04	22.639.173,04
Autres provisions techniques	155.005.060,00	31.909.135,00
Ecart de conversion -passif	-	-
Augmentation des créances immobilisées et des placements	-	-
Diminution des dettes de financement et des provisions techniques	-	-
PASSIF CIRCULANT (hors trésorerie)	4.035.135.430,67	3.017.832.054,74
Dettes pour espèces remises par les cessionnaires	519.982.021,70	431.107.132,04
Dettes pour espèces remises par les cessionnaires	519.982.021,70	431.107.132,04
Dettes de passif circulant	3.515.153.408,97	2.586.724.922,70
Cessionnaires et comptes rattachés créditeurs	128.272.375,76	154.187.101,62
Assurés, intermédiaires, cédants, coassurés et comptes rattachés créditeurs	786.851.093,10	819.948.184,16
Personnel créditeur	49.003.048,12	36.147.871,83
Organismes sociaux créditeurs	14.089.451,31	20.972.389,40
Etat créditeur	303.376.872,81	239.199.828,67
Comptes d'associés créditeurs	108.745,04	108.505,04
Autres créanciers	1.112.818.110,97	687.527.909,55
Comptes de régularisation-passif	1.120.633.711,86	628.633.132,43
Autres provisions pour risques et charges	-	-
Ecart de conversion -passif (éléments circulants)	-	-
TRESORERIE	11.381.866,58	166.532,57
Trésorerie-passif	11.381.866,58	166.532,57
Crédits d'escompte	-	-
Crédits de trésorerie	-	-
Banques	11.381.866,58	166.532,57
TOTAL GENERAL	50.406.882.912,39	47.269.329.004,03

Libellé	31/12/2022			31/12/2021
	Brut	Cessions	Net	Net
1 Primes	5.941.102.948,14	25.743.586,72	5.915.359.361,42	4.979.871.955,17
Primes émises	5.941.102.948,14	25.743.586,72	5.915.359.361,42	4.979.871.955,17
2 Produits techniques d'exploitation	81.043.242,66		81.043.242,66	62.288.377,01
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation	71.453.054,69		71.453.054,69	55.744.233,57
Reprises d'exploitation, transferts de charges	9.590.187,96		9.590.187,96	6.544.143,44
3 Prestations et frais	5.906.044.840,99	41.673.474,31	5.864.371.366,68	5.195.800.149,29
Prestations et frais payés	4.248.936.623,25	46.107.910,31	4.202.828.712,94	3.725.017.108,20
Variation des provisions pour sinistres à payer	2.770.119,26	-2.527.425,00	5.297.544,26	169.075.134,53
Variation des provisions des assurances vie	1.707.164.781,81	-1.907.011,00	1.709.071.792,81	628.709.639,97
Variation des provisions pour fluctuations de sinistralité	24.959.862,00		24.959.862,00	-109.561.549,00
Variation des provisions pour aléas financiers				
Variation des provisions techniques des contrats en unités de compte	-122.489.705,64		-122.489.705,64	681.290.523,01
Variation des provisions pour participation aux bénéfices	44.703.160,31		44.703.160,31	101.269.292,58
Variation des autres provisions techniques				
4 Charges techniques d'exploitation	527.743.146,28		527.743.146,28	471.360.839,25
Charges d'acquisition des contrats	371.800.556,77		371.800.556,77	339.462.774,80
Achats consommés de matières et fournitures	2.873.763,85		2.873.763,85	3.227.983,58
Autres charges externes	46.295.515,08		46.295.515,08	39.038.324,29
Impôts et taxes	11.910.954,28		11.910.954,28	10.603.449,90
Charges de personnel	65.378.706,92		65.378.706,92	55.942.792,00
Autres charges d'exploitation	2.525.880,23		2.525.880,23	1.528.213,95
Dotations d'exploitation	26.957.769,16		26.957.769,16	21.557.300,73
5 Produits des placements affectés aux opérations d'assurance.	1.112.213.590,16		1.112.213.590,16	1.126.074.392,67
Revenus des placements	912.682.751,65		912.682.751,65	883.541.146,45
Gains de change				
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir	6.914.372,70		6.914.372,70	7.152.907,90
Profits sur réalisation de placements	186.017.149,77		186.017.149,77	162.447.223,11
Ajustements de VARCUC (1)(plus-values non réalisées)				58.597.582,06
Profits provenant de la réévaluation des placements affectés				
Intérêts et autres produits de placements				
Reprises sur charges de placement ; Transferts de charges	6.599.316,04		6.599.316,04	14.335.533,15
6 Charges des placements affectés aux opérations d'assurance	259.553.869,24		259.553.869,24	80.540.842,98
Charges d'intérêts				
Frais de gestion des placements	14.245.219,41		14.245.219,41	12.782.868,21
Pertes de change				
Amortissement des différences sur prix de remboursement	29.632.243,16		29.632.243,16	32.872.371,91
Pertes sur réalisation de placements				6.407.645,54
Pertes provenant de la réévaluation des placements affectés				
Ajustements de VARCUC(1) (moins-values non réalisées)	99.118.485,40		99.118.485,40	
Autres charges de placements				
Dotations sur placement	116.557.921,27		116.557.921,27	28.477.957,32
RESULTAT TECHNIQUE VIE (1+2 - 3 - 4+5 - 6)	441.017.924,44	-15.929.887,59	456.947.812,03	420.532.893,33

Libellé	31/12/2022			31/12/2021
	Brut	Cessions	Net	Net
1 Primes	4.437.199.186,21	757.890.885,72	3.679.308.300,49	3.300.049.438,99
Primes émises	4.484.035.797,21	710.181.738,72	3.773.854.058,49	3.295.626.816,99
Variation des provisions pour primes non acquises	46.836.611,00	-47.709.147,00	94.545.758,00	-4.422.622,00
2 Produits techniques d'exploitation	58.064.702,27		58.064.702,27	49.582.501,07
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation	23.370.796,40		23.370.796,40	25.908.106,11
Reprises d'exploitation, transferts de charges	34.693.905,88		34.693.905,88	23.674.394,96
3 Prestations et frais	2.909.090.859,30	142.707.254,82	2.766.383.604,48	2.627.828.040,57
Prestations et frais payés	2.670.751.064,92	152.961.618,82	2.517.789.446,10	2.159.159.988,04
Variation des provisions pour sinistres à payer	93.051.853,43	-12.960.911,00	106.012.764,43	562.845.104,53
Variation des provisions pour fluctuations de sinistralité	22.192.015,95		22.192.015,95	-98.150.632,00
Variation des provisions pour aléas financiers				
Variation des provisions pour participations aux bénéfices				
Variation des autres provisions techniques	123.095.925,00	2.706.547,00	120.389.378,00	3.973.580,00
4 Charges techniques d'exploitation	1.208.270.415,45		1.208.270.415,45	1.086.529.141,40
Charges d'acquisition des contrats	545.897.107,96		545.897.107,96	483.552.526,20
Achats consommés de matières et fournitures	10.396.260,50		10.396.260,50	11.677.702,20
Autres charges externes	167.480.788,58		167.480.788,58	141.226.841,32
Impôts et taxes	43.089.617,02		43.089.617,02	38.359.529,09
Charges de personnel	236.517.022,67		236.517.022,67	202.381.222,91
Autres charges d'exploitation	9.137.740,69		9.137.740,69	5.528.537,24
Dotations d'exploitation	195.751.878,02		195.751.878,02	203.802.782,44
5 Produits des placements affectés aux opérations d'assurance	495.002.616,87		495.002.616,87	579.478.572,02
Revenus des placements	409.924.926,15		409.924.926,15	311.329.127,47
Gains de change	6.213.499,84		6.213.499,84	3.607.497,01
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir	842.718,75		842.718,75	842.718,75
Profits sur réalisation de placements	66.346.024,54		66.346.024,54	5.813.823,69
Profits provenant de la réévaluation des placements affectés				
Intérêts et autres produits de placements	165.384,19		165.384,19	31.596,42
Reprises sur charges de placements ; Transferts de charges	11.510.063,40		11.510.063,40	257.853.808,68
6 Charges des placements affectés aux opérations d'assurance	101.022.866,12		101.022.866,12	26.392.419,69
Charges d'intérêts				
Frais de gestion des placements	7.022.657,87		7.022.657,87	4.930.009,32
Pertes de change	1.892.229,67		1.892.229,67	2.180.296,43
Amortissement des différences sur prix de remboursement	170.745,30		170.745,30	170.745,30
Pertes sur réalisation de placements	7.602.100,00		7.602.100,00	5.885.917,79
Pertes provenant de la réévaluation des placements affectés				
Autres charges de placements	3.530.000,00		3.530.000,00	
Dotations sur placements	80.805.133,28		80.805.133,28	13.225.450,85
RESULTAT TECHNIQUE NON-VIE (1 + 2 - 3 - 4 + 5 - 6)	771.882.364,49	615.183.630,90	156.698.733,59	188.360.910,42

Libellé	Opérations		Totaux 31/12/2022	31/12/2021
	Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
1 Produits non techniques courants	85.640.178,14	320.000,00	85.960.178,14	60.459.437,96
Produits d'exploitation non techniques courants	150,00		150,00	0,33
Intérêts et autres produits non techniques courants	78.088.036,58		78.088.036,58	57.476.929,46
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir	7.208.991,56		7.208.991,56	
Autres produits non techniques courants	343.000,00	320.000,00	663.000,00	529.968,33
Reprises non techniques, transferts de charges				2.452.539,84
2 Charges non techniques courantes	33.035.996,03	3.983.620,40	37.019.616,43	51.134.579,38
Charges d'exploitation non techniques courantes	4.747.629,98	3.983.620,40	8.731.250,38	7.951.342,16
Charges financières non techniques courantes	3.144.621,85		3.144.621,85	7.832.144,48
Amortissement des différences sur prix de remboursement				
Autres charges non techniques courantes				
Dotations non techniques courantes	25.143.744,20		25.143.744,20	35.351.092,74
Résultat non technique courant (1 - 2)			48.940.561,71	9.324.858,58
3 Produits non techniques non courants	20.970.000,00		20.970.000,00	20.039.363,16
Produits des cessions d'immobilisations	970.000,00		970.000,00	
Subventions d'équilibre				
Profits provenant de la réévaluation des éléments d'actif				
Autres produits non courants				39.363,16
Reprises non courantes, transferts de charges	20.000.000,00		20.000.000,00	20.000.000,00
4 Charges non techniques non courantes	11.492.226,44	1.373.833,60	12.866.060,04	27.358.056,30
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	302.750,05		302.750,05	
Subventions accordées				
Pertes provenant de la réévaluation des éléments d'actif				
Autres charges non courantes	11.189.476,39	1.373.833,60	12.563.309,99	27.358.056,30
Dotations non courantes				
Résultat non technique non courant (3 - 4)			8.103.939,96	-7.318.693,14
RESULTAT NON TECHNIQUE (1 - 2 + 3 - 4)			57.044.501,67	2.006.165,44

RECAPITULATION

	31/12/2022	31/12/2021
I RESULTAT TECHNIQUE VIE	456.947.812,03	420.532.893,33
II RESULTAT TECHNIQUE NON-VIE	156.698.733,59	188.360.910,42
III RESULTAT NON TECHNIQUE	57.044.501,67	2.006.165,44
IV RESULTAT AVANT IMPOTS	670.691.047,29	610.899.969,19
V IMPOTS SUR LES RESULTATS	63.544.712,00	74.440.221,00
VI RESULTAT NET	607.146.335,29	536.459.748,19

TOTAL DES PRODUITS ASSURANCES VIE	7.108.616.194,24	6.168.234.724,85
TOTAL DES PRODUITS ASSURANCES NON-VIE	4.232.375.619,63	3.929.110.512,08
TOTAL DES PRODUITS NON TECHNIQUES	106.930.178,14	80.498.801,12
TOTAL DES PRODUITS	11.447.921.992,01	10.177.844.038,05
TOTAL DES CHARGES ASSURANCES VIE	6.651.668.382,20	5.747.701.831,52
TOTAL DES CHARGES ASSURANCES NON-VIE	4.075.676.886,05	3.740.749.601,66
TOTAL DES CHARGES NON TECHNIQUES	49.885.676,47	78.492.635,68
IMPOTS SUR LES RESULTATS	63.544.712,00	74.440.221,00
TOTAL DES CHARGES	10.840.775.656,72	9.641.384.289,86
RESULTAT NET	607.146.335,29	536.459.748,19

I - SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

MASSES	Exercice (a)	Exercice précédent (b)	Variations (a-b)	
			emplois (c)	ressources (d)
1 Financement permanent (moins rubrique 16)	6.398.911.906,47	6.232.161.331,18		166.750.575,29
2 Moins Actif immobilisé (moins rubrique 26)	2.651.284.836,42	1.713.298.428,62	937.986.407,80	
3 = Fonds de roulement fonctionnel (1-2) (A)	3.747.627.070,05	4.518.862.902,56	771.235.832,51	
4 Provisions techniques nettes de cessions (16 – 32)	37.958.881.407,67	35.954.198.837,54		2.004.682.570,13
5 Placements moins dépôts des réassureurs (26 – 42)	38.219.967.242,17	37.505.659.319,03	714.307.923,14	
6 = Besoin en couverture (4 – 5) (B)	-261.085.834,50	-1.551.460.481,49		1.290.374.646,99
7 Actif circulant (moins rubrique 32)	6.434.412.650,91	5.242.339.287,16	1.192.073.363,75	
8 Moins Passif circulant (moins rubrique 42)	3.515.153.408,97	2.586.724.922,70		928.428.486,27
9 = Besoin de financement (7-8) (C)	2.919.259.241,94	2.655.614.364,46	263.644.877,48	
10 Trésorerie nette (actif - passif) = (A+ B - C)	567.281.993,61	311.788.056,61	255.493.937,00	

II – FLUX DE TRESORERIE

	Exercice	Exercice précédent
Résultat net	607.146.335,29	536.459.748,19
+ Variation des provisions techniques nettes de cessions	2.004.682.570,13	1.935.028.471,63
- Variation des frais d'acquisition reportés	10.593.885,00	10.122.188,00
- Variation des amortissements et provisions (1)	-362.822.972,65	22.445.835,99
- Variation des ajustements VARCUC (736 – 636)	-99.118.485,40	58.597.582,06
+ + ou – values provenant de la réévaluation d'éléments d'actif		
- + ou – values réalisées sur cessions d'éléments d'actifs	970.000,00	
- Variations des créances et dettes techniques (341 + 342 - 441 - 442 - 42)	794.584.052,60	-127.676.725,82
- Variation des créances pour espèces ou titres déposées (267)		
- Variation des débiteurs et créditeurs divers (343 à 348 – 443 à 448)	-125.715.336,36	141.982.580,31
- Autres variations (349 – 449)	-538.149.202,53	-198.258.101,90
A – flux d'exploitation	2.931.486.964,76	2.564.274.861,18
- Acquisitions - cessions d'immeubles (261)	307.299.114,31	151.096.241,62
- Acquisitions - cessions d'obligations (262)	1.071.148.965,27	2.162.150.527,13
- Acquisitions - cessions d'actions (263)	258.731.236,09	325.029.301,32
- Autres Acquisitions - cessions du (26)	-555.624.342,36	-428.059.446,63
- Autres Acquisitions - cessions (21 22 23 24 25 35)	1.174.042.294,45	152.346.657,04
B – flux net d'investissement	-2.255.597.267,76	-2.362.563.280,48
- Dividendes versés	420.000.000,00	350.000.000,00
+ Emissions/(remboursement) nets d'emprunts	-395.760,00	
+ Augmentation /(réduction) de capital et fonds d'établissement		
+ Augmentation /(réduction) d'actions auto-détenues		
C – flux de financement	-420.395.760,00	-350.000.000,00
D - Impact de change (+17- 27-37+47)		
E -Variation nette de la trésorerie (A + B + C + D)	255.493.937,00	-148.288.419,30
F - Trésorerie au 1 ^{er} janvier	311.788.056,61	460.076.475,91
G - Trésorerie en fin de période (E + F)	567.281.993,61	311.788.056,61

-1 dotations moins reprises

I - TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS (TFR)

		Exercice	Exercice Précédent
1	Primes acquises (1a – 1b)	10.378.302.134,35	8.998.024.498,32
1a	Primes émises	10.425.138.745,35	9.088.916.523,32
1b	Variation des provisions pour primes non acquises	46.836.611,00	90.892.025,00
2	Variation des provisions mathématiques (60311+60317 + 6032 + 6033 + 60261+60267)	1.416.976.715,16	326.249.004,79
3	Ajustement VARCUC	99.118.485,40	-58.597.582,06
4	Charges des prestations (4a + 4b)	7.040.609.827,48	7.407.150.748,98
4a	Prestations et frais payés (hors rubrique 9)	6.891.280.118,48	6.016.299.024,91
4b	Variation des provisions pour prestations et diverses	149.329.709,00	1.390.851.724,07
	A - Solde de souscription (Marge brute) (1 – 2 - 3 - 4)	1.821.597.106,31	1.323.222.326,61
5	Charges d'acquisition	917.697.664,73	823.015.301,00
6	Autres charges techniques d'exploitation	818.315.897,00	734.874.679,65
7	Produits techniques d'exploitation	139.107.944,93	111.870.878,08
	B - Charges d'acquisition et de gestion nettes (5 + 6 - 7)	1.596.905.616,80	1.446.019.102,57
	C - Marge d'exploitation (A – B)	224.691.489,51	-122.796.775,96
8	Produits nets des placements (73 – 63) (hors ajustement VARCUC)	1.345.757.957,07	1.540.022.119,96
9	Participations aux résultats et charges des intérêts crédités (60115,60316, 60266, 6071)	357.549.157,65	426.785.151,89
	D - Solde financier (8 – 9)	988.208.799,42	1.113.236.968,07
	E - Résultat technique brut (C + D)	1.212.900.288,93	990.440.192,11
10	Part des réassureurs dans les primes acquises	783.634.472,44	718.103.104,16
11	Part des réassureurs dans les prestations payées	199.069.529,13	162.926.440,80
12	Part des réassureurs dans les provisions	-14.688.800,00	173.630.275,00
	F - Solde de réassurance (11 + 12 – 10)	-599.253.743,31	-381.546.388,36
	G - Résultat technique net (E + F)	613.646.545,62	608.893.803,75
13	Résultat non technique courant	48.940.561,71	9.324.858,58
14	Résultat non technique non courant	8.103.939,96	-7.318.693,14
	H - Résultat non technique (13 + 14)	57.044.501,67	2.006.165,44
	I – Résultat avant impôts (G + H)	670.691.047,29	610.899.969,19
15	Impôts sur les sociétés	63.544.712,00	74.440.221,00
	J - Résultat net (I – 15)	607.146.335,29	536.459.748,19

16	C' - Marge d'exploitation nette de réassurance (C + F)	-374.562.253,80	-504.343.164,32
----	---	------------------------	------------------------

II - CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (CAF) - AUTOFINANCEMENT

		Exercice	Exercice Précédent
1	Résultat net de l'exercice Bénéfice +	607.146.335,29	536.459.748,19
	Perte -		0
2	+ Dotations d'exploitation (1)	222.709.647,18	225.360.083,17
3	+ Dotations sur placements (1)	197.363.054,55	41.703.408,17
4	+ Dotations non techniques courantes	25.143.744,20	35.351.092,74
5	+ Dotations non techniques non courantes	0,00	0,00
6	- Reprises d'exploitation (2)	44.284.093,84	30.218.538,40
7	- Reprises sur placements (2)	18.109.379,44	272.189.341,83
8	- Reprises non techniques courantes	0,00	2.452.539,84
9	- Reprises non techniques non courantes (2) (3)	20.000.000,00	20.000.000,00
10	- Profits provenant de la réévaluation		0
11	+ Pertes provenant de la réévaluation		0
12	- Produits des cessions d'immobilisations	970.000,00	0,00
13	+ Valeur nette d'amortissements des immobilisations cédées	302.750,05	0,00
	= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	969.302.057,99	514.013.912,20
14	- Distribution de bénéfices	420.000.000,00	350.000.000,00
	= AUTOFINANCEMENT	549.302.057,99	164.013.912,20

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

(3) Y compris les reprises sur subventions.

ETAT B4 - TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

(EXERCICE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022)

Raison Sociale de la société émettrice	Secteur d'Activité	Capital social	% participation au capital	Prix d'acquisition global	PROVISION	Valeur comptable nette	État des derniers états de synthèse de la sté émet			Produits inscrits au CPC de l'exercice
							Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
I - IMMOBILISATIONS										
FINANCIERES										
Panorama	Immobilier	110.000.000	100,0%	209.638.000	28.638.000	181.000.000	31/12/2022	27.476.210	- 6.031.987	
WAA Nvie Sénégal	Assurance	68.048.000	100,0%	67.331.521	22.083.218	45.248.304	31/12/2022	43.331.331	2.336.038	
PRO ASSUR SA	Assurance	85.060.000	65,0%	58.228.798		58.228.798	31/12/2022	41.566.998	- 11.406.456	
WAA NVie Côte d'ivoire	Assurance	68.048.000	100,0%	66.550.795		66.550.795	31/12/2022	48.096.068	446.534	
Wafa Life Insurance Egypt	Assurance	92.046.396	99,9%	91.954.350		91.954.350	31/12/2021	68.687.036	- 14.629.992	
Wafa ASSURANCE REAL ESTATE INVESTMENT	Immobilier	300.000	100,0%	300.000		300.000	31/12/2022	- 2.894.180	- 4.658.271	
Wafa ASSURANCE REAL ESTATE MANAGEMENT	Immobilier	300.000	100,0%	300.000		300.000	31/12/2022	199.595	- 23.140	
Wafa Takaful	Assurance	50.000.000	100,0%	50.000.000		50.000.000	31/12/2021	47.766.709	- 2.233.291	
TOTAL				544.303.464	50.721.218	493.582.247				
II - PLACEMENTS										
AFFECTES AUX OPERATIONS										
D'ASSURANCE										
WAA Vie Sénégal	Assurance	51.036.000	100,0%	50.383.025		50.383.025	31/12/2022	101.275.442	13.100.306	
WAA Vie Cameroun	Assurance	77.601.939	97,5%	72.448.984		72.448.984	31/12/2022	88.122.495	8.272.652	
WAA Vie Côte d'ivoire	Assurance	59.542.000	100,0%	58.406.206		58.406.206	31/12/2022	130.091.963	28.975.812	
ATTIJARI ASSURANCE TUNISIE	Assurances	33.954.000	45,0%	24.907.528		24.907.528	31/12/2022	199.131.943	47.179.407	
AFRICA RE	Assurances	2.657.544.624	0,2%	4.934.106		4.934.106	31/12/2021	9.287.026.206	509.224.827	527.436
Wafa IMA	Assistance	50.000.000	32,5%	16.249.800		16.249.800	31/12/2022	210.644.203	41.414.812	4.874.910
RMA WATANIYA	Assurances	1.796.170.800	0,8%	58.917.202		58.917.202	31/12/2021	6.001.975.516	904.096.906	7.474.118
C.A.T.	Assurances	162.656.000	9,1%	14.747.600		14.747.600	31/12/2021	841.421.209	271.043.663	22.563.828
STE DES SELS DE MOHAMEDIA	Mines	53.300.000	24,5%	160.475.001	1.850.976	158.624.025	31/12/2021	104.642.911	9.041.035	7.349.324
TOTAL				461.469.452	1.850.976	459.618.477				42.789.617

ELEMENTS D'ACTIF	Valeur Brute	Valeur nette	Valeur de réalisation	Plus ou moins value latente
Terrains	283.849.136	283.849.136	283.849.136	0
Constructions	725.641.803	314.582.989	314.582.989	0
Parts et actions de sociétés immobilières	210.360.805	181.502.805	181.502.805	0
Autres placements immobiliers	450.093.431	450.093.431	450.093.431	0
Placements immobiliers en cours	11.320.915	11.320.915	11.320.915	0
Total placements immobiliers	1.681.266.089	1.241.349.276	1.241.349.276	0
Obligations d'Etat				
Bons du trésor	10.398.655.651	10.398.609.191	10.398.609.191	0
Obligations garanties par l'Etat				0
Titres hypothécaires (6)	425.041.501	425.041.501	425.041.501	0
Titres de créances négociables	586.300.000	586.300.000	586.300.000	0
Titres de créances échues	100.000.000	0	0	0
Autres obligations et bons	4.482.785.658	4.366.589.856	4.366.589.856	0
Total Obligations, bons et titres de créances négociables	15.992.782.810	15.776.540.548	15.776.540.548	0
Titres de participations	796.134.917	772.200.723	894.775.633	122.574.910
Actions cotées (1)	9.237.126.415	8.874.483.293	10.620.245.688	1.745.762.395
OPCVM Obligataires	4.134.151.450	4.134.151.450	4.543.423.225	409.271.775
OPCVM Actions		0		0
OPCVM Divers (5)	2.495.617.010	2.495.617.010	3.066.614.818	570.997.808
Autres actions et parts sociales (2)	4.227.120.638	4.028.247.611	4.558.123.245	529.875.634
		0		
Total actions et titres de participation	20.890.150.430	20.304.700.088	23.683.182.610	3.378.482.522
Prêts en première hypothèque	17.673.996	13.326.556	13.326.556	0
Avances sur polices Vie	461.167.948	461.167.948	461.167.948	0
Prêts nantis par des obligations	4.044.556	1.369	1.369	0
Autres prêts (3)	505.170.619	460.621.109	460.621.109	0
Total prêts et créances immobilisés	988.057.120	935.116.982	935.116.982	0
Dépôts à terme	0	0	0	0
OPCVM monétaires	2.913.496.810	2.913.496.810	2.929.492.599	15.995.789
Autres dépôts*	38.900.561	38.900.561	38.900.561	0
Valeurs remises aux cédantes				
Créances pour espèces remises aux cédantes				
Total Dépôts	2.952.397.371	2.952.397.371	2.968.393.161	15.995.789
Obligations et bons	0	0	0	0
Actions et parts autres que les OPCVM	0	0	0	0
Parts et actions OPCVM	1.239.664.037	1.239.664.037	1.239.664.037	0
Parts et actions autres OPCVM	0	0	0	0
Autres placements	0	0	0	0
Total Placements unités de comptes	1.239.664.037	1.239.664.037	1.239.664.037	0
TOTAL	43.744.317.858	42.449.768.303	45.844.246.614	3.394.478.311

I - PROVISIONS TECHNIQUES

NATURE	Montant au début de l'exercice			Variations de l'exercice			Montant a la fin de l'exercice		
	Brut	Cessions	Net	Brut	Cessions	Net	Brut	Cessions	Net
Provisions pour primes non acquises	889.426.274	260.917.143	628.509.131	46.836.611	- 47.709.147	94.545.758	936.262.885	213.207.996	723.054.889
Provisions pour sinistres à payer	10.107.346.455	1.344.133.504	8.763.212.951	95.821.973	- 15.488.336	111.310.309	10.203.168.428	1.328.645.168	8.874.523.260
Provisions des assurances vie (explications ci-dessous)	24.256.037.568	452.302.859	23.803.734.709	1.707.164.782	- 1.907.011	1.709.071.793	25.963.202.350	450.395.848	25.512.806.502
Provision pour fluctuations de sinistralité	603.977.006		603.977.006	47.151.878		47.151.878	651.128.884		651.128.884
Provisions pour aléas financiers									
Provisions des contrats en unités de compte	1.362.153.743		1.362.153.743	-122.489.706		-122.489.706	1.239.664.037		1.239.664.037
Provisions pour participations aux bénéfices	745.679.732		745.679.732	44.703.160		44.703.160	790.382.892		790.382.892
Provisions sur placements	22.639.173		22.639.173				22.639.173		22.639.173
Autres provisions techniques	31.909.135	7.616.742	24.292.393	123.095.925	2.706.547	120.389.378	155.005.060	10.323.289	144.681.771
TOTAL	38.019.169.086	2.064.970.248	35.954.198.838	1.942.284.623	-62.397.947	2.004.682.570	39.961.453.709	2.002.572.301	37.958.881.408

II - AUTRES PROVISIONS

NATURE	Montant au début de l'exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant à la fin de l'exercice
		D'exploitation	financières	non courantes	D'exploitation	financières	non courantes	
1 - Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	607.859.036		177.498.817			18.109.379		767.248.474
2 - Provisions réglementés								
3 - Provisions durables pour risques et charges								
SOUS TOTAL (A)	607.859.036		177.498.817			18.109.379		767.248.474
4 - Provisions pour dépréciation de l'actif circulant	1.415.838.634	98.927.339						1.514.765.973
5 - Autres provisions pour risques et charges								
6 - Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)	1.415.838.634	98.927.339						1.514.765.973
TOTAL (A+B)	2.023.697.670	98.927.339	177.498.817			18.109.379		2.282.014.447

ETAT B6 - TABLEAU DES CREANCES

(EXERCICE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022)

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'état et organismes publics	Montant sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE								
* Immobilisations financières								
- Prêts immobilisés								
- Autres créances financières	1.125.689.146,21	1.125.689.146,21			242.208.521,04		400.000.000,00	
* Placements affectés aux opérations d'assurance								
- Obligations et bons et TCN	15.050.574.284,22	14.599.877.273,34	350.697.010,88	100.000.000,00		10.156.447.130,06	1.500.000.000,00	
- Prêts et effets assimilés	697.516.592,98	697.516.592,98						113.285.716,96
- Créances pour dépôts auprès des cédantes	0,00		0,00					
	16.873.780.023,41	16.423.083.012,53	350.697.010,88	100.000.000,00	242.208.521,04	10.156.447.130,06	1.900.000.000,00	113.285.716,96
DE L'ACTIF CIRCULANT								
- Part des réassureurs dans les provisions techniques	2.002.572.301,00		2.002.572.301,00					
- Cessionnaires et comptes rattachés	115.285.340,34		115.285.340,34					
- Intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés	4.185.519.427,06		4.185.519.427,06					
- Personnel	1.600.875,95		1.600.875,95					
- Etat	680.760.031,42		680.760.031,42			680.760.031,42		
- Comptes d'associés	0,00							
- Autres débiteurs	971.893.518,69		971.893.518,69					
- Comptes de régularisation-actif	530.217.721,38		530.217.721,38					
	8.487.849.215,84	0,00	8.487.849.215,84	0,00	0,00	680.760.031,42	0,00	0,00
TOTAL	25.361.629.239,25	16.423.083.012,53	8.838.546.226,72	100.000.000,00	242.208.521,04	10.837.207.161,48	1.900.000.000,00	113.285.716,96

ETAT B7 - TABLEAU DES DETTES

(31/12/2022)

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	Montants sur l'état et organismes publics	Montant sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE FINANCEMENT								
- Emprunts obligataires								
- Autres dettes de financement	3.332.569,92	3.332.569,92	0,00					
	3.332.569,92	3.332.569,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DES AUTRES PASSIFS CIRCULANTS								
- Dettes pour dépôts des réassurances	519.982.021,70		519.982.021,70					
- Cessionnaires et comptes rattachés	128.272.375,76		128.272.375,76					
- Assurés, intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés	786.851.093,10		786.851.093,10					
- Personnel	49.003.048,12		49.003.048,12					
- Organismes sociaux	14.089.451,31		14.089.451,31					
- Etat	303.376.872,81		303.376.872,81			303.376.872,81		
- Comptes d'associés	108.745,04		108.745,04				108.745,04	
- Autres créanciers	1.112.818.110,97		1.112.818.110,97					
- Comptes de régularisation-passif	1.120.633.711,86		1.120.633.711,86					
	4.035.135.430,67	0,00	4.035.135.430,67	0,00	0,00	303.376.872,81	108.745,04	0,00
TOTAL	4.038.468.000,59	3.332.569,92	4.035.135.430,67	0,00	0,00	303.376.872,81	108.745,04	0,00

ETAT B8 - TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU REÇUES

TABLEAU I - SURETES REELLES DONNEES
AU 31/12/2022

TIERS DEBITEURS OU TIERS CREDITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature	Date et lieu d'inscription	Objet	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture

TABLEAU II - SURETES REELLES RECUES
AU 31/12/2022

TIERS DEBITEURS OU TIERS CREDITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature	Date et lieu d'inscription	Objet	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
Prêts hypothécaires	31.132.282,57				18.888.735,43
Prêts nantis	7.789.209,77				4.044.556,27

ETAT B9 - ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL (AU 31/12/2022)

ENGAGEMENTS DONNES	Montants exercice	Montants exercice précédent
- Avals et cautions		
- Valeurs remises aux cédantes		
- Autres engagements donnés		
TOTAL (1)	0,00	0,00
(1) dont engagements à l'égard d'E/se liées		

ENGAGEMENTS RECUS	Montants exercice	Montants exercice précédent
- Avals et cautions		
- Valeurs remises par les réassureurs		
- Autres engagements reçus		
TOTAL	0,00	0,00

Indication des dérogations	Justification des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I - Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II - Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III - Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

ETAT A3

Nature des Changements	Justification Du changement	Influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
<u>I - Changements affectant les méthodes d'évaluation</u>	NEANT	NEANT
<u>II - Changements affectant les règles de présentation</u>	NEANT	NEANT

Bilan consolidé

ACTIF (en KDH)	31/12/2022	31/12/2021
Ecarts d'acquisition	4.658	4.658
Autres actifs incorporels	127.163	118.114
Actifs incorporels	131.821	122.772
Immobilier de placement	1.199.279	923.564
Placements financiers	47.046.233	49.186.259
Placements liés à des contrats dont le risque financier est supporté par l'assuré	1.239.664	1.362.154
Investissements dans les entreprises associées ou co-entreprises		
Placements des activités d'assurance	49.485.176	51.471.978
Part des réassureurs dans des passifs liés à des contrats d'assurance et d'investissement	2.117.205	2.157.312
Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles	167.025	175.702
Participation aux bénéfices différée active	4.900	4.657
Impôts différés actifs	45.079	14.325
Créances nées d'opérations d'assurance directe et de réassurance acceptée	2.991.252	2.198.069
Créances nées d'opérations de réassurance cédée	191.837	187.834
Créances d'impôt exigible	748.714	551.355
Autres créances	2.586.662	2.162.274
Autres actifs	6.735.470	5.294.216
Actifs des activités destinées à être cédées ou abandonnées		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	958.118	528.823
Total Actif	59.427.790	59.575.100

PASSIF (en KDH)	31/12/2022	31/12/2021
Capital social	350.000	350.000
Primes d'émission, de fusion et d'apport	0	0
Réserves consolidées	6.930.464	8.420.735
Résultat net consolidé - Part Du Groupe	776.079	424.041
Capitaux propres-part du groupe	8.056.543	9.194.776
Participations ne donnant pas le contrôle	260.873	223.986
Capitaux propres	8.317.416	9.418.762
Dettes de financement	22.391	19.116
Provisions pour risques et charges	148.870	138.743
Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance	42.223.459	39.357.629
Passifs relatifs à des contrats d'investissement dont le risque financier est supporté par l'assuré	1.239.664	1.362.154
Participation aux bénéfices différée passive	1.798.707	3.736.668
Passifs techniques	45.261.830	44.456.451
Impôts différés passifs	675.310	1.325.458
Dettes nées d'opérations d'assurance directe et de réassurance acceptée	872.565	899.432
Dettes nées d'opérations de réassurance cédée	767.495	679.774
Dettes d'impôt exigible	786.841	624.704
Dettes financières représentées par des titres	165.171	589.169
Autres dettes	2.409.900	1.423.493
Autres passifs	5.001.972	4.216.571
Passifs des activités destinées à être cédées ou abandonnées		
Total Passif	59.427.790	59.575.100

Compte de résultat consolidé

	31/12/2022	31/12/2021
Primes émises	11.639.323	9.785.232
Variations des primes non acquises	- 82.863	- 112.074
Primes acquises	11.556.461	9.673.158
Produit des autres activités	86.702	85.464
Produits nets des placements	1.688.381	1.523.743
Plus ou moins-values réalisées et variation de la juste valeur des placements comptabilisés à la JV par résultat	- 99.108	58.598
<i>Dont la variation de juste valeur des placements dont le risque financier est supporté par l'assuré</i>	- 99.108	58.598
Variation des amortissements et provisions sur placements	- 26.838	- 16.013
Résultat net de placement	1.562.435	1.566.328
Charges techniques des activités d'assurance	- 9.548.947	- 8.703.132
Résultat net des cessions en réassurance	- 644.817	- 401.488
Frais d'acquisition des contrats	- 1.026.218	- 930.204
Charges générales d'exploitation	- 902.242	- 779.810
Autres produits et charges opérationnels	8.811	- 25.515
Résultat opérationnel	1.092.184	484.802
Charges liées aux dettes de financement		
Quote-part dans les résultats des entreprises associées ou co-entreprises		
Impôts sur les résultats	- 265.989	- 28.037
Résultat net d'impôt des activités abandonnées		
Résultat net consolidé	826.196	456.764
Part du groupe	776.079	424.041
Participations ne donnant pas le contrôle	50.116	32.724
Résultat net par action (en MAD)	222	121

**Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement
 en capitaux propres**

	Exercice 2022.12	Exercice 2021.12
Résultat net de l'ensemble consolidé	826.196	456.764
Autres éléments du résultat global		
Incidence des écarts de conversion	32.912	-17.230
Réserves de conversion groupe	27.683	-14.765
Réserves de conversion hors groupe	5.229	-2.466
Pertes et profits relatifs à la réévaluation des actifs financiers disponibles à la	-2.292.450	1.439.332
Effet d'impôts sur les éléments çï-dessus	774.717	-514.396
Eléments recyclables en résultat	-1.484.820	907.706
Eléments non recyclables en résultat		
Autres éléments du résultat global nets d'impôts	-1.484.820	907.706
Résultat global de l'ensemble consolidé	-658.625	1.364.470
Dont intérêts minoritaires	45.170	30.269
Dont Résultat global net - Part du Groupe	-703.796	1.334.201

Etat de variation des capitaux propres consolidés

	Capital social et primes d'émission	Réserves non distribuées	Réserve de conversion	Réserves de réévaluation	Ecarts actuariels	Total Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
Situation à l'ouverture de l'exercice 2021.12	350.000	5.932.716	3.764	1.919.740		8.206.219	203.786	8.410.005
Ajustement de la situation d'ouverture								
Situation ajustée à l'ouverture de l'exercice 2021.12	350.000	5.932.716	3.764	1.919.740		8.206.219	203.786	8.410.005
Résultat de la période		424.041				424.041	32.724	456.764
Autres éléments du résultat global		28.154	-14.765	898.771		910.160	-2.455	907.706
Total des pertes et profits de la période		450.195	-14.765	898.771		1.334.201	30.269	1.364.470
Dividendes versés		-350.001				-350.001	-9.788	-359.788
Augmentation de capital		-						
Diminution de capital		-						
Variation de périmètre		0				0	0	0
Autres variations	0	4.356				4.356	-282	4.074
Situation à la clôture de l'exercice 2021.12	350.000	6.037.266	-11.001	2.818.510		9.194.776	223.986	9.418.762
Situation à l'ouverture de l'exercice 2022.12	350.000	6.037.266	-11.001	2.818.510		9.194.776	223.986	9.418.762
Ajustement de la situation d'ouverture		-5.912		0		-5.912	5	-5.907
Situation ajustée à l'ouverture de l'exercice 2022.12	350.000	6.031.355	-11.001	2.818.510	0	9.188.864	223.991	9.412.855
Résultat de la période		776.079				776.079	50.116	826.196
Autres éléments du résultat global		0	27.683	-1.507.558		-1.479.875	-4.946	-1.484.820
Total des pertes et profits de la période		776.079	27.683	-1.507.558		-703.796	45.170	-658.625
Dividendes versés		-420.000				-420.000	-10.125	-430.125
Augmentation de capital		-						
Diminution de capital		-						
Variation de périmètre	0	-1.996	45			-1.952	1.838	-114
Autres variations	0	-6.578		4		-6.574	-1	-6.575
Situation à la clôture de l'exercice 2022.12	350.000	6.378.861	16.727	1.310.955		8.056.543	260.873	8.317.416

Tableau des flux de trésorerie consolidés

Tableau de flux de trésorerie consolidé	Exercice 2022.12	Exercice 2021.12
Résultat net de l'ensemble consolidé avant impôt	1.092.184	484.802
Ajustements :		
Dotations et reprises aux amortissements	98.036	90.020
Dotations nettes aux provisions techniques d'assurance et passifs financiers	2.534.348	3.102.347
Variation des frais d'acquisitions reportés	-14.299	-12.180
Dotations nettes aux provisions et dépréciations	-1.741	-3.045
Dotations nettes aux autres provisions	8.784	-3.231
Elim. des profits / pertes de réévaluation (juste valeur par resultat)	0	0
Corrections des éléments inclus dans le résultat sans impact sur les flux de trésorerie	2.625.128	3.173.910
Plus ou moins values nettes sur cessions	-110.742	-127.825
Charges liées aux dettes de financement	6.111	6.839
Reclassement des opérations de financement et d'investissement	-104.631	-120.986
Autres éléments sans décaissement de trésorerie compris dans le résultat opérationnel	-32.867	-43.393
Variation des créances et dettes nées des opérations d'assurance et de réassurance	-799.677	-449.488
Variation des autres actifs et passifs	244.665	587.405
Charge d'impôt de l'exercice	-145.713	-121.176
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	2.879.090	3.511.074
Acquisitions de filiales et co-entreprises, nettes de la trésorerie acquise	-16.449	
Cessions et remboursement des obligations	1.293.033	984.618
Cessions des actions et des opcv	15.036.731	15.792.423
Acquisitions des obligations	-2.482.199	-1.836.452
Acquisitions des actions et des opcv	-15.518.709	-18.285.597
Acquisition des immeubles	-307.319	-151.097
Cessions des immobilisations corporelles et incorporelles	996	0
Acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles	-64.957	-70.747
Intérêts payés sur dettes de financement	-6.111	-6.839
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-2.064.984	-3.573.691
Dividendes payés aux actionnaires de la mère	-420.000	-350.001
Dividendes payés aux minoritaires	-10.125	-9.788
Transactions entre actionnaires (acq / cess)	16.335	
Variation nettes des dépôts à terme, des autres prêts et cautionnements	3.062	278.269
Trésorerie générée par les émissions de dettes financières		
Trésorerie affectée aux remboursements de dettes financières	-60	-162
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-410.788	-81.681
Incidence de la variation des taux de change	17.067	-6.886
Incidence des changements de principes comptables		
Variation de la trésorerie	420.386	-151.184
Trésorerie d'ouverture	526.350	677.534
Trésorerie de clôture	946.736	526.350
Variation de la trésorerie	420.386	-151.184

EXTRAIT DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS**Note 1 : Principes et méthodes**

Wafa Assurance SA est une société anonyme, filiale du groupe Al Mada et du groupe Attijariwafa bank. Elle est domiciliée au Maroc et son siège social est situé au 1, Boulevard Abdelmoumen, Casablanca. Le groupe Wafa Assurance a pour principales activités : l'assurance de personnes, de professionnels et d'entreprises.

Les états financiers consolidés de Wafa Assurance au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 portent sur la société Wafa Assurance SA et ses filiales, et sur les intérêts du Groupe dans les entreprises associées et les entités sous contrôle conjoint le cas échéant (l'ensemble désigné comme « le Groupe »). Ils ont été arrêtés par le conseil d'administration du 13 mars 2023.

1.1 Déclaration de conformité

En application des dispositions de la circulaire n05/06° de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux AMMC relative à la publication et à la diffusion d'informations financières par les personnes morales faisant appel public à l'épargne, les états financiers consolidés de Wafa Assurance au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 ont été établis conformément aux normes comptables internationales IAS/IFRS applicables au 31 décembre 2022 telles qu'approuvées par l'Union européenne.

Les filiales appliquent les principes comptables et les méthodes d'évaluation du Groupe qui figurent dans ces notes aux états financiers consolidés.

Dans les comptes consolidés présentés au 31 décembre 2022, le groupe Wafa Assurance a appliqué les normes et principes de l'International Accounting Standards Board (IASB) dont l'application est obligatoire telles qu'adoptées par l'Union Européenne. Les normes non encore entrées en vigueur ou dont l'application différée est permise, ne sont pas appliquées par le Groupe. Il s'agit en particulier des normes IFRS 9 et IFRS 17.

1.2 Principes et méthodes de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les comptes de Wafa Assurance et ceux de toutes les sociétés sur lesquelles, selon les dispositions des normes IFRS 10, IFRS 11 et IAS 28, Wafa Assurance dispose du contrôle ou d'une influence notable.

Conformément aux normes comptables internationales, toutes les entités contrôlées, sous contrôle conjoint ou sous influence notable sont consolidées, sous réserve qu'elles n'entrent pas dans le cadre des exclusions évoquées ci-après.

Le contrôle exclusif sur une entité est présumé exister lorsque Wafa Assurance est exposée ou a droit aux rendements variables résultant de son implication dans l'entité et si le pouvoir qu'elle détient sur cette dernière lui permet d'influer sur ces rendements.

Le contrôle d'une entité structurée ne s'apprécie pas sur la base du pourcentage des droits de vote qui n'ont, par nature, pas d'incidence sur les rendements de l'entité. L'analyse du contrôle tient compte des accords contractuels, mais également d'autres facteurs.

Lorsqu'il existe un mandat de gestion, l'étendue du pouvoir décisionnel relatif à la délégation de pouvoir au gérant ainsi que les rémunérations auxquelles donnent droit les accords contractuels sont analysées afin de déterminer si le gérant agit en tant qu'agent (pouvoir délégué) ou principal (pour son propre compte).

Le contrôle conjoint s'exerce lorsqu'il existe un partage contractuel du contrôle sur une activité économique. Les décisions affectant les activités pertinentes de l'entité requièrent l'unanimité des parties partageant le contrôle.

Les entreprises associées sont les entités sur lesquelles le groupe exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle.

Au 31 décembre 2022, les entités contrôlées par le groupe sont consolidées par intégration globale.

Au cas par cas, Wafa Assurance applique l'exemption prévue au paragraphe 18 d'IAS 28 lorsqu'une participation, dans laquelle elle exerce une influence notable, est détenue au regard de contrats participatifs.

Wafa Assurance apprécie également le champ de consolidation des filiales détenues en fonction de leur caractère significatif ou non.

Une filiale est significative dès lors qu'elle dépasse un des seuils suivants :

- Le total bilan de la filiale est supérieur à %0,5 du total bilan consolidé ;
- La situation nette de la filiale est supérieure à %0,5 de la situation nette consolidée ;
- Le chiffre d'affaires de la filiale est supérieur à %0,5 du chiffre d'affaires consolidés.

En plus, de ces critères quantitatifs, il est retenu un critère qualitatif lié à la notion d'investissement stratégique ou non pour Wafa Assurance. De ce fait, même si une société ne dépasse pas le seuil de signification, elle peut être intégrée dans le périmètre de consolidation car jugée comme activité stratégique.

Les OPCVM dédiés sont consolidés conformément à IFRS 10 qui explicite la consolidation des entités ad hoc et plus particulièrement les fonds sous contrôle exclusif. Enfin, sont exclues du périmètre de consolidation, les entités contrôlées ou sous influence notable dont les titres sont détenus en vue d'une cession à brève échéance.

1.3 Règles et méthodes d'évaluation

1.3.1. Passifs techniques

CLASSIFICATION DES CONTRATS

Les contrats dont les principes de comptabilisation et d'évaluation relèvent de la norme IFRS 4 incluent :

- Les contrats d'assurance comportant un aléa pour l'assuré. Cette catégorie recouvre les contrats de prévoyance, retraite, dommages aux biens et les contrats d'épargne en unités de compte avec garantie plancher ;
- Les contrats financiers émis par l'assureur comportant un élément de participation aux bénéfices (PB) discrétionnaire
- Les contrats financiers relevant de la norme IAS 39 correspondent aux contrats d'investissement sans participation aux bénéfices discrétionnaire : contrats d'épargne en unités de compte sans support dirham et sans garantie plancher.

Les contrats qui ne répondent pas à la définition d'un contrat d'assurance et qui ne sont pas non plus des contrats financiers relèvent :

- soit de la norme IFRS 15 s'ils correspondent à une prestation de services ;
- soit de la norme IAS 19 pour les contrats souscrits dans le cadre d'un engagement social du groupe envers ses salariés.

a. Contrats d'assurance et contrats financiers avec PB discrétionnaire

Les contrats d'assurance et les contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire sont comptabilisés selon les principes comptables appliqués par le groupe Wafa Assurance, à l'exception des dispositions spécifiques introduites par la norme IFRS 4 et relatives à la comptabilité reflet et au test de suffisance des passifs.

Les engagements font l'objet de ce test pour vérifier si les passifs d'assurance, nets d'actifs d'assurance (participation aux bénéfices différées active, et autres actifs incorporels liés à l'assurance) sont suffisants, par comparaison avec la valeur estimée des flux de trésorerie futurs générés par les contrats d'assurance et d'investissement avec participation aux bénéfices discrétionnaire.

a.1. Contrats d'assurance

Les contrats en vertu desquels la Compagnie accepte un risque d'assurance significatif de la part d'un tiers (l'assuré) en acceptant d'indemniser l'assuré ou un autre bénéficiaire, si un événement futur incertain déterminé (l'événement assuré) a des conséquences défavorables pour le titulaire ou un autre bénéficiaire, sont classés dans la catégorie des contrats d'assurance.

Un risque d'assurance se définit comme un risque autre que financier, le risque financier correspondant lui-même à un risque de variation potentielle future d'un taux d'intérêt, cours d'une valeur mobilière, cours d'une matière première, taux de change ou d'une autre variable non financière dès lors que celle-ci n'est pas spécifique à l'une des parties au contrat (il s'agirait sinon d'un risque d'assurance).

→ Les principaux risques d'assurance portent sur la mortalité, la longévité, la morbidité, l'incapacité, la santé, ou encore sur la responsabilité civile et les dommages aux biens.

a.2. Contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaires

Les contrats qui n'exposent pas l'assureur à un risque d'assurance ou l'exposent à un risque d'assurance non significatif sont classés dans la catégorie des contrats financiers lorsqu'ils créent un actif ou un passif financier.

Ils sont qualifiés de contrat financier avec participation aux bénéfices discrétionnaire dès lors qu'il existe un droit pour le titulaire d'un contrat d'obtenir en raison de dispositions contractuelles et/ou réglementaires, en supplément des éléments garantis, des bénéfices additionnels.

→ Les contrats d'investissement avec participation aux bénéfices discrétionnaire recouvrent principalement les contrats d'épargne en dirhams.

a.3. Contrats hybrides

En application des règles normatives, notamment IFRS 4, les composantes des contrats dits multi-supports émis par le groupe ne sont pas séparées et sont traités dans le cadre des contrats d'assurance.

b. Contrats d'investissement (IAS 39).

Les contrats financiers sont évalués à l'origine à leur juste valeur. Les chargements sur primes sont comptabilisés dans le poste produits des autres activités.

Les contrats financiers en unités de compte sont valorisés ultérieurement à la juste valeur, avec comptabilisation des variations de juste valeur en résultat.

Les évaluations ultérieures des contrats d'investissement en unités monétaires sont effectuées à la juste valeur qui correspond à la valeur de rachat par le souscripteur.

COMPTABILISATION DES CONTRATS D'ASSURANCE ET DES CONTRATS D'INVESTISSEMENT COMPORTANT UNE CLAUSE DE PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES DISCRÉTIONNAIRE

Comme l'autorise IFRS 4, les contrats d'assurance et les contrats d'investissement avec participation aux bénéfices discrétionnaire sont comptabilisés selon les principes retenus par Wafa Assurance en application des normes locales, à l'exception des dispositions spécifiques introduites par la norme IFRS 4 au titre des provisions d'égalisation, de la comptabilité reflet et du test de suffisance des passifs.

c. Passifs techniques des contrats d'assurance et des contrats financiers avec participation discrétionnaire

c.1. Assurance non-vie

Les provisions techniques des contrats d'assurance non-vie comportent :

- les provisions de sinistres, permettant de couvrir le coût total des sinistres survenus et restant à régler ;
- les provisions relatives à l'acquisition des primes (principalement les provisions pour primes non acquises), permettant de reconnaître dans le résultat d'un exercice les primes relatives aux risques réellement couverts au cours de cet exercice et donc de reporter la part des primes émises au cours de l'exercice qui concerne une période de couverture des risques postérieure à l'exercice en cours.

Les provisions de sinistres résultent d'une part d'une évaluation dossier par dossier des sinistres déclarés mais non payés, et d'autre part d'une estimation des sinistres tardifs. Ces provisions sont minorées des recours. Les provisions pour sinistres tardifs (Incurred But Not Reported – IBNR) correspondent à une estimation de la charge des sinistres survenus sur l'exercice mais non encore déclarés et, le cas échéant, à une évaluation complémentaire de la provision déterminée dossier par dossier. Leur détermination résulte d'une part, de l'application de méthodes statistiques déterministes sur la base de données historiques et d'autre part, de l'utilisation d'hypothèses actuarielles faisant appel aux jugements d'experts pour estimer la charge à l'ultime.

c.2. Assurance vie et contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaires

Les provisions mathématiques des contrats d'assurance vie ou des contrats financiers avec participation discrétionnaire correspondent à la différence de valeur actuelle des engagements de l'assureur et de l'assuré. Les provisions sont calculées en utilisant des méthodes actuarielles qui incluent des hypothèses portant sur les primes, la performance des actifs financiers, les taux de rachat des contrats et l'évolution des frais généraux. Dans le cas particulier des contrats en unités de compte, la valeur de l'épargne comptabilisée au passif repose sur la valeur des actifs financiers (les unités de compte) détenus en représentation des contrats. Les revalorisations des actifs et des passifs des contrats en unités de compte sont constatées en résultat où elles se neutralisent.

Lorsque les chargements sur primes, sur encours ou les prélèvements sur les produits financiers s'avèrent insuffisants pour couvrir les charges de gestion futures, Wafa Assurance enregistre une provision de gestion.

Enfin, une provision pour participation aux bénéfices est comptabilisée lorsqu'une rémunération excédant le minimum garanti est affectée, contractuellement ou réglementairement, aux assurés ou aux souscripteurs de contrats individuels ou collectifs et ne leur a pas été distribuée au cours de la période. Cette provision est, le cas échéant, complétée de la participation aux bénéfices différée qui résulte de l'application du principe de la comptabilité reflet.

d. Application de la comptabilité reflet et participation aux bénéfices différés

Les contrats d'assurance ou d'investissement avec participation aux bénéfices discrétionnaire font l'objet d'une "comptabilité reflet" (shadow accounting) conformément à l'option offerte par IFRS 4. Cette comptabilité reflet consiste à enregistrer dans un poste de participation aux bénéfices différée la part des revalorisations positives ou négatives des actifs financiers adossés à ces contrats qui, potentiellement, reviennent aux assurés.

Cette participation aux bénéfices différée est comptabilisée au passif (passifs techniques des contrats) ou à l'actif, selon les mêmes modalités que le sous-jacent : en contrepartie du résultat ou des autres éléments du résultat global.

La provision pour participation aux bénéfices différée est déterminée en appliquant aux montants des réévaluations de l'actif les taux de participation estimés sur la base des clauses de participation aux bénéfices réglementaires et contractuelles et de la politique de distribution de la compagnie.

En cas de moins-value latente nette, une participation différée active n'est enregistrée que si son imputation, par entité, sur des participations futures est fortement probable.

e. Test de suffisance des passifs

Wafa Assurance s'assure à chaque arrêté que les passifs des contrats d'assurance et des contrats d'investissement avec participation discrétionnaire comptabilisés (nets des frais d'acquisition reportés correspondants et des immobilisations incorporelles liées) sont suffisants au regard de leurs flux de trésorerie futurs estimés.

Le test de suffisance des passifs à appliquer pour cette vérification doit respecter au minimum les critères suivants définis par la norme :

- prise en compte de l'ensemble des flux de trésorerie futurs contractuels y compris les frais de gestion associés, les commissions ainsi que les options et garanties implicites de ces contrats ;
- si le test fait apparaître une insuffisance, celle-ci est intégralement provisionnée avec incidence en résultat.

En outre, lorsqu'une provision pour insuffisance de prime est comptabilisée dans les comptes locaux (provision pour risque en cours), celle-ci est conservée dans les comptes consolidés.

1.3.2. Revenus des contrats d'assurance et des contrats financiers avec participation discrétionnaire

Primes

Le chiffre d'affaires relatif aux contrats d'assurance vie et d'investissement avec participation discrétionnaire correspond aux primes des contrats en vigueur durant l'exercice, nettes d'annulation et corrigées des primes à émettre pour la part acquise à des exercices ultérieurs.

Le chiffre d'affaires des contrats d'assurance non-vie correspond aux primes émises hors taxes brutes de réassurance, nettes d'annulations, de réductions et de ristournes, de la variation des primes restant à émettre et de la variation des primes à annuler. Les primes émises ajustées de la variation des provisions pour primes non acquises constituent les primes acquises.

Charges des prestations des contrats

Les charges des prestations des contrats d'assurance vie et des contrats d'investissement avec participation aux bénéfices discrétionnaire regroupent :

- l'ensemble des prestations dès lors qu'elles ont fait l'objet d'un règlement au bénéficiaire ;
- les intérêts techniques et participations aux bénéfices pouvant être inclus dans ces prestations ;
- les variations des provisions techniques ;
- l'ensemble des frais supportés dans le cadre de la gestion et du règlement des prestations.

Les charges des prestations des contrats d'assurance non-vie comprennent essentiellement les prestations et frais payés, ainsi que la variation des provisions pour sinistres à payer.

1.3.3. Placements des activités d'assurance

a. Classification

Les actifs financiers sont classés dans une des quatre catégories suivantes:

- Les actifs à la juste valeur avec comptabilisation des variations de juste valeur en résultat, qui regroupent les actifs financiers en représentation des contrats en unités de compte. Le Groupe n'a pas désigné à la première comptabilisation par option des titres à la juste valeur par résultat.

- Les actifs détenus jusqu'à l'échéance (dits HTM « Held-To-Maturity ») qui correspondent aux titres que le groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur remboursement ou leur échéance. Cette catégorie n'est pas utilisée par le Groupe au 31 décembre 2022.
- Les prêts et créances recouvrent les actifs financiers non dérivés avec des paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif et autres que ceux qui sont classés parmi les actifs détenus à des fins de transaction ou disponibles à la vente.
- Les actifs disponibles à la vente (dits AFS « Available-For-Sale ») sont ceux que l'entreprise n'a pas l'intention manifeste de céder mais qu'elle pourra être amenée à vendre pour répondre par exemple à des besoins de liquidité. Ils regroupent les actifs financiers qui ne sont pas classés dans les autres catégories.

b. Méthode d'évaluation

Les actifs disponibles à la vente ainsi que les actifs en juste valeur avec variation de juste valeur par résultat sont valorisés ultérieurement à la juste valeur.

La variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente sur la période est enregistrée directement en capitaux propres en tenant compte des droits des assurés et de la fiscalité (principe de la comptabilité reflet).

La variation de juste valeur des actifs en juste valeur par résultat est constatée dans le compte de résultat en tenant compte des droits des assurés et de la fiscalité (principe de la comptabilité reflet).

Les prêts et créances et les actifs détenus jusqu'à l'échéance sont comptabilisés au coût amorti.

Le groupe Wafa Assurance distingue trois catégories d'instruments financiers :

Catégorie 1 : instruments financiers faisant l'objet de cotations sur un marché actif.

Catégorie 2 : instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation standards reposant sur des paramètres principalement observables.

Catégorie 3 : instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant principalement sur des paramètres inobservables.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se présentent par catégorie de juste valeur comme suit :

Catégorie IAS 39	Nature d'actifs	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	31/12/2022
Actifs disponibles à la vente	Titres à revenus fixes	23 636 790			23 636 790
	Actions et autres titres à revenu variable	15 747 595	6 571 939		22 319 534
Actifs à la JV par le résultat	Placements représentant des contrats dont le risque financier est supporté par l'assuré	1 239 664			1 239 664
Total		40 624 049	6 571 939	0	47 195 988

Catégorie IAS 39	Nature d'actifs	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	31/12/2021
Actifs disponibles à la vente	Titres à revenus fixes	23 849 517			23 849 517
	Actions et autres titres à revenu variable	18 092 186	6 182 425		24 274 610
Actifs à la JV par le résultat	Placements représentant des contrats dont le risque financier est supporté par l'assuré	1 362 154			1 362 154
Total		43 303 856	6 182 425	0	49 486 281

c. Modalités de dépréciation

Les actifs financiers autres que ceux évalués à la juste valeur par résultat sont soumis à un test de dépréciation à chaque date d'arrêté des comptes.

c.1. Actifs comptabilisés au coût amorti et instruments de dette disponibles à la vente

Pour les obligations détenues jusqu'à l'échéance ou disponibles à la vente, une dépréciation fondée sur la juste valeur est enregistrée au compte de résultat s'il est probable que les flux de trésorerie ne seront pas pleinement recouverts du fait de l'existence d'une ou plusieurs indications objectives de dépréciation. Pour cela, le Groupe considère divers facteurs (occurrence d'un événement de crédit, faillite de l'entité de référence, défaut de paiement et restructuration, observation de difficultés financières significatives de la contrepartie, concessions significatives consenties au profit de l'emprunteur, etc.).

c.2. Instruments de capitaux propres disponibles à la vente

Le groupe Wafa Assurance détermine à chaque arrêté pour les instruments de capitaux propres disponibles à la vente s'il existe une indication objective de dépréciation caractérisée par :

- **une moins-value latente prolongée** : une juste valeur inférieure au coût d'acquisition depuis plus de 12 mois; ou
- **une moins-value latente significative** : une juste valeur inférieure de plus de 30 % du coût moyen d'acquisition de l'instrument à la date d'arrêté.

Lorsqu'une telle indication objective de dépréciation est constatée, la moins-value latente cumulée comptabilisée jusqu'ici directement en capitaux propres est enregistrée automatiquement en résultat.

1.3.4. Immeubles de placement

Un immeuble de placement est un bien immobilier (terrain ou construction) détenu par le groupe pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital, plutôt que pour l'utiliser dans la production ou la fourniture de biens ou de services ou à des fins administratives ou le vendre dans le cadre de l'activité ordinaire.

Conformément à l'option prévue par IAS 40, le groupe a choisi le modèle d'évaluation au coût pour ses immeubles, à l'exception des immeubles supports de contrats en unités de compte, qui sont évalués à la juste valeur.

À chaque date de clôture, l'existence d'un quelconque indice montrant une perte de valeur est appréciée. L'existence d'indications de pertes de valeur conduit le groupe à estimer la valeur recouvrable de l'immeuble concerné, déterminée selon l'expertise annuelle à laquelle procède le groupe Wafa Assurance pour son patrimoine immobilier.

Note 2 : Extrait de notes annexes

1- PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Entité	% de contrôle Déc-2022	Méthode de consolidation	% de contrôle Déc-2021	Méthode de consolidation
Wafa Assurance	-	Mère	-	Mère
Wafa Ima Assistance	65%	IG	65%	IG
Attijari Assurance	59%	IG	59%	IG
Wafa Assurance vie Sénégal	100%	IG	100%	IG
Wafa Assurance vie Côte d'Ivoire	100%	IG	100%	IG
Wafa Assurance vie Cameroun	98%	IG	98%	IG
Wafa Assurance Non Vie Sénégal	100%	IG	100%	IG
Wafa Assurance Non Vie Côte d'Ivoire	100%	IG	100%	IG
Pro Assur S.A Cameroun	65%	IG	65%	IG
FCP Expansion	100%	IG	100%	IG
FCP Sécurité	100%	IG	100%	IG
FCP Optimisation	100%	IG	100%	IG
FCP Stratégie	100%	IG	100%	IG
Fructi Valeurs	100%	IG	100%	IG
Ste Immobilière Panorama	100%	IG	100%	IG

2- PRIMES EMISES ET PRODUITS DES AUTRES ACTIVITÉS

	Exercice 2022.12			Exercice 2021.12		
	Vie	Non-vie	Total	Vie	Non-vie	Total
Primes Emises	6.626.484	5.012.839	11.639.323	5.299.401	4.485.831	9.785.232
Produits des autres activités	63.331	23.371	86.702	58.179	27.285	85.464

3- RÉSULTAT NET DE PLACEMENT

	EXERCICE 2022.12	EXERCICE 2021.12
Revenus des obligations et bons	794.816	734.365
Revenus des actions et parts sociales	730.829	625.916
Revenus des prêts, avances et effets assimilés	19.596	21.055
Revenus des placements immobiliers	53.289	52.777
Autres intérêts perçus sur créances financières	14.598	10.896
Plus value de cession instruments de capitaux propres	118.370	93.724
Plus values de cession obligations et bons	-7.906	34.101
Charges d'intérêts	-6.111	-6.839
Frais de gestion des placements	-34.485	-29.431
Dotations aux amortissements des placements immobiliers	-27.908	-27.543
Autres produits financiers	21.800	13.732
Autres charges financières	-1.896	-1.645
Variation de la jv des placements à la vj comptabilisée par résultat dont le risque financier est supporté par l'assuré	-99.108	58.598
Surcote/decote obligations	-14.518	-24.908
Variation des dépréciation sur placements	1.070	11.530
Total	1.562.435	1.566.328

4- CHARGES NETTES D'EXPLOITATION

	EXERCICE 2022.12	EXERCICE 2021.12
Consommation de matières et fournitures	-15.576	-23.243
Charges externes	-337.977	-296.867
Charge de personnel	-404.547	-341.247
Impôts et taxes	-75.065	-69.287
Pertes sur créances irrécouvrables	-818	
Dépréciation de l'actif circulant	-59.389	-34.739
Dotations aux amort. et aux provisions sur immobilisations corp. et incorporelles	-64.550	-59.197
Autres charges opérationnelles	-111.279	-123.543
Autres produits opérationnels	175.771	142.799
Total	-893.431	-805.325

5- CHARGES TECHNIQUES DES ACTIVITÉS D'ASSURANCES

	EXERCICE 2022.12			EXERCICE 2021.12		
	Vie	Non Vie	Total	Vie	Non Vie	Total
Sinistres payés	-4.297.278	-2.880.458	-7.177.736	-3.968.914	-2.433.513	-6.402.427
Variation pour sinistres à payer	-26.896	-221.097	-247.992	-215.059	-719.413	-934.472
Variation des provisions mathématiques	-2.238.791	0	-2.238.791	-634.441	4.858	-629.583
Variation des provisions pour frais de gestion	3.261		3.261	935		935
Variation des provisions pour participation aux bénéfices	-59.030	-2.396	-61.426	-117.246	-1.998	-119.244
Variation pour provisions pour PB différée	105.814		105.814	71.123		71.123
Variation des autres provisions techniques	97.463	-29.541	67.922	-684.208	-5.258	-689.466
Total	-6.415.456	-3.133.491	-9.548.947	-5.547.810	-3.155.324	-8.703.132

6- PLACEMENTS FINANCIERS PAR CATÉGORIE

		31/12/2022	31/12/2021
Actifs disponibles à la vente	Titres à revenus fixes	23.636.790	23.849.517
	Actions et autres titres à revenu variable	22.319.534	24.274.610
Actifs à la JV par le résultat	Placements représentant des contrats dont le risque financier est supporté par l'assuré	1.239.664	1.362.154
Créances financières	Dépôts et autres créances financières	1.089.909	1.062.132
Total		48.285.897	50.548.413

7- AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	31/12/2022	31/12/2021
Valeur des portefeuilles des contrats de sociétés d'assurance acquis	0	0
Autres immobilisations incorporelles	387.121	338.009
Total Brut	387.121	338.009
Amortissement des valeurs des portefeuilles des contrats de sociétés d'assurance		
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	-259.958	-219.895
Total Amortissement	-259.958	-219.895
Total Net	127.163	118.114

8- IMMEUBLE DE PLACEMENT

	31/12/2022	31/12/2021
Terrains	470.204	468.830
Constructions	651.569	643.526
Autres placements immobiliers	450.813	150.814
Total Brut	1.572.586	1.263.170
Amortissements/ dépréciations des constructions	-367.682	-339.386
Amortissements/dépréciations des autres placements immobiliers	-5.625	-220
Total Amortissement	-373.307	-339.606
Total net immobilier de placement	1.199.279	923.564

9- IMPORT DIFFERE

	31/12/2022	31/12/2021
Impôts différés actifs - En KMAD		
Impôts sur les instruments financiers	255.794	240.227
Impôts sur les immeubles de placement	12.971	12.208
Impôts sur les avantages au personnel	17.284	15.289
Impôts sur les immobilisations incorporelles	8.735	10.583
Impôts sur les contrats de locations	216	207
Impôts sur les provisions pour risques et charges	121.240	90.800
Impôts sur les contrats d'assurances	396.064	494.349
Compensation Actif- Passif	-767.225	-849.338
Total	45.079	14.325

	31/12/2022	31/12/2021
Impôts différés passifs - En KMAD		
Impôts sur les instruments financiers	638.014	1.180.612
Impôts sur les immeubles de placement	26.771	27.424
Impôts sur les différences temporaires en social	333.423	606.774
Impôts sur les immobilisations corporelles	17.234	15.530
Impôts sur les provisions pour risques et charges	1.004	947
Impôts sur les contrats d'assurance	426.088	343.509
Compensation Actif- Passif	-767.225	-849.338
Total	675.310	1.325.458

10- CRÉANCES RELATIVES AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE

	Exercice 2022.12			Exercice 2021.12		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Primes acquises non émises	1.400.778		1.400.778	840.090		840.090
Comptes courants avec d'autres compagnies d'assurance	7.590		7.590	10.375		10.375
Créances sur des assurés	1.704.352	-1.166.564	537.788	1.659.808	-1.181.306	478.502
Créances sur des courtiers et agents généraux relatives à des opérations d'assurance directes ou d'acceptations	1.317.000	-311.473	1.005.527	1.094.302	-256.419	837.883
Cessionnaires et comptes rattachés débiteurs	191.837		191.837	187.834		187.834
Autres producteurs débiteurs	39.568		39.568	39.019	-7801	31.218
Autres créditeurs						
Total	4.661.126	-1.478.037	3.183.090	3.831.429	-1.445.526	2.385.903

11- DETTES RELATIVES AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE

Dettes relatives aux contrats d'assurance et de réassurance	31/12/2022	31/12/2021
Comptes courants créditeurs avec d'autres compagnies	96.759	100.883
Dettes envers les assurés	11.297	14.119
Dettes sur des courtiers et agents généraux relatives à des opérations d'assurance directe ou d'acceptations	756.516	770.103
Dettes sur des réassureurs relatives à des opérations d'assurance directe ou d'acceptations	758.676	677.274
Primes à annuler	16.812	16.826
Total	1.640.060	1.579.205

12- PART DES CESSIONNAIRES ET RÉTROCESSIONNAIRES DANS LES PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET FINANCIERS - EN KMAD

Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers - En KMAD	31/12/2022	31/12/2021
Part des réassureurs dans les provisions d'assurance Non Vie		
Provisions pour primes non acquises	239.966	273.224
Provisions pour sinistres à payer	38.525	40.615
Autres provisions techniques	451.409	454.255
Total	729.901	768.093
Part des réassureurs dans les provisions d'assurance Vie		
Provisions pour sinistres à payer	1.376.989	1.381.603
Autres provisions techniques	10.316	7.616
Total	1.387.305	1.389.219
Total part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers	2.117.205	2.157.312

13- PROVISIONS TECHNIQUES RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE

	31/12/2022	31/12/2021
Provisions mathématiques	29.489.422	27.073.822
Provisions pour sinistres à payer	10.644.063	10.370.399
Provisions pour frais de gestion de sinistres	56.186	59.279
Provisions pour primes non acquises	1.103.054	1.018.575
Provisions pour participations aux bénéfices	869.144	803.643
Autres provisions techniques	61.591	31.911
Total	42.223.459	39.357.630

14- INFORMATIONS SECTORIELLES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS

	EXERCICE 2022.12				EXERCICE 2021.12			
	Assurance	Assistance	Autres activités	Total	Assurance	Assistance	Autres activités	Total
Chiffre d'affaires	11.323.637	315.686		11.639.323	9.530.857	254.375		9.785.232
Résultat opérationnel	1.019.372	78.841	-6.029	1.092.184	431.222	59.453	-5.874	484.802
Impôts sur les sociétés	-108.287	-37.426		-145.713	-91.807	-29.369		-121.176
Capitaux propres	7.904.609	70.159	81.774	8.056.543	9.040.533	66.451	87.792	9.194.776
Résultat net part du groupe	768.649	13.460	-6.029	776.079	420.137	9.777	-5.874	424.041
Dettes de financement	11.802	10.479	110	22.391	8.527	10.479	110	19.116
Placements	48.857.029	466.900	161.247	49.485.176	50.894.334	416.397	161.247	51.471.978
Actifs incorporels	126.112	651	400	127.163	116.354	1.360	400	118.114
Actifs corporels	140.597	21.898	4.530	167.025	146.342	23.959	5.401	175.702
Autres actifs non courants	49.978	0	0	49.978	18.982	0	0	18.982
Total Actif	58.602.838	625.806	199.146	59.427.790	58.829.253	536.483	209.364	59.575.100

15- INFORMATIONS SECTORIELLES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS PAR PAYS - EN KMAD

	EXERCICE 2022.12						EXERCICE 2021.12					
	MAROC	TUNISIE	CAMEROUN	COTE D'IVOIRE	Sénégal	Total	MAROC	TUNISIE	CAMEROUN	COTE D'IVOIRE	Sénégal	Total
Chiffre d'affaires	10.466.792	372.517	150.174	343.526	306.314	11.639.323	8.656.128	431.090	142.264	286.405	269.346	9.785.232
Résultat opérationnel	971.118	74.442	330	30.388	15.906	1.092.184	408.708	45.062	-7.672	27.666	11.038	484.802
Impôts sur les sociétés	-112.272	-27.264	-3.464	-966	-1.747	-145.713	-103.795	-11.551	-3.111	-2.558	-162	-121.176
Capitaux propres	7.535.110	80.867	116.178	182.759	141.628	8.056.543	8.775.213	56.223	110.942	127.187	125.210	9.194.776
Résultat net part du groupe	710.828	21.230	654	29.422	13.945	776.079	380.991	15.549	-5.884	22.845	10.539	424.041
Dettes de financements	22.391					22.391	19.058	58				19.116
Placements	45.369.837	2.070.793	417.118	854.204	773.223	49.485.176	48.455.822	1.700.279	268.487	547.277	500.113	51.471.978
Actifs incorporels	122.322	2.159	404	280	1.998	127.163	113.431	1.423	521	357	2.382	118.114
Actifs corporels	151.364	540	4.860	7.635	2.626	167.025	166.155	636	1.724	5.247	1.940	175.702
Autres actifs non courants	44.216	5.762	0		0	49.978	13.506	5.477	0		0	18.982
Total Actif	54.321.215	2.436.040	671.234	1.059.797	939.503	59.427.790	55.460.857	1.940.203	610.927	787.971	775.142	59.575.100



RAPPORTS DES
**COMMISSAIRES
AUX COMPTES**



Wafa Assurance S.A.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE du 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

Aux actionnaires de la société
Wafa Assurance SA
1, Bd. Abdelmoumen
Casablanca

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022**

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 29 juin 2020, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Wafa Assurance S.A. qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 6.355.579.336,55, dont un bénéfice net de MAD 607.146.335,29.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Wafa Assurance S.A. au 31 décembre 2022, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés identifiées	Notre réponse
Évaluation des provisions pour sinistres en assurance Non Vie :	
<p>Les provisions pour sinistres à payer Non-Vie, figurant au bilan pour un montant de MMAD 9.443.</p> <p>Elles correspondent aux prestations survenues non payées, et intègrent également une estimation des prestations non connues ou tardives (IBNR) ainsi que des compléments déterminés de manière réglementaire ou actuarielle le cas échéant.</p> <p>Comme indiqué au niveau de l'état A1 de l'ETIC, ces provisions sont régies par un ensemble de dispositions réglementaires définissant notamment les règles et paramètres d'évaluations inhérentes à chaque branche tel que l'utilisation de l'évaluation maximale résultant de la méthode de la cadence des règlements, de l'estimation au coût moyen des dossiers clôturés et de l'estimation dossier par dossier augmenté des IBNR.</p> <p>Cette estimation des provisions s'appuie sur des données historiques faisant l'objet de projections de sinistres non connus, en utilisant des méthodes réglementaires et actuarielles comme précité, et elle requiert notamment l'exercice du jugement de la société dans le choix de certains paramètres et hypothèses à retenir dans l'estimation du coût des sinistres ouverts.</p> <p>Compte tenu du montant significatif des provisions techniques des contrats d'assurance Non Vie dans le bilan de la société, et de l'importance du jugement exercé par la Direction, nous avons considéré l'évaluation de ces provisions comme un point clé de notre audit.</p>	<p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre à jour notre connaissance du dispositif de contrôle interne lié à la gestion des sinistres et tester par sondage les contrôles clés identifiés ; ▪ Tester, par sondage, la fiabilité des états produits par la compagnie en matière d'intégrité des données produites et utilisées pour estimer les provisions pour sinistres ; ▪ Examiner la pertinence des méthodes statistiques utilisées ainsi que des hypothèses retenues au regard de la réglementation applicable ; ▪ Tester le calcul des provisions techniques en appliquant les méthodes réglementaires telles que définies pour chaque branche par le régulateur ; ▪ Examiner le rapport de certification des provisions techniques établi par l'actuaire indépendant et notamment la pertinence des méthodes utilisées et des conclusions remontées ; ▪ Réaliser des procédures analytiques (telles que le suivi de l'évolution des ratios de sinistralité) sur les évolutions significatives de l'exercice ; ▪ Analyser la liquidation des provisions comptabilisées à la clôture précédente au regard des charges réelles intervenues ultérieurement.

Questions clés identifiées	Notre réponse
Évaluation des provisions pour sinistres en assurance Vie :	
<p>Le montant des provisions techniques Vie s'élevé à MMAD 26.724 au 31 décembre 2022 dont MMAD 25.466 au titre des contrats d'épargne et capitalisation et MMAD 1.258 au titre des contrats décès.</p> <p>Comme indiqué au niveau de l'état A1 de l'ETIC, ces provisions mathématiques, représentent la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et ceux pris par les assurés. Elles sont régies par un ensemble de dispositions réglementaires définissant notamment les règles et paramètres d'évaluations inhérentes à chaque branche.</p> <p>Compte tenu du montant significatif de ces provisions mathématiques dans le bilan au 31 décembre 2022 et de la part de jugement dans l'estimation des provisions, nous avons considéré ce poste comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre à jour notre connaissance du dispositif de contrôle interne relatif aux processus de gestion des souscriptions et des prestations Vie et testé par sondage les contrôles clés identifiés ; ▪ Procéder au rapprochement des données de gestion avec la comptabilité ; ▪ Mettre en œuvre des procédures visant à tester par sondage la fiabilité des données servant de base aux estimations ; ▪ Tester par sondage le calcul des provisions mathématiques et leur conformité à la réglementation ; ▪ Examiner le rapport de certification des provisions techniques établi par l'actuaire indépendant et notamment la pertinence des méthodes utilisées et des conclusions remontées ; ▪ Réaliser des procédures analytiques afin d'identifier et d'analyser toute variation inhabituelle et ou inattendue significative.

Questions clés identifiées	Notre réponse
Valorisation des actions non cotées et des placements immobiliers :	
<p>Les valeurs nettes comptables à l'actif du bilan des titres des actions non cotées et placements immobiliers affectés aux opérations d'assurance s'élèvent respectivement à MMAD 3.883 et MMAD 1.024 au 31 décembre 2022.</p> <p>Comme indiqué au niveau de l'état A1 de l'ETIC, ces placements sont régis par un ensemble de dispositions réglementaires portant notamment sur les règles de leur évaluation. Ainsi, ces placements doivent être évalués à chaque clôture afin de vérifier l'absence de perte de valeur pouvant conduire à une dépréciation.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation de ces placements constitue un point clé de l'audit, ces placements étant de montants significatifs et faisant appel, en l'absence de valeur marché, au jugement et aux estimations de la direction.</p>	<p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Evaluer et tester par sondage les contrôles clés identifiés relatifs à l'évaluation de ces placements ; ▪ Apprécier les méthodologies retenues pour valoriser les actifs non cotés ; ▪ Apprécier la pertinence des hypothèses utilisées pour ces valorisations par rapport aux pratiques de marché ; ▪ Procéder au rapprochement avec les valorisations externes disponibles, notamment pour les actifs immobiliers (immeubles et parts de sociétés immobilières) ; ▪ Analyser la cohérence de l'évolution des valorisations par rapport à la clôture précédente et par rapport au contexte économique global ; ▪ Vérifier le calcul des éventuelles dépréciations nécessaires.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 relative à la Société Anonyme, telle que modifiée et complétée, nous vous informons que la société Wafa Assurance S.A. a procédé au cours de l'exercice 2022 à l'acquisition de 25% du capital du fonds 'AL MADA VENTURE CAP' pour un montant de MMAD 275.

Casablanca, le 7 avril 2023

ERNST & YOUNG



ERNST & YOUNG
Abdeslam BERRADA ALLAM
Casablanca
Tel: +212 31 28 79 00 - Fax: +212 31 2 30 00 28

Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE AUDIT



DELOITTE AUDIT
Sakina BENSOUDA-KORACHI
Bâtiment "C" - Zone 2, La Marina
Casablanca
Tel: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 28 / 47 59

Sakina BENSOUDA-KORACHI
Associée



Deloitte.

Wafa Assurance S.A.

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE du 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

Aux actionnaires de la société
Wafa Assurance SA
1, Bd. Abdelmoumen
Casablanca

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

1.1 Convention de participation financière aux charges de communication et de visibilité de la marque « Wafa Assurance » conclue entre Wafa Assurance et Wafa Life Insurance Egypt (Convention écrite) :

- Nature et objet des conventions : Cette convention fixe les modalités de la participation financière de Wafa Assurance aux charges de communication et de visibilité de la marque « Wafa Assurance » en Egypte.
- Date de la convention : 30 juin 2022.
- Administrateurs en commun : M. Mohamed Ramsès ARROUB.
- Modalités essentielles : Cette convention encadre la participation financière de Wafa Assurance à 50% du budget de l'exercice 2022 des charges de communication et de visibilité de la marque « Wafa Assurance » en Egypte par sa filiale Wafa Life Insurance Egypt.
- Montant des charges comptabilisées en 2022 : MAD 9.581.945.
- Montant décaissé en 2022 : MAD 7.186.622.

1.2 Convention de collaboration entre Wafa Assurance et M. Boubker JAI en qualité de Délégué conclue le 10 mai 2022 (Convention écrite) :

- Nature et objet des conventions : Convention écrite portant sur la délégation temporaire de fonctions à M. Boubker JAI pour une durée ferme, du 10 mai au 7 juin 2022.
- Date de la convention : 10 mai 2022.
- Administrateurs concernés : M. Boubker JAI est administrateur de Wafa Assurance.
- Montant des charges comptabilisés en 2022 : MAD 600.000.
- Montant décaissé en 2022 : MAD 600.000.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1 Conventions d'assistance technique conclues entre Wafa Assurance et ses filiales (conventions écrites) :

- Nature et objet des conventions : Conventions écrites ayant pour objet la réalisation par Wafa Assurance de prestations d'assistance technique pour le compte de ses filiales.
- Administrateurs concernés : M. Mohamed Ramsès ARROUB est Président Directeur Général de Wafa Assurance S.A. et administrateur des filiales ci-après.
- Modalités essentielles :

Filliale	Date des conventions	Modalités de facturation	Produits comptabilisés en 2022 (MAD)	Montants encaissés en 2022 (MAD)
Wafa Assurance Sénégal Vie	25 décembre 2019	Facturation J/H	2 251 676	3 655 344
Wafa Assurance Sénégal Non Vie	25 décembre 2019	Facturation J/H	1 777 092	939 940
Wafa Assurance Côte d'Ivoire Vie	25 décembre 2019	Facturation J/H	2 251 676	5 060 842
Wafa Assurance Côte d'Ivoire Non Vie	25 décembre 2019	Facturation J/H	1 612 117	1 402 374
Wafa Assurance Cameroun Vie	25 décembre 2019	Facturation J/H	704 127	2 409 177
Pro Assur	25 décembre 2020	Facturation J/H	908 402	Néant
Wafa Takaful	Conclue en 2021 - Non écrite	Facturation/JH	1 288 597	Néant

2.2 Conventions de prestations de services informatiques et d'infogérance conclues entre Wafa Assurance et ses filiales (conventions écrites) :

- Nature et objet des conventions : Conventions écrites ayant pour objet la réalisation par Wafa Assurance pour le compte de ses filiales de prestations informatiques et d'infogérance.
- Administrateurs concernés : M. Mohamed Ramsès ARROUB est Président Directeur Général de Wafa Assurance S.A. et administrateur des filiales ci-après.
- Modalités essentielles :

Filiale	Date des conventions	Modalités de facturation	Produits comptabilisés en 2022 (MAD)	Montants encaissés en 2022 (MAD)
Wafa Assurance Sénégal Vie	25 décembre 2019	Facturation J/H	1 007 185	1 873 469
Wafa Assurance Sénégal Non Vie	25 décembre 2019	Facturation J/H	868 585	1 800 980
Wafa Assurance Côte d'Ivoire Vie	25 décembre 2019	Facturation J/H	883 985	2 627 184
Wafa Assurance Côte d'Ivoire Non Vie	25 décembre 2019	Facturation J/H	883 985	707 380
Wafa Assurance Cameroun Vie	25 décembre 2019	Facturation J/H	945 585	512 121
Pro Assur	25 décembre 2020	Facturation J/H	580 077	Néant

2.3 Conventions de prestations de services informatiques d'installation et de maintenance conclues entre Wafa Assurance et ses filiales (conventions écrites):

- Nature et objet des conventions : Conventions écrites ayant pour objet la réalisation par Wafa Assurance de prestations de services informatiques d'installation et de maintenance pour le compte de ses filiales.
- Administrateurs concernés : M. Mohamed Ramsès ARROUB est Président Directeur Général de Wafa Assurance S.A. et administrateur des filiales ci-après.

- Modalités essentielles :

Filiale	Date de la convention	Modalités de facturation	Produits comptabilisés en 2022 (MAD)	Montants encaissés en 2022 (MAD)
Wafa Assurance Sénégal Vie	25 décembre 2019	-Redevance annuelle -Facturation J/H	600 000	1 170 777
Wafa Assurance Cote d'ivoire Vie	25 décembre 2019	-Redevance annuelle -Facturation J/H	470 000	965 071
Wafa Assurance Cameroun Vie	25 décembre 2019	-Redevance annuelle -Facturation J/H	470 000	529 153
Attijari Tunisie	25 décembre 2019	-Redevance annuelle -Facturation J/H	3 647 354	3 256 440

2.4 Convention des avances en compte courant d'associés conclue entre Wafa Assurance et PANORAMA (Convention écrite) :

- Nature et objet de la convention : Convention écrite ayant pour objet de fixer les modalités et les conditions des avances en compte courant d'associés accordées par Wafa Assurance pour le compte de la société PANORAMA, filiale à 100% de Wafa Assurance.
- Date de la convention : 19 janvier 2009.
- Avenant n°1 : signé le 09 mars 2012 et ayant pour objet d'augmenter l'avance en compte courant d'associés de MAD 29.000.000 portant le compte courant à MAD 65.000.000, suivant les mêmes modalités et les mêmes conditions.
- Avenant n°2 : Signé le 20 juin 2018 et ayant pour objet d'augmenter l'avance en compte courant d'associés de MAD 4.000.000 portant le compte courant à MAD 69.000.000, suivant les mêmes modalités et les mêmes conditions.
- Avenant n°3 : Signé le 25 février 2020 et ayant pour objet d'augmenter l'avance en compte courant d'associés de MAD 3.000.000 portant le compte courant à MAD 72.000.000, suivant les mêmes modalités et les mêmes conditions.
- Administrateurs en commun : M. Mohammed EL KETTANI et M. Mohamed Ramsès ARROUB.
- Modalités essentielles : Cette convention est conclue pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, avec un taux d'intérêt annuel HT de 5%. Elle a été autorisée par le conseil d'administration du 3 mars 2009.
- Montant des produits comptabilisés en 2022 : MAD 3.600.000 HT.
- Montant encaissé en 2022 : Néant
- Solde de la créance au 31 décembre 2022 : MAD 91.210.555,55 (principal et intérêt).

2.5 Convention des avances en compte courant avec la société Wafa REAL ESTATE INVESTMENT (convention écrite) :

- Nature et objet des conventions : Cette convention fixe les modalités et les conditions des avances en compte courant d'associés accordées à la société Wafa ASSURANCE REAL ESTATE INVESTMENT, filiale à 100% de Wafa Assurance.
- Date de la convention : 13 septembre 2021.
- Avenant n°1 : signé le 16 décembre 2021 et ayant pour objet d'augmenter l'avance en compte courant d'associés de MAD 60.000.000 portant le compte courant à MAD 120.000.000, suivant les mêmes modalités et les mêmes conditions.
- Avenant n°2 : signé le 9 novembre 2022 et ayant pour objet d'augmenter l'avance en compte courant d'associés de MAD 43.000.000 portant le compte courant à MAD 163.000.000, suivant les mêmes modalités et les mêmes conditions.
- Administrateurs en commun : M. Mohamed Ramsès ARROUB.
- Modalités essentielles : Cette convention est conclue pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, avec un taux d'intérêt annuel HT de 1,63% à majorer de la TVA en vigueur. Elle a été autorisée par le conseil d'administration du 14 mars 2022.
- Montant des produits comptabilisés en 2022 : MAD 2.057.241,11 HT.
- Montant décaissé en 2022 : MAD 43.000.000,00.
- Montant encaissé en 2022 : MAD 1.276.833,33.
- Solde de la créance au 31 décembre 2022 : MAD 165.057.241,11 (principal et intérêt).

2.6 Convention des avances en compte courant avec la société H-PARTNERS S.A (convention écrite) :

- Nature et objet des conventions : Cette convention fixe les modalités et les conditions des avances en compte courant d'associés accordées à la société H-PARTNERS S.A, filiale à 21,43% de Wafa Assurance.
- Date de la convention : 26 juillet 2021.
- Modalités essentielles : Cette convention est conclue pour une durée de 3 ans, avec un taux d'intérêt égal au taux bons du trésor de 10 ans, majoré de trois cents (300) points de base, arrêté année par année 1^{er} janvier, et pour la première année à la date du versement de l'avance, conformément à la dernière courbe des taux communiquée par Bank Al Maghrib à cette date. Le remboursement de l'avance se fera par la société H-PARTNERS S.A après l'expiration de la période de blocage.
- Montant des produits comptabilisés en 2022 : MAD 479.774,62 HT.
- Montant encaissé en 2022 : Néant.



- Solde de la créance au 31 décembre 2022 : MAD 9.603.238,62 (principal et intérêt).

Casablanca, le 7 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

ERNST & YOUNG
Abdeslam BERRADA ALLAM
Casablanca -
Tel: +212 5 26 75 00 - Fax: +212 5 26 02 26

Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

DELOITTE AUDIT

DELOITTE Audit
Sakina BENSOUDE-KORACHI
Bâtiment "C", Avenue 2, La Marina
Casablanca
Tel: 0522 22 42 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 18 / 47 56

Sakina BENSOUDE-KORACHI
Associée



GROUPE Wafa ASSURANCE

**RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
EN NORMES IFRS**

EXERCICE du 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022



Building a better
working world

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc

Deloitte.

Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3ème étage
La Marina – Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la société
Wafa Assurance S.A.
1, Bd. Abdelmoumen
Casablanca

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société Wafa Assurance S.A., et de ses filiales (Groupe Wafa Assurance), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2022, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 8.317.416 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 826.196.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés identifiées	Notre réponse
Évaluation des provisions pour sinistres en assurance Non-Vie :	
<p><i>Cf. note 4.13 Passifs techniques</i> Les provisions pour sinistres à payer Non-Vie, figurant au bilan pour un montant de MMAD 9.733.</p> <p>Elles correspondent aux prestations survenues non payées, et intègrent également une estimation des prestations non connues ou tardives (IBNR) ainsi que des compléments déterminés de manière réglementaires ou actuarielles le cas échéant.</p> <p>Comme indiqué au niveau de la note « 1.3 Méthodes et règles d'évaluation », ces provisions sont régies par un ensemble de dispositions réglementaires définissant notamment les règles et paramètres d'évaluations inhérentes à chaque branche tel que l'utilisation de l'évaluation maximale résultant de la méthode de la cadence des règlements, de l'estimation au coût moyen des dossiers clôturés et de l'estimation dossier par dossier augmenté des IBNR.</p> <p>Cette estimation des provisions s'appuie sur des données historiques faisant l'objet de projection de sinistres non connus, en utilisant des méthodes réglementaires et actuarielles comme précité, et elle requiert notamment l'exercice du jugement de la compagnie dans le choix de certains paramètres et hypothèse à retenir dans l'estimation du coût des sinistres ouverts.</p> <p>Compte tenu du montant significatif des provisions techniques des contrats d'assurance Non Vie dans le bilan de la société, et de l'importance du jugement exercé par la Direction, nous avons considéré l'évaluation de ces provisions comme un point clé de notre audit.</p>	<p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre à jour notre connaissance du dispositif de contrôle interne lié à la gestion des sinistres et tester par sondage les contrôles clés identifiés ; ▪ Tester, par sondage, la fiabilité des états produits par la compagnie en matière d'intégrité des données produites et utilisées pour estimer les provisions pour sinistres ; ▪ Examiner la pertinence des méthodes statistiques utilisées ainsi que des hypothèses retenues au regard de la réglementation applicable ; ▪ Tester le calcul des provisions techniques en appliquant les méthodes réglementaires telles que définies pour chaque branche par le régulateur ; ▪ Examiner le rapport de l'actuaire externe sur le test de suffisance des passif (Liability Adequacy Test) conformément à la norme IFRS 4 et notamment la pertinence des méthodes utilisées et des conclusions remontées ; ▪ Réaliser des procédures analytiques (telles que le suivi de l'évolution des ratios de sinistralité) sur les évolutions significatives de l'exercice ; ▪ Analyser la liquidation des provisions comptabilisées à la clôture précédente au regard des charges réelles intervenues ultérieurement.

Questions clés identifiées	Notre réponse
Évaluation des provisions pour sinistres en assurance Vie :	
<p><i>Cf. note 4.13 Passifs techniques</i> Le montant des provisions techniques Vie s'élève à MMAD 29.489 au 31 décembre 2022.</p> <p>Comme indiqué au niveau de la note « 1.3 Méthodes et règles d'évaluation », ces provisions mathématiques, représentent la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et ceux pris par les assurés. Elles sont régies par un ensemble de dispositions réglementaires définissant notamment les règles et paramètres d'évaluations inhérentes à chaque branche.</p> <p>Compte tenu du montant significatif de ces provisions mathématiques dans le bilan au 31 décembre 2022 et de la part de jugement dans l'estimation des provisions, nous avons considéré ce poste comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre à jour notre connaissance du dispositif de contrôle interne relatif aux processus de gestion des souscriptions et des prestations Vie et testé par sondage les contrôles clés identifiés ; ▪ Procéder au rapprochement des données de gestion avec la comptabilité ; ▪ Mettre en œuvre des procédures visant à tester par sondage la fiabilité des données servant de base aux estimations ; ▪ Tester par sondage le calcul des provisions mathématiques et leur conformité à la réglementation ; ▪ Examiner le rapport de l'actuaire externe sur le test de suffisance des passif (Liability Adequacy Test) conformément à la norme IFRS 4 et notamment la pertinence des méthodes utilisées et des conclusions remontées ; ▪ Réaliser des procédures analytiques afin d'identifier et d'analyser toute variation inhabituelle et ou inattendue significative.

Questions clés identifiées	Notre réponse
Valorisation des actions non cotées et des placements immobiliers :	
<p><i>Cf. notes 4.3 immobilier de placement et 4.4 Placements financiers</i></p> <p>Les valeurs nettes comptables à l'actif de votre bilan des titres des actions non cotées et placements immobiliers s'élèvent respectivement à MMAD 6.572 et MMAD 1.199 au 31 décembre 2022.</p> <p>Comme indiqué au niveau de la note « 1.3 Méthodes et règles d'évaluation », ces actifs sont comptabilisés selon la norme 39. Ces actifs doivent être évalués à chaque clôture afin de refléter leur valeur de marché. Les profits et pertes résultant des variations de juste valeur doivent être comptabilisés en capitaux propres.</p> <p>Ces actifs sont difficiles à valoriser compte tenu du fait que leur valeur de marché n'est pas facilement identifiable ou en l'absence de valeur de marché, et leur évaluation fait donc appel au jugement professionnel pour les méthodes et hypothèses utilisées.</p> <p>L'importance de ces actifs dans le bilan de la société et le degré élevé de jugement nécessaire à leur évaluation, nous ont conduit à les considérer comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Afin d'apprécier le caractère raisonnable des évaluations retenues pour les différentes natures d'actifs non cotées, et des éventuelles dépréciations qui pourraient en résulter, nous avons notamment mis en œuvre les diligences suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nous avons évalué et testé la conception et l'efficacité des contrôles clés sur les méthodes de valorisation ; ▪ Nous avons apprécié les méthodologies retenues pour valoriser les actifs non cotés ; ▪ Nous avons apprécié la pertinence des hypothèses utilisées pour ces valorisations par rapport aux pratiques de marché ; ▪ Nous avons procédé au rapprochement avec les valorisations externes disponibles, notamment pour les actifs immobiliers (immeubles et parts de sociétés immobilières) ; ▪ Nous avons analysé la cohérence de l'évolution des valorisations par rapport à la clôture précédente et par rapport au contexte économique global ; ▪ Nous avons vérifié le calcul des éventuelles dépréciations nécessaires.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.



Deloitte.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 7 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

ERNST & YOUNG
Société à responsabilité limitée Ben Kaddour
25, rue de la Liberté - Casablanca
Tél: 0522 22 40 25 / Fax: 0522 22 47 74

Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

DELOITTE AUDIT

DELOITTE AUDIT
M. Sakina Bensouda-Korachi
Bâtiment "C" - Tour E. La Morina
Casablanca
Tél: 0522 22 40 25 / Fax: 0522 22 47 74

Sakina BENSOUDA-KORACHI
Associée



RAPPORT DE GESTION

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE 2022
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

Messieurs les Actionnaires,

Nous vous avons réuni en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, conformément à la loi et à l'article 22 des statuts, pour entendre le rapport du Conseil d'Administration et celui des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Avant d'analyser l'activité de la Compagnie, nous voudrions vous rappeler brièvement l'environnement économique international et national dans lequel elle a évolué ainsi que le contexte du secteur des assurances.

CONTEXTE**Au niveau international**

Au cours de l'année 2022, l'économie mondiale a été fortement impactée par les tensions géopolitiques et la perturbation des chaînes d'approvisionnement au niveau mondial, ayant poussé l'inflation à des niveaux extrêmement élevés. Dans ce contexte, nous avons assisté à un mouvement mondial de resserrement des politiques monétaires, notamment de la part des grandes banques centrales, ayant conduit à une tendance haussière sur les courbes des rendements obligataires.

Dans ce contexte, la croissance économique mondiale devrait s'établir à 2,9 % en 2022, puis à 1,7% en 2023, selon la banque mondiale qui anticipe un ralentissement marqué et généralisé pour l'année 2023 avant d'enregistrer un rebond en 2024. Au rayon des croissances économiques pour les principales économies mondiales en 2022, notons une croissance qui devrait s'établir à 3,3% pour la zone Euro, à 1,9% pour les Etats-Unis et à 2,7% pour la Chine. Quant aux principaux partenaires commerciaux du Royaume, la croissance économique de l'Espagne devrait s'établir selon le FMI à 5,2% en 2022 et à 2,6% pour la France.

Au niveau national

Au niveau national, et après un rebond de +7,9% en 2021, la croissance économique devrait enregistrer, selon les dernières projections de Bank Al-Maghrib, un net ralentissement en 2022 à +1,1%, expliqué par une baisse de 15% de la valeur ajoutée agricole – une production céréalière limitée à 34 MQx Vs 103,2 MQx une année auparavant - et une croissance de 3,4% du rythme des activités non agricoles.

Concernant la situation des finances publiques, celle-ci fait ressortir une légère amélioration du déficit budgétaire à 69,5 Milliards MAD soit 5,1% du PIB à fin décembre 2022 contre 70,2 Milliards MAD en 2021 soit 5,5% du PIB, bénéficiant d'une évolution positive et plus importante des recettes fiscales relativement aux dépenses.

Le déficit commercial, selon la dernière note de conjoncture du ministère des finances, affiche une hausse de 56,9% à 287 Milliards MAD sur les onze premiers mois de l'année 2022. Cette évolution est expliquée par une hausse des importations de +42,3%, hausse plus importante que celle des exportations qui marquent une croissance de +33,1% ; le taux de couverture affiche un ratio de 57,6% à fin novembre 2022 contre 61,5% à fin novembre 2021.

Les avoirs officiels de réserves s'établissent à 344,5 Mrds MAD à fin Novembre 2022, en amélioration de +4,1%, couvrant ainsi près de 6 mois d'importations de biens et services.

Sur le marché du travail, selon Bank Al-Maghrib, le taux de chômage est passé de 12,3% en 2021 à 11,8% en 2022.

S'agissant de l'inflation, l'année 2022 a été marquée par une forte augmentation de l'indice des prix à la consommation pour s'établir à +6,6%, soit son plus haut niveau depuis 1991, contre +1,4% en 2021. Et pour cause, le déclenchement du conflit russo-ukrainien et la perturbation des chaînes d'approvisionnement au niveau mondial. L'accélération du taux d'inflation en 2022 provient principalement de la hausse des prix des produits alimentaires de +11% contre +0,8% en 2021, et dans une moindre mesure, des produits non alimentaires de 3,9% contre +1,8% en 2021.

Dans le même contexte, et afin de palier à l'accélération fulgurante de l'inflation au niveau national, Bank Al-Maghrib a acté deux hausses du taux directeur de 50 pbs chacune pour s'établir à 2,50% à fin Décembre 2022. Cette décision a eu pour effet une remontée des taux obligataires sur le marché secondaire touchant tous les segments de la courbe des taux, et en particulier le segment Moyen et Long terme avec respectivement des hausses de +99 pbs sur la maturité 5ans, +86 pbs pour la maturité 10 ans et de 67 pbs pour la maturité 20 ans. A fin Décembre 2022, la maturité 10 ans s'établit à 3,19%, la maturité 15 ans à 3,41% et 3,55% pour la maturité 20 ans.

Après les bonnes performances du marché boursier en 2021 avec une croissance positive de +18,35%, l'année 2022 s'est soldée par une chute considérable de l'indice MASI qui marque une performance négative de -19,75%. Cette évolution fait suite à un climat d'incertitude régnant sur la place de Casablanca, alimenté par la spirale inflationniste et ses conséquences en termes de resserrement monétaire. La hausse du taux directeur de 100 pbs au deuxième semestre a déclenché un mouvement de rachat sur les OPCVMs Actions et Diversifiés en fin d'année. Dans ce contexte, la capitalisation boursière a connu une chute annuelle de -129,6 Mrds MAD pour s'établir à 561,1 Mrds MAD à fin Décembre 2022.

Au niveau sectoriel

Généralisation de la protection sociale à tous les marocains

Basculement, dès le 1er décembre 2022, de 10,4 millions de personnes correspondant à ~4 millions de ménages du RAMED vers l'AMO et l'adoption par le conseil du gouvernement de plusieurs textes réglementaires, nécessaires à cette dernière étape.

Signature de 4 conventions définissant les conditions et modalités d'échange des données pour l'inscription des agriculteurs au régime de l'AMO. Ces conventions concernent le ministère de l'Agriculture, le Groupe Crédit Agricole du Maroc, la Conservation foncière, la CNSS et la COMADER, et rentrent dans le cadre de la généralisation de l'assurance maladie obligatoire (AMO).

Assurance Takaful

Publication le 7 février 2022 des décisions au Bulletin Officiel donnant légalement vie aux 3 premières compagnies Takaful : Wafa Takaful, Attakafulia Assurance et Taaounyates Taamine Takafuli - filiales respectives de Wafa Assurance, AtlantaSanad et MCMA / BCP.

Avis de conformité favorable émis par le Conseil supérieur des oulémas (CSO) à sept contrats-types de l'assurance Takaful. Il s'agit de l'assurance décès-invalidité (produit très attendu par les banques participatives), la retraite Takaful, les multirisques bâtiment, le règlement des achats et avances et l'investissement Takaful.

Assurance inclusive

Publication le 21 juillet 2022 par le secrétariat général du gouvernement (SGG) d'une circulaire incluant la définition de l'assurance inclusive et l'autorisation de commercialisation des produits d'assurance inclusive par les établissements de paiement.

Cet élargissement important dans les réseaux de distribution de l'assurance inclusive permettra à des millions de marocains de souscrire à une assurance pour se couvrir ainsi que leurs familles de plusieurs risques (Décès, Hospitalisation, Incendie, dégâts des eaux...).

Plan anti-sécheresse : Assurance agricole mobilisée

Mise en place par le gouvernement d'un programme visant à soutenir le monde rural face aux effets de la sécheresse. Ce programme qui mobilisera 10 milliards de dirhams s'articulera autour de trois axes principaux :

- 1- la protection du capital animal et végétal et la gestion de la rareté des eaux ;
- 2- l'assurance agricole ;
- 3- l'allègement des charges financières des agriculteurs et des professionnels.

Dispositifs électroniques de vente en ligne de produits d'assurance

Publication par l'ACAPS de la nouvelle instruction relative aux dispositifs électroniques de vente en ligne de produits d'assurance qui énonce les conditions et les modalités à observer permettant la conclusion de contrats d'assurance. Cette instruction – entrée en vigueur au 1er juillet 2022 – permettra désormais à l'assuré de souscrire un contrat d'assurance selon deux options :

- La contractualisation s'effectue en ligne, avec une signature électronique des deux parties. Dans ce cas de figure, le contrat électronique doit être accessible à l'assuré à tout moment et adressé, sur sa demande, dans un délai de sept jours.
- L'offre s'effectue en ligne et le contrat physique est envoyé au client pour signature manuscrite

6ème rencontre annuelle de la FNACAM

Organisation le 16 novembre 2022 par la FNACAM (Fédération Nationale des Agents et Courtiers d'Assurance au Maroc) de sa 6ème rencontre annuelle sous le thème : « L'avenir du métier d'intermédiaire d'assurance, solutions innovantes face à un marché en pleine mutation ».

Cette rencontre avait comme but de discuter les enjeux et défis actuels auxquels sont confrontés les intermédiaires d'assurance et des solutions recommandées dans un marché en pleine mutation. Ce rendez-vous était également l'occasion de traiter de tous les nouveaux aspects liés à l'activité tels que les nouvelles conditions d'accès à la profession d'intermédiaire d'assurances, le projet de refonte du traité de nomination et la digitalisation. En plus de ces thèmes, la refonte du livre IV du Code des assurances a été au cœur des débats.

Rapport sur la stabilité financière au titre de l'exercice 2021

Publication du rapport sur la stabilité financière au titre de l'année 2021 approuvé par le Comité de Coordination et de Surveillance des Risques Systémiques (CCSRs), lors de sa réunion tenue le 14 juillet 2022 et ce, dans le cadre du suivi de l'état d'avancement de la feuille de route de stabilité financière couvrant la période 2022-2024.

- Les indicateurs clés du secteur des assurances font état d'un retour du secteur à la situation d'avant-crise avec :
- une bonne dynamique pour atteindre un niveau de croissance de son chiffre d'affaires de 9,9% en 2021 contre 1% un an auparavant.
 - un résultat financier en rebond de 64,7% profitant de la bonne performance du marché boursier en 2021 tandis que la marge d'exploitation s'est repliée en raison notamment de l'augmentation de la sinistralité qui a retrouvé son niveau d'avant la crise.
 - un résultat net en progression de 35%, soit un rendement des fonds propres (ROE) à 9,5%.
 - un ratio des plus-values latentes sur les placements en amélioration 15,5% en 2021 vs 13% en 2020.
 - une marge de solvabilité confortable par rapport au minimum réglementaire. Cette marge, qui ne couvre à ce jour que le risque de souscription, pourrait être amenée à baisser avec l'entrée en vigueur du cadre prudentiel de la Solvabilité Basée sur les Risques (SBR).

Par ailleurs, les exercices de stress tests réalisés font ressortir une bonne résilience des entreprises d'assurances aux chocs sur le portefeuille actions et immobilier et aux conditions macroéconomiques et techniques défavorables.

Assurance Automobile : Lancement de l'application E-constat

Lancement à partir du 1er décembre 2022 d'une application E-constat sur l'ensemble du territoire national dont l'objectif est de dématérialiser le constat amiable papier en générant un constat électronique. L'application est installée exclusivement sur les téléphones mobiles des agents constateurs permettant ainsi de déclarer facilement et rapidement un accident matériel aux entreprises d'assurances.

Une attestation E-constat est remise aux assurés pour permettre le téléchargement du constat électronique et procéder à la déclaration du sinistre auprès de leurs intermédiaires d'assurances (agents, courtiers et bureaux de gestion directe relevant des entreprises d'assurances)

Rendez-vous de Casablanca de l'assurance

Organisation de la 8ème édition du Rendez-vous de Casablanca de l'Assurance par la Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurances et de Réassurance, tenue les 23 et 24 mars 2022.

L'évènement s'est articulé autour deux thèmes :

- Le rôle de l'assurance dans le développement durable notamment autour des enjeux environnementaux, sociaux et de la gouvernance.
- La place des entreprises d'assurance dans un système de santé universel alors qu'elles ont été, depuis l'indépendance du Maroc, au cœur de l'assurance maladie de base.

Conclusion d'un mémorandum d'entente avec la Financial Regulatory Authority d'Egypte

Signature, le 20 octobre 2022 à Marrakech, d'un mémorandum d'entente entre l'ACAPS et la Financial Regulatory Authority d'Egypte (FRA) dans le domaine de la supervision et du contrôle du secteur des assurances. La signature de ce mémorandum est intervenue en marge d'une conférence internationale organisée par l'AMMC sous le thème : « Global Capital Markets - Expect the unexpected : a trilemma for capital markets ».

L'accord conclu entre l'ACAPS et la FRA a pour objet de renforcer la coordination entre les deux autorités et vise à :

- Développer l'échange d'expériences et d'expertises entre les deux institutions
- Raffermer la coopération bilatérale, notamment en termes de renforcement des compétences et d'harmonisation de la législation avec les normes internationales.
- Favoriser l'appui mutuel en matière de recherche et de conseil afin de promouvoir les bonnes pratiques et de développer le secteur des assurances

Solvabilité basée sur les risques (SBR)

Restitution par l'ACAPS des résultats de l'étude quantitative du secteur sur le pilier 1.

Lancement par l'ACAPS d'une consultation, le 25 avril 2022, auprès de l'ensemble des compagnies de la place, sur les états de reporting quantitatif (ERQ) qui serviront de base à la communication « quantitative » au superviseur et ce, dans le cadre de la mise en œuvre du pilier 3 portant sur la communication financière à destination du superviseur et du public.

Entrée en vigueur de la provision pour risque tarifaire

Entrée en vigueur de la provision pour risque tarifaire instaurée par l'ACAPS en 2022. Cette provision est destinée à faire face aux engagements de l'entreprise en cas de déficits techniques successifs enregistrés au niveau de la sous-catégorie d'assurance « Maladie – maternité », « Accidents du travail et maladies professionnelles » et la catégorie d'assurance relative aux « Véhicules terrestres à moteur ».

La réglementation prévoit la constitution de cette provision progressivement sur trois exercices à partir de 2022.

Sur le plan fiscal

- Prorogation au 31 décembre 2022, de la période de l'apport de l'OPCI des biens immeubles ouvrant droit à l'avantage fiscal (bénéfice d'une réduction de 50% en matière d'IS au titre de la plus-value réalisée suite à l'apport de biens immeubles à l'OPCI. Pour les sociétés de services ayant le statut de CFC : exonération de l'IS pendant 5 ans et imposition au taux de 8,75% au-delà de cette période.

- Reconduction de la Contribution sociale de solidarité sur les bénéfices pour les sociétés soumises à l'IS lorsque le bénéfice net fiscal est égal ou supérieur à 1 000 000 DH au titre du dernier exercice clos.

Faits marquants 2022

Marché de l'entreprise : Très bonne dynamique commerciale auprès de grands clients Corporate

Wafa Assurance confirme son leadership historique sur le marché de l'entreprise grâce au bon renouvellement 2022 et au gain de programmes auprès de grands clients corporate.

Cette bonne dynamique permettra de renforcer la position de Wafa Assurance sur les risques Entreprise notamment en dommages aux biens, en risques techniques, en Incendie et en Transport.

Démarrage des activités de Wafa Takaful le 21 juin 2022

- Commercialisation des produits d'assurance Takaful en partenariat avec Bank Assafa à partir du 21 juin 2022 avec un démarrage autour de 2 produits :

- « Assafa Takaful Ousra » : contrat d'assurance participative qui garantit le versement d'un capital décès ou invalidité absolue et définitive pour couvrir le financement Mourabaha.
- « Assafa Takaful Dari » : une assurance destinée aux clients ayant bénéficié d'un financement Mourabaha immobilière pour la couverture du bien financé contre les risques d'incendies, d'explosions, dégâts des eaux et bris de glace.

- Convention de partenariat signée le 23 juin 2022 entre Wafa Takaful et BTI Bank (filiale de Bank of Africa) pour la commercialisation des produits de Wafa Takaful dans le réseau BTI Bank. L'offre portera dans un 1er temps sur l'assurance Takaful Décès Invalidité et la Multirisque Bâtiment avant d'être étendue à d'autres produits innovants.

- Taux de captation enregistré à ce stade à 75%.

Assurance inclusive : Poursuite de l'internationalisation

Renforcement de l'offre de l'assurance inclusive dans les pays de présence de Wafa Assurance avec le lancement par Wafa Assurance Vie Sénégal d'un produit Easy Insurance « Solidarité Obsèques » en partenariat avec le Crédit du Sénégal.

Le développement à l'international de cette activité s'est renforcé depuis 2021 avec les lancements du concept Taamine Iktissadi en Tunisie et de deux produits en Côte d'Ivoire et au Cameroun (Sécur'Yako et Assur'Obsèques)

Taux de revalorisation nets élevés sur les produits d'épargne en DH

Les clients de Wafa Assurance détenant un contrat d'assurance épargne ont bénéficié au titre de l'exercice 2021 d'un taux de revalorisation net de 3,0% et 3,1% profitant ainsi d'un niveau de revalorisation se situant dans le haut de la fourchette du marché.

Les assurés de Wafa Assurance bénéficient ainsi de fondamentaux solides de la compagnie, d'une performance issue d'une gestion rigoureuse, de la qualité des placements de la compagnie et de la longue expérience de Wafa Assurance dans l'assurance Vie.

Wafa Assurance fait, pour la première fois, son entrée dans le Top 10 du classement 2022 des 100 premiers assureurs africains

Le magazine Jeune Afrique a publié le classement 2022 des 100 premiers assureurs africains.

Wafa Assurance fait, pour la première fois, son entrée dans le Top 10. Elle se place désormais à la 9ème position.

Wafa Assurance Elue service client 2023 au Maroc

Wafa Assurance élue Service Client de l'Année Maroc 2022. Cette consécration pour la deuxième année consécutive fait suite aux efforts de la compagnie dans l'amélioration de la relation client. Cela fait de Wafa Assurance non seulement un assureur universel mais aussi avec une qualité de service de premier plan.

Réseau de distribution

Convention Nationale des agents généraux

Wafa Assurance a tenu les 25 et 26 novembre 2022 la Convention Nationale des Agents Généraux à Marrakech. Cette convention a été l'occasion de fournir un aperçu global des défis à relever, rappeler les dispositifs d'accompagnement mis en place au profit des agents quel que soit leur positionnement et leur niveau de maturité, insister sur les priorités stratégiques à savoir le renforcement de la synergie, l'accélération du Phygital et l'amélioration de l'expérience client.

Convention Nationale des courtiers partenaires

Wafa Assurance a tenu le 4 novembre 2022 la première convention nationale des courtiers partenaires. Cet événement organisé à Marrakech a réuni ~50 intermédiaires et a été l'occasion de :

- Présenter le positionnement et les métiers de Wafa Assurance au Maroc et en Afrique
- Présenter les chiffres-clés de la compagnie et la diversité de l'offre de produit
- Revenir sur la stratégie Phygital lancée par Wafa Assurance avec ses agents généraux en décembre 2021

Réseau exclusif comptant 308 points de vente au 31 décembre 2022 dont 235 agents et 73 bureaux directs. Le réseau des courtiers s'élève à ~170.

Capital Humain

Nomination de Monsieur Badr-Eddine Belghiti en tant que Directeur Général Délégué de Wafa Assurance en charge du Pôle Assurance des Entreprises à partir du 1er janvier 2023.

Il succèdera à Mme Hakima Al Qoh qui a prévu de faire valoir ses droits à la retraite fin 2022.

Nomination de Madame Fatima Zahra El Idrissi Chraibi au poste de Directeur Exécutif du Pôle Assurance des Personnes.

ESSEC : Remise des certificats à la 1ère promotion Wafa Lead Program

Les lauréats de la première promotion du Wafa Lead Program ont reçu leurs certificats le jeudi 13 octobre au Campus de l'ESSEC Africa.

Le programme Wafa Lead entre dans le cadre du plan de formation des cadres de Wafa Assurance en association avec l'ESSEC Africa, incluant deux parcours: Wafa Emerging Leaders pour les cadres et jeunes leaders et Wafa Advanced Management pour les Seniors Managers et cadres dirigeants. Le Groupe Wafa Assurance envisage de former – sur 5 années – 150 collaborateurs, issus de la maison mère et des différentes filiales.

A noter que la 2ème promotion du Wafa Lead Program a entamé son parcours certifiant le 21 octobre avec un premier séminaire en présentiel.

Effectif

Wafa Assurance compte 706 collaborateurs au 31 décembre 2022.

En intégrant les filiales au Maroc et à l'international, Wafa Assurance Groupe compte 1 175 collaborateurs.

Convention annuelle des filiales à l'international

Organisation les 26-27 et 28 janvier de la convention annuelle des filiales à l'international. Les COMEX de l'ensemble des filiales se sont déplacés au siège pour une édition sous le signe de la cohésion et du succès collectif placée sous le thème « We Win Together ».

Cette convention a combiné des échanges avec les fonctions Groupe, des ateliers thématiques et une plénière (sous forme de panels) qui a permis de dresser le bilan des réalisations 2022 des différentes filiales du Groupe et de présenter par la même occasion les plans d'actions 2023.

Cet événement a connu la participation de 130 personnes en présentiel et 150 personnes connectées à distance.

Convention annuelle des collaborateurs 2023

Organisation le 14 janvier 2023 de la convention annuelle des collaborateurs sous le thème « #DyrineNya ». Cette journée de retrouvailles (après 2 éditions 100% digitales) a été un moment privilégié pour revenir sur les réalisations 2022, présenter les plans d'actions 2023 mais aussi partager des moments ludiques (projection de films tournés par les collaborateurs, animations,...)

Communication

Wafa Assurance a réalisé un **film institutionnel** avec pour **objectif de mettre en avant les valeurs de Wafa assurance** et **donner vie aux valeurs** à travers **l'identité principale de la compagnie**.

Les valeurs véhiculées à travers ce film sont les suivantes : **Solidité, expertise, solidarité, gestion de crise, liquidité et prévention**.

Systèmes d'information et transformation digitale

Organisation de la 1ère Marketplace Digitale, le 15 septembre 2022 par la Direction Capital Humain & Communication Interne Groupe et la Digital Factory.

Cet événement dédié à la Centricité Client et au Digital a connu la participation de 416 collaborateurs. Ils ont pu découvrir auprès des Product et Business Owners les différentes applications digitales de Wafa Assurance et assister à deux conférences animées par Mme Magali Noé sur les 2 thèmes ci-après : « centricité client » et « innovation attitude ».

International

Début effectif des opérations de Wafa Life Insurance Egypt

Après le lancement officiel de l'activité de Wafa Life Insurance Egypt en 2021, la filiale a affiné son modèle opérationnel en 2022 avec le démarrage effectif des premières opérations drainant des chiffres prometteurs pour l'atteinte des prévisions.

La proposition de valeur de Wafa Life Insurance Egypt est centrée sur la protection et la valorisation de l'épargne des assurés, la protection de la santé et l'assurance inclusive Taamine Iktissadi.

Le Groupe ambitionne également de déployer l'offre d'assistance à destination du marché égyptien et de la diaspora et de s'appuyer sur les compétences de la filiale égyptienne pour son expansion dans les pays anglophones africains.

Wafa IMA Assistance poursuit son plan de développement à l'international

Démarrage de l'activité de la filiale en Tunisie et dans 3 pays de la CIMA : la Côte d'Ivoire, le Cameroun, le Sénégal et le Mali avec une offre de démarrage autour :

- De l'assistance Voyage
- De l'assistance Evacuation sanitaire
- De l'assistance Automobile

Assurance inclusive : Lancement au Sénégal

L'internationalisation d'easy Insurance se poursuit avec le lancement par Wafa Assurance Vie Sénégal en partenariat avec le Crédit du Sénégal (CDS) d'un produit Solidarité Obsèques « Sécur'Jamm ».

Ce lancement vient renforcer le développement de l'assurance inclusive dans les pays de présence de Wafa Assurance. Pour rappel, le développement à l'international de cette activité s'est renforcé depuis 2021 avec les lancements du concept Taamine Iktissadi en Tunisie et de deux produits en Côte d'Ivoire et au Cameroun (Sécur'Yako et Assur'Obsèques)

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2022 ressort à 10 425 MDH en progression de 14,7% porté par la bonne performance en Vie qui progresse de 18,7% à 5 941 MDH et la progression de la Non-Vie qui ressort à 4 484 MDH en progression de 9,8%.

En Vie, l'activité Epargne progresse de 22,7% tirée par la performance de la bancassurance et de l'épargne groupe. L'activité Décès ressort en progression de 4,3% grâce à la bonne tenue des contrats de prévoyance groupe.

La branche Non-Vie enregistre un chiffre d'affaires de 4 484 MDH à fin 2022 en progression de 9,8% portée par la bonne dynamique en Automobile ainsi que la performance sur le marché des entreprises.

Prestations et frais

Au global, les prestations et frais enregistrent une augmentation de 10,3% sur l'exercice, à 8 631 MDH.

Les prestations et frais Non-Vie ressortent à 2 766 MDH, en hausse de 5,3% sur l'exercice en raison de la croissance de l'activité.

En Vie, les prestations et frais affichent une augmentation de 12,9%, à 5 864 MDH, en raison de l'augmentation des rachats en Epargne combinée à l'effet de croissance de l'activité Décès.

Charges techniques d'exploitation

Les charges techniques d'exploitation ressortent à 1 736 MDH en 2022, en augmentation de 11,4%.

Les charges d'acquisition progressent de 11,5%, à 918 MDH en corrélation avec la croissance de l'activité.

Les charges de gestion clôturent l'année 2022 à 818 MDH, en augmentation de 11,4% en ligne avec la croissance de l'activité.

Rapportées aux primes acquises, ces charges de gestion sont en légère augmentation en Non-Vie de 0,5 pt à 14,9%. En Vie, le ratio des charges de gestion rapportées aux primes acquises ressort en augmentation de 0,1 point, à 2,6%.

Résultat de réassurance

Le résultat de la réassurance ressort à -592 MDH en 2022 contre -382 MDH en 2021.

Cette évolution s'explique principalement par la baisse de la sinistralité de pointe fortement cédée en réassurance.

Résultat des placements

Le résultat des placements affectés s'établit à 1 247 MDH, au 31 décembre 2022, en baisse de 22% par rapport à 2021.

Le résultat financier ressort à 394 MDH en Non-Vie contre 553 MDH en 2021 en raison de la forte reprise sur provision constatée en 2021 à la sortie de la crise Covid-19.

En Vie, le résultat financier ressort en baisse de 18,4%, à 853 MDH contre 1 046 MDH en 2021 en raison de la forte baisse du marché boursier en 2022 ayant généré des dotations aux provisions pour dépréciation.

Provisions techniques

Les provisions techniques se sont renforcées de 1 942 MDH, soit 5,1%, pour s'établir à 39 961 MDH au terme de l'exercice 2022.

Les provisions techniques Non-Vie ressortent à 10 920 MDH, en hausse de 2,7% sous l'effet de la croissance de l'activité.

Les provisions techniques Vie s'établissent à 29 041 MDH, en hausse de 6% suite à la croissance des encours en épargne liée au développement de l'activité en 2022.

Résultats

En Non-Vie, le résultat technique régresse de 16,8%, à 157 MDH, impacté par la baisse des marchés financiers et l'entrée en vigueur de la provision pour risque tarifaire.

Le résultat technique de l'activité Vie est en progression de 36 MDH, à 457 MDH suite à l'amélioration de la sinistralité atténuée par de la baisse du marché boursier.

Quant au résultat non technique, il ressort à 57 MDH contre 2 MDH en 2021, du fait de l'augmentation des produits courants.

Compte tenu de la charge d'Impôts sur les Sociétés (64 MDH), la compagnie dégage un bénéfice net sur l'exercice 2022 de 607 MDH contre 536 MDH au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de 13,2%.

Proposition d'affectation du résultat

Sur la base d'un résultat net de l'exercice 2022 de 607.146.335,29 dirhams et d'un report à nouveau à fin 2021 de 4.787.433.001,26 dirhams, le montant distribuable au titre de l'exercice 2022 s'élève à 5.394.579.336,55 dirhams.

Le Conseil d'Administration propose de répartir ce montant comme suit :

Réserve légale	
Dividende	455.000.000,00
Réserve facultative	
Report à nouveau	4.939.579.336,55
Total	5.394.579.336,55

Le Conseil d'Administration propose donc de distribuer un dividende de 130 dirhams par action.

Le dividende ainsi fixé sera mis en paiement à partir de lundi 19 juin 2023 aux guichets d'Attijariwafa bank.

Solvabilité et Fonds Propres

Les fonds propres de la compagnie s'établissent à 6 356 MDH en augmentation de 3,0% après distribution en 2022 d'un dividende de 420 MDH.

En application des dispositions réglementaires, le taux de couverture de la marge de solvabilité s'établit à 241%, en baisse de 52 pts par rapport à 2021 impacté par la baisse du marché boursier.

Délai de paiement fournisseurs

en milliers de dirhams	(A) Montrant des dettes fournisseurs à la clôture A = B + C + D + E + F	(B) Montant des dettes non échues	Montant des dettes échues				Délai de règlement moyen (en nombre de jours)
			(C) Dettes échues de moins de 30 jours	(D) Dettes échues de entre 31 et 60 jours	(E) Dettes échues de entre 61 et 90 jours	(F) Dettes échues de plus de 90 jours	
Date de clôture exercice 2022	12 285	9 920	0	0	0	0	20
Date de clôture exercice 2021	9 920	9 920	0	0	0	0	29

Analyse de l'activité consolidée

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2022 ressort à 11 639 MDH en hausse de 18,9% portée par la croissance de l'activité au Maroc et la bonne performance des filiales Vie et Non-Vie à l'international.

Le chiffre d'affaires 2022 est issu, à hauteur de :

- 10 151 MDH de Wafa Maroc et 316 MDH de Wafa IMA Assistance
- 373 MDH d'Attijari Assurance en Tunisie
- 800 MDH des filiales en zone CIMA

Comparativement à 2021, le chiffre d'affaires consolidé est en hausse tiré par la performance en Vie (+25%) et en Non vie (+11,8%).

La contribution des filiales dans le chiffre d'affaires consolidé en léger recul en 2022 à 12,8% vs 14,1% en 2021 du fait de la forte progression de l'activité de Wafa Maroc. Les filiales à l'international totalisent un chiffre d'affaires de 1 173 MDH soit 10,1% dans le chiffre d'affaires consolidé. Les filiales Vie affichent globalement un chiffre d'affaires de 959 MDH, soit une contre-performance de -22 MDH par rapport à 2021, impactées par le contrat exceptionnel en Tunisie. Le chiffre d'affaires des filiales Non-Vie de la zone CIMA est en progression de 45% à 213 MDH.

Résultat net consolidé

Le RNPG de l'exercice 2022 ressort à 776 MDH vs 424 MDH en 2021 en hausse de 83% expliquée par l'amélioration enregistrée par Wafa Maroc et dans une moindre mesure l'amélioration de la rentabilité des filiales. L'augmentation du résultat de Wafa Maroc est issue principalement de la progression de l'activité, du retour de la sinistralité Vie à des niveaux plus bas en 2022 et de la bonne tenue de l'activité Non-Vie.

Placements

Les placements du groupe totalisent 49.486 MDH au 31 décembre 2022 vs. 51.472 MDH en 2021 soit une baisse de 3,9% liée à la tendance baissière du marché boursier.

Passifs d'assurance et d'investissement

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement totalisent 45.274 MDH au 31 décembre 2022 vs. 44 456 MDH en 2021 soit une augmentation de 1,8% liée à la croissance de l'activité tant en Vie qu'en Non Vie.

Capitaux propres consolidés

Les capitaux propres consolidés s'élèvent à 8 317 MDH au 31 décembre 2022 vs. 9 419 en 2021 en recul de -12% impactés notamment par la baisse des plus-values latentes dans un contexte boursier défavorable.

Les capitaux propres part du groupe ressortent également en recul de -12% à 8 057 MDH.

Activité des filiales

Wafa IMA Assistance

Les primes émises s'élèvent à 370,8 MDH, en progression de 24% par rapport à 2021.

Le résultat net de l'exercice 2022 s'élève, pour sa part, à 41,4 MDH vs. 30,4 MDH en 2021.

Attijari Assurance (Tunisie)

Le Chiffre d'affaires ressort en baisse de 15,7% à 112 MTND (373 MDH) vs. 133 MTND en 2021.

Le chiffre Décès ressort en régression de 5,6% à 19,7 MTND et le chiffre d'affaires Epargne ressort à 92 MTND en baisse de 17,6% comparé à 2021.

Le résultat net ressort bénéficiaire à 14 MTND (~ 47 MDH) vs. 11,3 MTND en 2021 soit une croissance de +26,1%

Wafa Assurance Vie Sénégal

Le chiffre d'affaires à fin 2022 ressort à 13,6 Mrds FCFA (221,6 MDH), en légère croissance de 0,5%.
Le résultat net ressort à 801,9 MFCFA (12,9 MDH) en régression de 6,9%.

Wafa Assurance Sénégal (Non-Vie)

Le Chiffre d'affaires ressort à 5 183,9 MFCFA (85 MDH) en progression de 67,4%.
Le Résultat Net Non Vie ressort bénéficiaire à 143 MFCFA (2,3 MDH) contre un déficit de -193 MFCFA en 2021.

Wafa Assurance Vie Côte d'Ivoire

Le Chiffre d'affaires 2022 ressort à 16,139 Mrds FCFA (264 MDH), en croissance de 13,4% par rapport à 2021.
Le résultat net ressort à 1 773,8 MFCFA (28,9 MDH) en progression de 35%.

Wafa Assurance Côte d'Ivoire (Non-Vie)

Le Chiffre d'affaires Côte d'Ivoire Non Vie ressort à 4,891 Mrds FCFA (80 MDH) en hausse de 43,3% comparé à 2021.
Le Résultat net Non Vie ressort à 27,3 MFCFA (0,4 MDH) contre un déficit de -174,3 MFCFA en 2021.

Wafa Assurance Vie Cameroun

Le Chiffre d'Affaires ressort à 6,222 Mrds FCFA (102 MDH) en hausse de 0,3% par rapport à fin 2021 (6,204 Mrds FCFA).
Le résultat net Vie 2022 ressort à 506,4 MFCFA (8,3 MDH) en croissance de 26,6% comparé au résultat Vie 2021 (400,1 MFCFA).

Wafa Assurance Pro Assur SA (Non-Vie)

Le Chiffre d'Affaires Pro Assur SA enregistre une augmentation à fin 2022 de 15,9% à 2 971,8 MFCFA (48,5 MDH).
Le résultat net est déficitaire de -698,3 MFCFA (-11,4 MDH) contre un déficit -1 066 MFCFA (-17,3 MDH) à fin 2021.

MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Le conseil d'administration de Wafa Assurance se compose comme suit :

- Monsieur Ramses ARROUB	Président
- Monsieur Hassan OURIAGLI	Administrateur
- Monsieur Abdelmjid TAZLAOUI	Administrateur
- Monsieur Aymane TAUD	Administrateur
- Monsieur Mohamed EL KETTANI	Administrateur
- OGM représenté par Monsieur Mohamed EL KETTANI	Administrateur
- Monsieur Hassan BERTAL	Administrateur
- Monsieur Ahmed Ismail DOUIRI	Administrateur
- Monsieur Boubker JAI	Administrateur
- Monsieur Gilles DUPIN	Administrateur
- Madame Magalie NOE	Administrateur
- Madame Marie-Laure MAZAUD	Administrateur
- Madame Rachida BENABDALLAH	Administrateur

En tant que président du Conseil d'Administration, Monsieur Ramses ARROUB exerce les mandats/fonctions suivants :

M. Ramses ARROUB

- **Mandat d'administrateur** : CIMR, Atlas Hospitality Morocco, Pro Assur Cameroun, Wafa Assurance Côte d'Ivoire SA, Wafa Assurance Vie Côte d'Ivoire SA, Wafa Assurance Sénégal SA, Wafa Assurance Vie Sénégal SA, Wafa Assurance Vie Cameroun.
- **Représentant permanent de Wafa Assurance en tant qu'administrateur** : Attijari Assurance Tunisie, Wafa Assurance Côte d'Ivoire SA, Wafa Assurance Vie Côte d'Ivoire SA, Wafa Assurance Sénégal SA, Wafa Assurance Vie Sénégal SA, Wafa Assurance Vie Cameroun, Pro Assur, A6 Immobilier, LESIEUR, SUTA, Sucrunion, Akwa Africa, Cosumar, Wafa Takaful, Société de Sels de Mohamma.
- **Représentant permanent de Wafa Assurance au Conseil de Surveillance** : Inter Mutuelle Assistance, MARSAMAROC.
- **Président** : Wafa Ima Assistance, Wafa Life Insurance Egypt, Panorama, Wafa Real Estate Investment, Wafa Real Estate Management.

Autres mandats d'administrateurs :

M. Hassan OURIAGLI

- **Mandat d'administrateur** : ACIMA, Africaplano, African Hospitality Group, AHM Gestion, Al Mada Gestion, Digibay, Compagnie Chérienne des produits du naphte Naphta, Hospitality Holding Company, Lafarge Maroc, Lafarge Holcim Maroc, MANAGEM, Nareva Holding, Nareva Power, OFNA, Orientis Invest, Prestige Resorts, Rihla Ibn Battuta Prod, Société Immobilière AGENA, Société Africaine de Tourisme, Société Centrale d'Investissements Immobiliers, Société Immobilière Centuris, Société Immobilière Mandarona, Wafa Assurance, Wana Corporate.
- **Président Directeur Général** : Al Mada, Al Mada Capital, DAN Maroc, First Connect SAT, ONA Courtage, ONA International, Réserves Immobilières.

M. Abdelmjid TAZLAOU

- **Mandat d'Administrateur** : Attijariwafa bank, Lafarge Holcim Maroc, Fenie Brossette, Rebab, Al Mada, Prestalys, Samed Développement, Sindibad Holding, Sindibad Beach Resort, Sindipark, Education Développement Company SA, Lycée El Bilia Privé SA, El Bilia Skolar Lisasfa Privé SA, Elémentaire Leon l'Africain Privé, Elémentaire El Bilia Privé, Marjane Holding, Wana Corporate, Nareva Holding, Atlas Hospitality Gestion, African Hospitality Group, Lafarge Maroc, Lafarge Holcim Maroc Afrique, CIMR, Fondation ONA, ONA International.
- **Président Directeur Général** : Zellidja, Onapar- Ametys, Sapino, Orientis Invest, Prestige Resorts, Mandarona, HCO, WHA, Mehdiya City, Mehdiya Rivages, SAT, AGENA, Centuris, SCII, Darwa, Villeneuve, El Imtiaz, Chantimar, OHIO, Immobilière Al Ain, Marogolf, Samed Holding, Résidence Acacia, A6 Immobilier, UMEP, US Education Company Privé, OFNA.
- **Gérant** : La Marocaine des golfs, Skimmo, MKN Immo
- **Président du Conseil** : Marodec, Novalys
- **Président du Conseil d'Administration** : Des 07
- **Président du Conseil de Surveillance** : Mabani Zellidja
- **Liquidateur** : SFPZ (société en liquidation)
- **Représentant permanent d'Al Mada en tant que Président** : Université ONA
- **Vice-Président du Conseil de Surveillance** : Résidences Suncity.

M. Aymane TAUD

- **Mandat d'administrateur** : Al Mada, African Hospitality Group, Atlas Hospitality Morocco, Attijariwafa bank, AHM Gestion, First Connect Sat, Nareva Holding, Omnium de Gestion Marocain, ONA Courtage, ONA International, Réserves Immobilières, Wana Corporate.
- **Président du Conseil d'Administration** : Al Mada Gestion
- **Président Directeur Général** : Al Mada Capital, Al Mada Gestion
- **Directeur Général Délégué** : Al Mada, ONA International
- **Vice-Président** : Lafarge Maroc, Lafarge Holcim Maroc, Lafarge Holcim Maroc Afrique

M. Mohamed EL KETTANI

- **Mandat d'administrateur** : Attijari bank Tunisie, Attijari Ivoire, CBAO, SCB, CAPRI, Wafa Gestion, Wafa Cash, Fondation ONA, Université Al Akhawayn, Casa Madrid Développement, Fondation Mohamed V pour la Solidarité, Fondation Gestion Centre National Med V pour les Handicapés.
- **Représentant AWB** : Al Mada
- **Président** : Omnium de Gestion Marocain, Attijariwafa bank Europe, Fondation Actua, Fondation Attijariwafa bank, Association Gestion Centre de TPE Solidaires.
- **Président du Conseil d'Administration** : BCM Corp.
- **Président représentant AWB** : Attijari Finance Corp
- **Administrateur représentant AWB** : Andalucarthage, Attijari Africa Holding, SIB.
- **Membre Conseil de Surveillance** : Bank Assafa, Wafa Immobilier, Wafasalaf, Optorg
- **Associé Gérant** : El Omaria 1, El Omaria 2, El Omaria 3, El Omaria 4
- **Vice-Président Délégué** : GPBM
- **Administrateur Non Exécutif** : Attijariwafa bank Egypt
- **Administrateur représentant Attijari Africa Holding** : Attijari West Africa
- **Administrateur représentant OGM** : CIMR

<p>M. Hassan BERTAL</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mandat d'administrateur : Wafa Ima Assistance, Wafa Gestion, Media Réseaux, Attijari Payment Processing, Attijari Africa Holding, Attijari Opérations Africa, Attijari Ivoire, Attijari CIB Africa, Attijari Africa, Diners Club du Maroc, Wafa Trade, FINAPRO, wafa Trust, Attijari Gestion, AWB Europe, Gestfonds, Attijari Factoring, Wafa Ild, Attijari Immobilier, CBAO, Crédit Du Maroc Fonds, Wafa Cash, SCB, Attijari Patrimoine Valeurs, Attijari Patrimoine Multigestion, Attijari Diversifié, Attijari Obligations, Attijari Patrimoine Diversifié, Attijari Patrimoine Taux, Attijari Sélection, Attijari Trésorerie, WG Diversifié, Fructivaleurs, Palmares Financières, WG Croissance. - Membre Conseil de Surveillance : Wafasalaf, Wafa Immobilier, Bank Assafa, Dar Assafaa - Président du Conseil d'Administration : Wafa Courtage - Membre représentant AWB : Wafabail
<p>M. Ismail DOURI</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mandat d'administrateur : AWB Europe, SIB, BIA Togo, UGB, CDC, Attijari bank Tchad, Wafacash, Sté Immobilière Pasteur, Omnium de Gestion Marocain, Hivernage, BCM Corp, Attijari Al Aakaria Al Maghribia, Attijari Recouvrement, Attijari Payment Processing, Attijari IT Africa, Attijari CIB Africa, Attijari Al Youssoufia, Attijari Africa, SOMGETI, Belazi, Marrakech Expansion, Wafa Trust, Attijari West Africa, Dial Technologies, Attijariwaf Bank (Middle East) Limited. - Administrateur Général : CAFIN, FILAF - Président Directeur Général : Wafa Foncière, Attijari Africa Holding, Attijari Ivoire. - Président du Conseil d'Administration : Attijari Opérations Africa, Andalucarthage Wafa Corporation - Président Conseil de surveillance représentant AWB : Wafa Immobilier - Président : Attijari Morocco Mauritanie, Attijari Afrique participations, Care International Maroc - PCA représentant AWB : Attijari Factoring, Wafa Ild - PCA & CA FIN : CBAO - Président Conseil de Surveillance : Wafabail, Wafasalaf - Administrateur Non Exécutif : AWB Egypt - Administrateur représentant Andalucartage : ABT - Administrateur représentant AWA : CDS, BIM - Administrateur représentant AWB : SCB, Attijari REIM - Président représentant AWB : Bank Assafa, Dar Assafaa - Président & AWB : ABM - Associé Gérant : SAF - Associé : Zakat, Maimouna, El Bot - Director : KASOVI - Membre du Conseil d'Administration : Wafacash Tunisie
<p>M. Boubker JAI</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mandat d'administrateur : Attijari Bank Tunisie, CBAO, SIB, SCB, et Attijari bank Europe.
<p>M. Gilles DUPIN</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mandat d'administrateur : MAMDA Ré, Alma Capital Europe, Sicav Alma Capital Investments Funds, Sicav Fonds Massinissa Maroc, Sicav Alma Platinum IV. - Président du Conseil d'Administration : Vitis Life (Luxembourg). - Président et administrateur délégué : Monceau Euro Risk, Monceau International SA, Monceau Participations SA, Sogimme II (Luxembourg). - Administrateur Unique : Monceau Life & Pension Holding (Luxembourg) - Représentant de Monceau International au CA : Aedes SA - Gérant : SARP Europe sàrl
<p>Mme. Magali NOE</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mandat d'administrateur : Kwiper, Greenshield, Tradeln, Fastlane, FITT - Autres Fonctions : Fondatrice et CEO du cabinet de conseils aux entreprises, Présidente du pôle de labélisation assurance du Pôle Finance Innovation, Secrétaire générale de l'école polytechnique assurance, Membre du comité stratégique de FITT, Secrétaire générale de Greenshield
<p>Mme. Marie-Laure MAZAUD</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mandat d'administrateur : FM Holding, Metro Fibre Networx Proprietary Limited, Nachtigal Hydro Power Company - Présidente : STOA Power Brazil I, STOA Metro Brazil I - Directrice Générale : STOA SA, STOA Wind I, STOA Dominican Wind - Directrice : STOA Africa Limited. - Autres Fonctions : Présidente du Comité des Comptes et des Risques de FM Holding, Membre du Comité d'Audit et du Comité des Nominations et Rémunérations de Nachtigal Hydro Power Company et de Metro Fibre Networx Proprietary Limited
<p>Mme. Rachida BENABDALLAH</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mandat d'administrateur : CIMR, OPTORG, Attijariwafa bank Europe, HPS - Autres Fonctions : membre du Comité de pilotage et du comité d'Audit de la CIMR, Membre du CRC d'Optorg et d'Attijariwafabank Europe, Membre du CNR et du comité Stratégique et RSE de HPS

Conformément aux dispositions légales, nous soumettons à votre approbation le rapport spécial des commissaires aux comptes relatifs aux conventions visées aux articles 56 et suivants de la loi n°17/95 sur les sociétés anonymes telle que modifiée et complétée.



RAPPORT SUR
**L'ACTIVITE ET
LES RESULTATS**

Stabilité financière : 16ème réunion du Comité de Coordination et de Surveillance des Risques Systémiques



Le Comité de Coordination et de Surveillance des Risques Systémiques (CCSRS) tenu le 22 décembre 2022 a passé en revue les conclusions des réunions mensuelles de ses représentants tenues depuis l'avènement de la crise sanitaire ainsi que l'évolution des indicateurs de suivi. Ces derniers continuent de montrer une solidité et une résilience du secteur financier marocain :

- Le secteur des assurances a continué à afficher des fondamentaux solides et à démontrer sa résilience malgré la conjoncture internationale difficile marquée par de fortes incertitudes. Sur le plan technique, le secteur a maintenu au terme des trois premiers trimestres de 2022 un bon rythme de croissance de l'ordre de 7,7% par rapport à la même période de l'année précédente, pour atteindre 42,4 milliards de dirhams.
- Sur le plan financier, les placements des entreprises d'assurances ont augmenté de 3% depuis le début de l'année pour s'établir à 216,7 milliards de dirhams à fin septembre. Toutefois, les plus-values latentes se sont repliées de 40,6% pour se situer à 19,3 milliards de dirhams, en raison notamment de la baisse du marché boursier et de la hausse des taux du marché secondaire.
- En matière de rentabilité, le résultat net a enregistré à fin juin une amélioration de l'ordre de 11,3%.
- Concernant la solvabilité, le secteur continue de dégager une marge moyenne de plus de trois fois le minimum réglementaire requis.

Assurance maladie obligatoire : Elargissement aux bénéficiaires du RAMED



Basculent, dès le 1er décembre, de 10,4 millions de personnes correspondant à ~4 millions de ménages du RAMED vers l'AMO. Plusieurs textes réglementaires, nécessaires à cette dernière étape ont été adoptés par le conseil du gouvernement lors des réunions des 17 et 24 novembre.

Les ex-ramédistes vont garder les mêmes acquis, à savoir une accessibilité directe aux hôpitaux sans avance de frais et sans tickets modérateurs (reste à charge), et une prise en charge totale dans tous les soins offerts dans le secteur public. Ils auront, par ailleurs, la possibilité – pour la première fois – d'accéder également au secteur privé dans les mêmes conditions que les autres catégories de bénéficiaires de l'AMO.

Assurance maladie obligatoire (AMO) : Approbation de 14 protocoles thérapeutiques

Adoption par le ministère de la Santé et de la Protection sociale de 14 protocoles thérapeutiques élaborés dans le cadre d'une convention nationale regroupant l'Agence Nationale de l'Assurance maladie (ANAM) et les partenaires concernés. Ces protocoles visent à harmoniser les pratiques professionnelles et à garantir un accès sûr et coordonné à des prestations médicales de qualité. Ils contribuent par ailleurs à la régulation et à l'encadrement technique de l'AMO de base dans l'objectif de préserver les équilibres financiers des régimes d'assurance maladie.

Assurance inclusive : Les établissements de paiement désormais autorisés à commercialiser ces produits

- Publication le 21 juillet 2022 par le secrétariat général du gouvernement (SGG) de **la circulaire autorisant les établissements de paiement à commercialiser les produits d'assurance inclusive**, et ce après obtention d'une autorisation délivrée par l'ACAPS.
- Cet élargissement important dans **les réseaux de distribution de l'assurance inclusive** va permettre à **des millions de marocains** de souscrire à une assurance pour se couvrir ainsi que leurs familles de plusieurs risques (Décès, Hospitalisation, Incendie, dégâts des eaux...).
- **Wafa Assurance est présente sur ce segment depuis 2012**. Elle a bénéficié d'une expérience à succès sur **un produit de micro assurance obsèques lancé avec Al Barid Bank (Rahma) avant de déployer en 2019 avec Al Barid Bank et en 2020 avec Attijariwafa Bank la gamme Taaamine Iktissadi qui propose des produits simples et accessibles en couverture des risques de Décès, d'Hospitalisation et Dommage**.

Autorisation de la Vente en ligne des produits d'assurance

- Entrée en vigueur au 1er juillet 2022 de la nouvelle instruction de l'ACAPS relative **aux dispositifs électroniques de vente en ligne de produits d'assurance** qui énonce les conditions et les modalités à observer permettant la conclusion de contrats d'assurance.
- Désormais, la souscription d'un contrat d'assurance est possible selon deux options :
 - **Une contractualisation en ligne** avec une signature électronique des deux parties;
 - **Une offre faite en ligne et envoi du contrat physique au client** pour signature manuscrite.

ACAPS : Séminaire du Groupe des Contrôleurs d'Assurance Francophones (GCAF)

Tenue les 26 et 27 janvier 2023 à Rabat du séminaire du Groupe des Contrôleurs d'Assurances Francophones (GCAF) ; Ce séminaire, présidé par l'ACAPS, a rassemblé les représentants d'une vingtaine de pays et a été axé sur 2 thématiques principales : les Fonds de garantie et l'assurance inclusive.

Le séminaire a permis d'une part d'échanger autour des meilleures pratiques dans ces domaines et de discuter des dernières évolutions en matière de contrôle des assurances et, d'autre part, d'examiner les moyens susceptibles de développer le partenariat et de favoriser les canaux de coopération et d'échange d'expertise entre les membres du GCAF.

SBR : Restitution des résultats du pilier 1 et lancement des travaux de la mise en œuvre du pilier 3

- **Pilier 1 : restitution par l'ACAPS des résultats de l'étude quantitative du pilier 1**. Ces résultats sont en cours de discussion par le secteur.
- **Pilier 3 : lancement** par l'ACAPS d'une **consultation**, le 25 avril, auprès de l'ensemble **des compagnies de la place** – sur les **états de reporting quantitatif (ERQ)** qui serviront de base à la **communication « quantitative »** au **superviseur** et ce, dans le cadre de **la mise en œuvre du pilier 3** portant sur **la communication financière** à destination du **superviseur** et du **public**.

ACAPS : Publication des indicateurs-clés de l'activité technique et financière du secteur au 31 décembre 2022

ROYAUME DU MAROC



الجمعية المغربية للتأمين والاعتماد
 ASSOCIATION MAROCAINE D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE
 Association of Moroccan Insurers and Reinsurers

L'ACAPS a tenu une réunion le 13 février avec l'ensemble des compagnies de la place afin de partager les indicateurs-clés de l'activité technique et financière du secteur dans son ensemble.

- Au 31 décembre 2022, le secteur enregistre un chiffre d'affaires de 54,9 Mrds Dhs en croissance de +9,3% vs. 2021. Cette progression est tirée à la fois par le chiffre d'affaires Vie qui affiche une progression de 11,5% pour s'établir à 25,6 Mrd Dhs et par le chiffre d'affaires Non-vie qui affiche une croissance de 7,5% pour s'établir à 29,3 Mrd Dhs.
- Wafa Assurance affiche au global une croissance du chiffre d'affaires supérieure à celle du marché hors WA (14,7% vs. 8,1%). Cette surperformance est tirée aussi bien par la Vie que par la Non-vie qui affichent des croissances respectives de 18,7% et de 9,8% (vs. 9,5% et 7,1% pour le mhé hors WA).

Chiffres d'affaires - Evolution entre 2013-2022 (en Gdhs)



Rendez-vous de Casablanca de l'Assurance

Organisation de la 9ème édition du Rendez-vous de Casablanca de l'Assurance par la Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurances et de Réassurance. Cette édition, tenue les 8 et 9 mars 2023 a été placée sous le thème : « Assurance automobile entre progrès technologiques et évolution des mobilités ».

Un focus particulier a été porté à l'assurance automobile, une branche de grande importance dans le secteur, au vu des bouleversements que connaît son écosystème. L'événement vise à traiter les grandes tendances mondiales liées à l'innovation en assurance automobile ainsi que des défis qu'impose l'évolution des mobilités.

Assurance Automobile : Lancement de l'application E-constat

Lancement à partir du 1er décembre d'une application E-constat sur l'ensemble du territoire national dont l'objectif est de dématérialiser le constat amiable papier en générant un constat électronique. L'application est installée exclusivement sur les téléphones mobiles des agents constateurs permettant ainsi de déclarer facilement et rapidement un accident matériel aux entreprises d'assurances.

Une attestation E-constat est remise aux assurés pour permettre le téléchargement du constat électronique et procéder à la déclaration du sinistre auprès de leurs intermédiaires d'assurances

ACAPS : Conclusion d'un mémorandum d'entente avec la Financial Regulatory Authority d'Egypte (FRA)

Signature, le 20 octobre 2022, d'un mémorandum d'entente entre l'ACAPS et la la Financial Regulatory Authority d'Egypte (FRA) dans le domaine de la supervision et du contrôle du secteur des assurances. L'accord conclu entre l'ACAPS et la FRA a pour objet de renforcer la coordination entre les deux autorités.

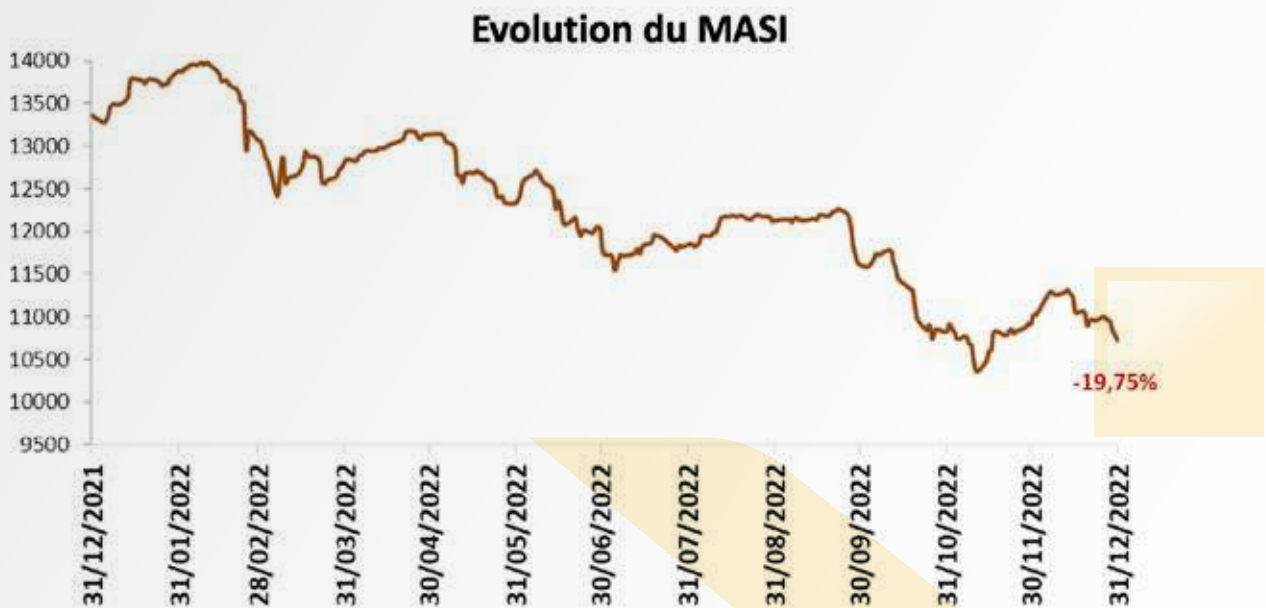
6ème rencontre annuelle de la FNACAM



Organisation le 16 novembre 2022 par la FNACAM (Fédération Nationale des Agents et Courtiers d'Assurance au Maroc) de sa 6ème rencontre annuelle sous le thème : « L'avenir du métier d'intermédiaire d'assurance, solutions innovantes face à un marché en pleine mutation ».

Cette rencontre avait comme but de discuter les enjeux et défis actuels auxquels sont confrontés les intermédiaires d'assurance et des solutions recommandées dans un marché en pleine mutation. Ce rendez-vous était également l'occasion de traiter les nouveaux aspects liés à l'activité tels que les nouvelles conditions d'accès à la profession d'intermédiaire d'assurances, le projet de refonte du traité de nomination et la digitalisation. En plus de ces thèmes, la refonte du livre IV du Code des assurances a été au cœur des débats.

Contre performance boursière à -19,75% au 31 décembre 2022 et tendance haussière de la courbe des taux



- A fin décembre 2022**, une remontée des taux est enregistrée sur le **marché secondaire des Bons du Trésor** touchant tous les **compartiments de la courbe**, en particulier **le moyen et long terme** avec respectivement des hausses de **99 pbs** pour le **5 ans**, **86 pbs** pour le **10 ans** et de **67 pbs** pour le **20 ans**. Les **taux s'établissent** ainsi à **3,19% à 10 ans**, **3,41% à 15 ans** et **3,55% à 20 ans**.
- Sur le marché actions, le MASI affiche **une contre-performance y-t-d de -19,75%**, ramenant la **capitalisation boursière à 561,1 Md MAD** au 31 décembre 2022, **en baisse de 129,6 Md MAD** par rapport au 31/12/2021.

Marché de l'entreprise : Très bonne dynamique commerciale auprès de grands clients Corporate

Wafa Assurance confirme son leadership historique sur **le marché de l'entreprise** grâce au bon renouvellement 2022 et au gain de programmes auprès de grands clients corporate.

Cette bonne dynamique permettra de renforcer la position de Wafa Assurance sur les risques Entreprise notamment en dommages aux biens, en risques techniques, en Incendie et en Transport.



Assurance Vie : Un taux de valorisation des contrats Epargne pour l'exercice 2022 en haut de la fourchette du marché

- Les clients de Wafa Assurance détenant un contrat d'assurance épargne bénéficieront au titre de l'exercice 2022 **d'un taux de revalorisation net de 3,1% et 3,2% en hausse de 10 Bps** profitant ainsi d'un niveau de revalorisation se situant dans le haut de la fourchette du marché.
- Ces niveaux de rendements intéressants, pour tous les clients de Wafa Assurance, qu'ils soient nouveaux clients ou clients historiques, sont réalisés grâce aux **investissements historiques de Wafa Assurance en obligations ainsi que les achats d'actions à des prix de revient générant des plus values**. De plus, la taille du bilan de Wafa Assurance permet **des économies d'échelle bénéfiques aux clients**.
- Les assurés de Wafa Assurance bénéficient ainsi de **fondamentaux solides de la compagnie, d'une performance issue d'une gestion rigoureuse, de la qualité des placements de la compagnie** et de **la longue expérience de Wafa Assurance dans l'assurance Vie**.



Assurance Takaful : Démarrage des activités de Wafa Takaful le 21 juin 2022



- **Commercialisation des produits d'assurance Takaful** en partenariat avec **Bank Assafa** à partir du **21 juin 2022** avec un démarrage autour de **2 produits** « **Assafa Takaful Ousra** » et « **Assafa Takaful Dari** ».
- **Convention de partenariat signée** le 23 juin 2022 **entre Wafa Takaful et BTI Bank** (filiale de Bank of Africa) pour la **commercialisation des produits de Wafa Takaful** dans le réseau **BTI Bank**. L'offre porte dans un 1er temps sur **l'assurance Takaful Décès Invalidité** et la **Multirisque Bâtiment** avant d'être étendue à **d'autres produits innovants**.
- Le **cumul des contrats signés au 31 décembre 2022** par **Wafa Takaful** s'élève à **6 954**, **Wafa Takaful** couvre ainsi **~76% des financements de son partenaire Bank Assafa**.
- Au 31 décembre 2022, **Wafa Takaful** capte **~32% des primes émises du marché (11,8 MDH)**.



Assurance inclusive : Lancement au 1er mars 2023 de « Taamine Wafacash »

- Wafa Assurance et Wafacash mettent en œuvre leur savoir-faire et leur expertise dans leurs domaines respectifs pour offrir aux clients de Wafacash les bénéfices du concept Taamine Iktissadi, développé par Wafa Assurance depuis 2019. Ce lancement fait suite à l'obtention par Wafacash en décembre 2022 de l'agrément lui permettant de commercialiser les produits d'assurance inclusive via son réseau. Une gamme complète de produits sera commercialisée en deux temps: Produits d'assurance Vie et assurance de Personnes (Taamine Al Janaza, Taamine Wladi, Taamine Al Walidine, Taamine Sahti) et Produits d'assurance Dommage (Taamine Bayti, Taamine Mahali). L'alliance entre Wafacash et Wafa Assurance, a pour but d'accompagner les orientations stratégiques nationales, en termes d'accessibilité des services financiers formels, de protection du consommateur et d'éducation financière. Pour rappel, Wafacash compte ~ 6 millions de clients et un réseau de + 2 200 agences présentes dans ~500 localités.
- A date, l'assurance inclusive de Wafa Assurance couvre ~455 000 marocains tirée par la montée du réseau AWB. Wafa Assurance couvre à elle seule 65% de l'objectif fixé par le gouvernement au titre de l'année 2022 dans le cadre du programme de la SNIF (700 000 contrats).



Assistance : Une croissance rentable de Wafa IMA Assistance au Maroc et un bon démarrage à l'international

- Au **31 décembre 2022**, Wafa IMA Assistance affiche des **primes émises** (brutes de commissions de réassurance) de **371 MDhs**, en hausse de **24%** vs. **décembre 2021**.
- La **performance** de Wafa IMA Assistance au **Maroc** lui a **permis** de gagner **2,5 points de part de marché**. Elle capte désormais **21% du marché de l'assistance** (hors acceptations en réassurance)
- En zone CIMA, après une année complète d'activité, les primes émises ressortent à 8,2 MDH outre la garantie financière de 17 MDH.
- Wafa IMA Assistance opère désormais dans 4 pays européens (Espagne, France, Belgique, Italie) et 7 pays Africains (Tunisie, Sénégal, Côte d'Ivoire, Cameroun, Congo Brazzaville, Gabon et Mali) pour un total de primes émises de 80 MDH en 2022 (66,1 MDH en Europe et 13,9 MDH en Afrique)



International : Début effectif des opérations de Wafa Life Insurance Egypt



- Après le lancement officiel de l'activité de Wafa Life Insurance Egypt en 2021, la filiale a affiné **son modèle opérationnel en 2022 avec le démarrage effectif des premières opérations drainant des chiffres prometteurs pour l'atteinte des prévisions**.
- A fin décembre 2022, la filiale affiche un chiffre d'affaires de 102 MEGP (~53,6 MDH) réalisé essentiellement au 2ème semestre, soit un rythme de production mensuel moyen de 17 MEGP. Ces réalisations ne sont pas comprises dans le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2022, la filiale n'ayant pas encore fait son entrée dans le périmètre de consolidation.
- La proposition de valeur de Wafa Life Insurance Egypt est centrée sur la protection et la valorisation de l'épargne des assurés, la protection de la santé et l'assurance inclusive Taamine Iktissadi.

Assurance inclusive : Poursuite de l'internationalisation

Renforcement de l'offre de l'assurance inclusive dans les pays de présence de Wafa Assurance avec le lancement par Wafa Assurance Vie Sénégal d'un produit Easy Insurance « Solidarité Obsèques » en partenariat avec le Crédit du Sénégal.

Le développement à l'international de cette activité s'est renforcé depuis 2021 avec les lancements du concept Taamine Iktissadi en Tunisie et de deux produits en Côte d'Ivoire et au Cameroun (Sécur'Yako et Assur'Obsèques)



Digital : 1ère Marketplace Wafa Assurance

La 1ère Marketplace Digitale, organisée le 15 septembre 2022 par la Direction Capital Humain & Communication Interne Groupe et la Digital Factory a connu une grande mobilisation en interne.

Cet événement dédié à la Centricité Client et au Digital a connu la participation de 416 collaborateurs. Ils ont pu découvrir auprès des Product et Business Owners les différentes applications digitales de Wafa Assurance et assister à deux conférences animées par Mme Magali Noé sur les 2 thèmes ci-après : « centricité client » et « innovation attitude ».



Wafa Assurance fait pour la première fois son entrée dans le Top 10 du classement 2022 des 100 premiers assureurs africains



Le magazine Jeune Afrique a publié le classement 2022 des 100 premiers assureurs africains. A l'instar des éditions précédentes, ce classement est dominé par les groupes sud-africains suivi par Wafa Assurance. Wafa Assurance fait pour la première fois son entrée dans le Top 10.

Wafa Assurance ré-élue pour la 2ème année consécutive service client de l'année au Maroc



Wafa Assurance élue Service Client de l'Année Maroc 2023. Cette consécration fait suite aux efforts de la compagnie dans l'amélioration de la relation client. Cela fait de Wafa Assurance non seulement un assureur universel mais aussi avec une qualité de service de premier plan.

Capital humain

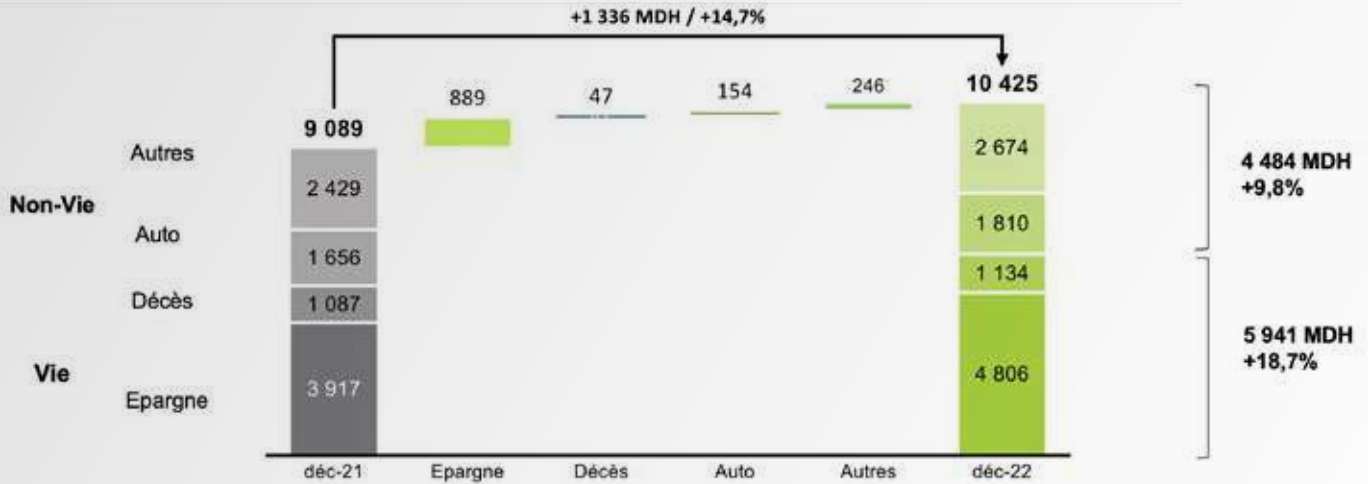
- **Nomination** de Monsieur **Badr-Eddine Belghiti** en tant que **Directeur Général Délégué de Wafa Assurance** en charge du **Pôle Assurance des Entreprises** à partir du **1er janvier 2023**.
- Organisation le **14 janvier 2023** de la **convention annuelle des collaborateurs** sous le thème « **#DyrineNya** ».
- **Organisation** les **26-27 et 28 janvier** de la **convention annuelle des filiales à l'international**. Les **COMEX de l'ensemble des filiales** se sont déplacés au **siège** pour une **édition** sous le signe de la **cohésion** et du **succès collectif** placée sous le thème « **We Win Together** ».
- **Wafa Assurance** compte **706 collaborateurs** au **31 décembre 2022**.
- En intégrant **les filiales au Maroc** et à **l'international**, **Wafa Assurance Groupe** compte **1 175 collaborateurs**.



Réseau de distribution et Courtage

- **Réseau exclusif** comptant **308** points de vente au **31 décembre 2022** dont **235** agents et **73** bureaux directs.
- Le nombre de **démarcheurs** en activité s'élève à **19**.
- Le réseau des **courtiers** s'élève à **~170**

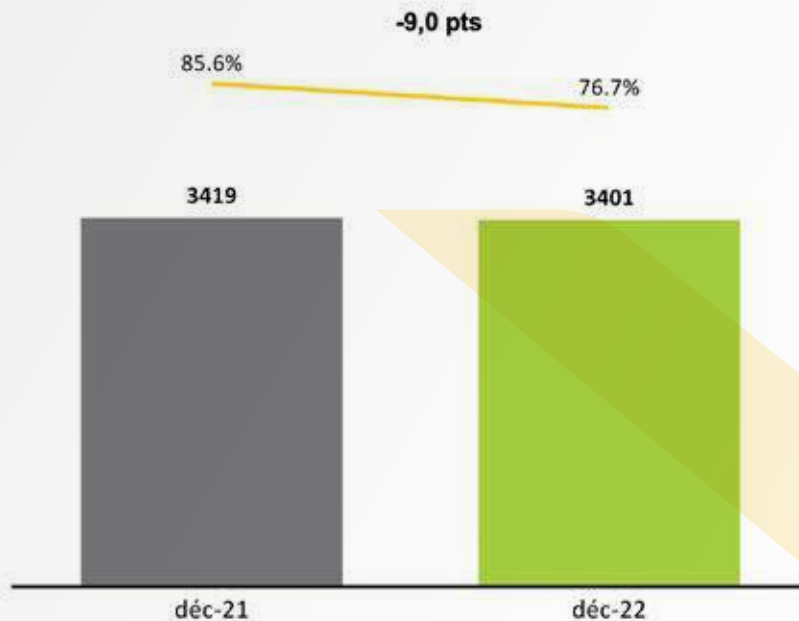
En social, un nouveau palier franchi avec un Chiffre d'affaires à 10 425 MDH en progression de +14,7% par rapport à 2021



- **Un chiffre d'affaires Non Vie à 4 484 MDH en progression de +9,8%** issue de la performance de l'ensemble des branches Non-vie.
- **Un chiffre d'affaires Vie à 5 941 MDH en progression de +18,7%** porté la performance en Epargne et la bonne tenue de la Prévoyance.

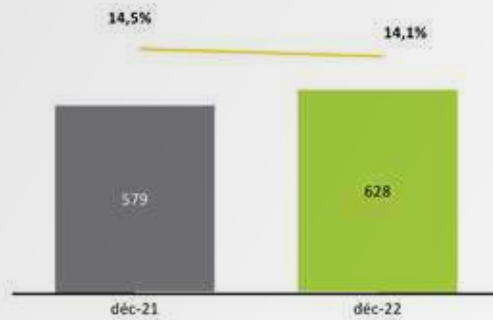
Une sinistralité nette de réassurance en baisse à 76,7% comparée à 2021

S/P Net de réassurance



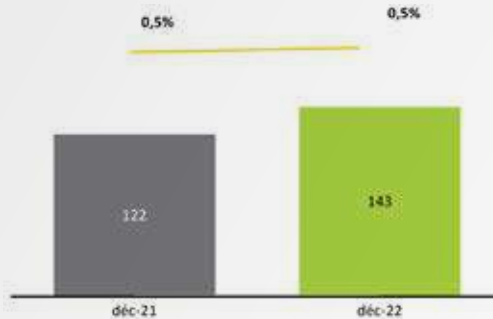
Des frais de gestion sous contrôle

NON-VIE
 Ratio en % des primes



En Non Vie, un ratio de frais de gestion à 14,1% en amélioration de 0,4 pt vs. 2021 reflétant les efforts de maîtrise des frais et l'amélioration du coût de l'impayé.

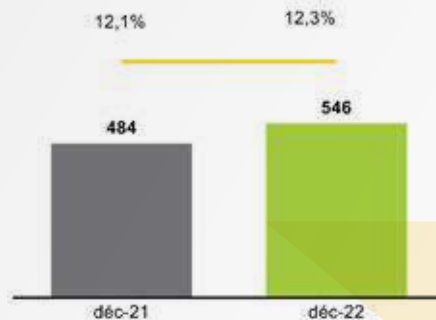
VIE
 Ratio en % de l'encours moyen



En Vie, un Ratio de frais de gestion stable à 0,5%.

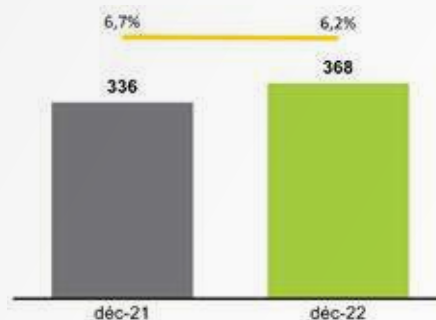
Un Ratio de frais d'acquisition en amélioration en Vie

NON-VIE
 Ratio en % des primes



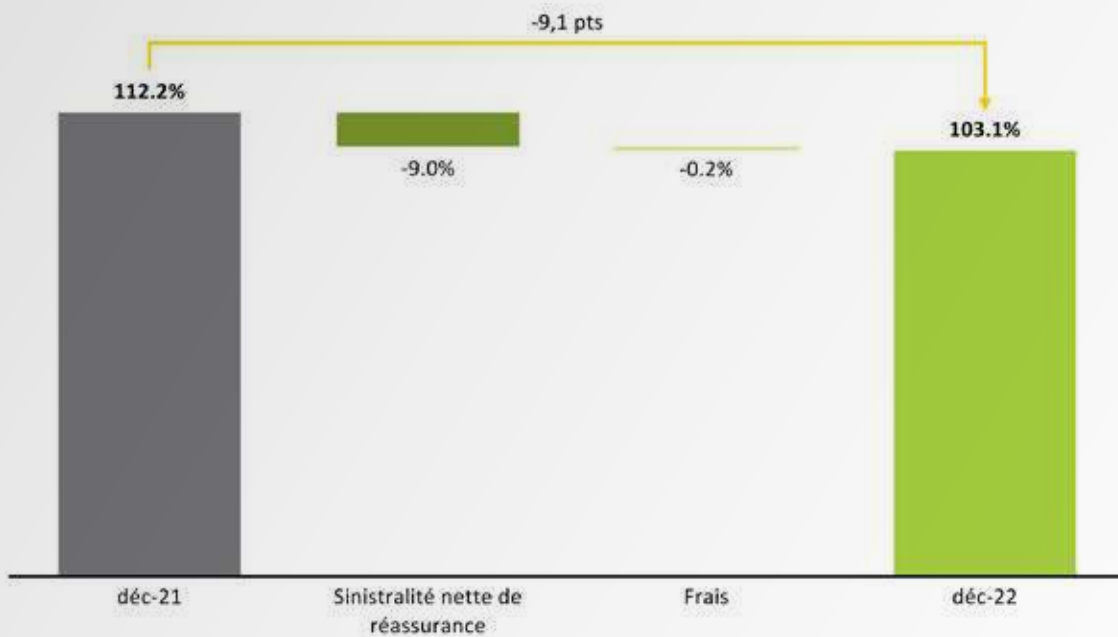
En Non Vie, un ratio de frais d'acquisition à 12,3% en quasi stabilité comparé à 2021.

VIE



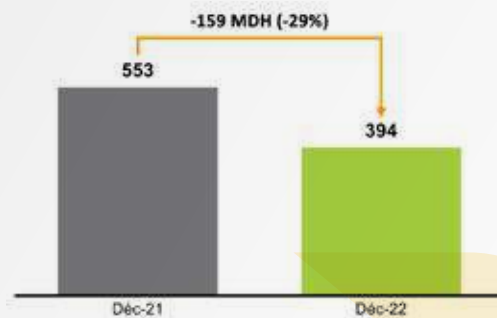
En Vie, un ratio de frais d'acquisition à 6,2% en amélioration de 0,5 pt en raison du mix branches.

Un Ratio combiné Non-Vie en amélioration à 103,1% en raison de l'amélioration de la sinistralité et la maîtrise des frais



Un résultat financier en recul impacté par la baisse du marché boursier atténué par l'amélioration du résultat financier récurrent

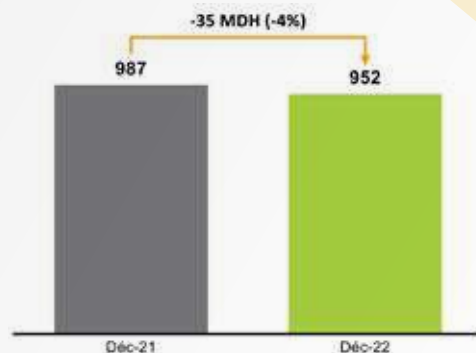
NON-VIE



En Non-Vie, un résultat financier à 394 MDH en baisse de -29% comparé à 2021.

Cette baisse est liée à la forte reprise sur provision constatée en 2021 à la sortie de la crise Covid-19 atténuée par la progression des revenus récurrents.

VIE(*)



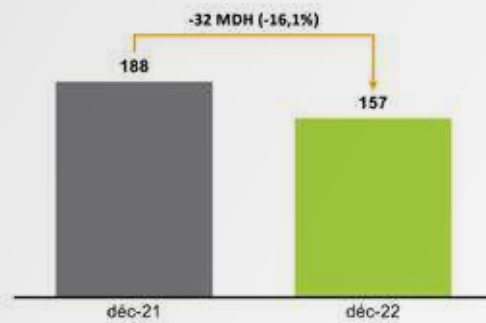
En Vie, un résultat financier(*) à 952 MDH en baisse limitée de -4% dans un contexte de marché boursier baissier.

(*) hors ajustements de valeur des Actifs en Unités de comptes (plus et moins values non réalisées)

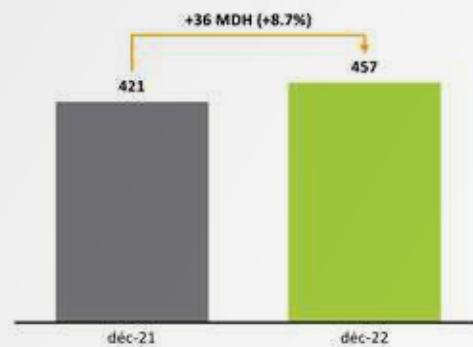
Le résultat Non-Vie s'établit à 157 MDH en baisse de 16,1%, impactée par la baisse des marchés financiers atténuée par l'amélioration du résultat financier récurrent et l'amélioration de la sinistralité

Un résultat Vie à 457 MDH en progression de 8,7% vs. 2021 sous l'effet de la nette amélioration de la sinistralité en partie gommée par la baisse des marchés financiers

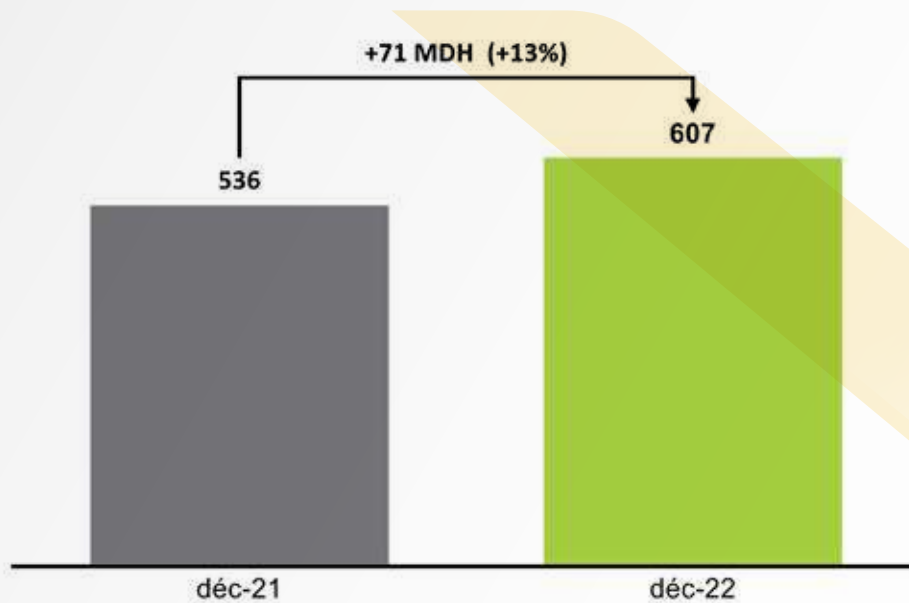
NON-VIE



VIE



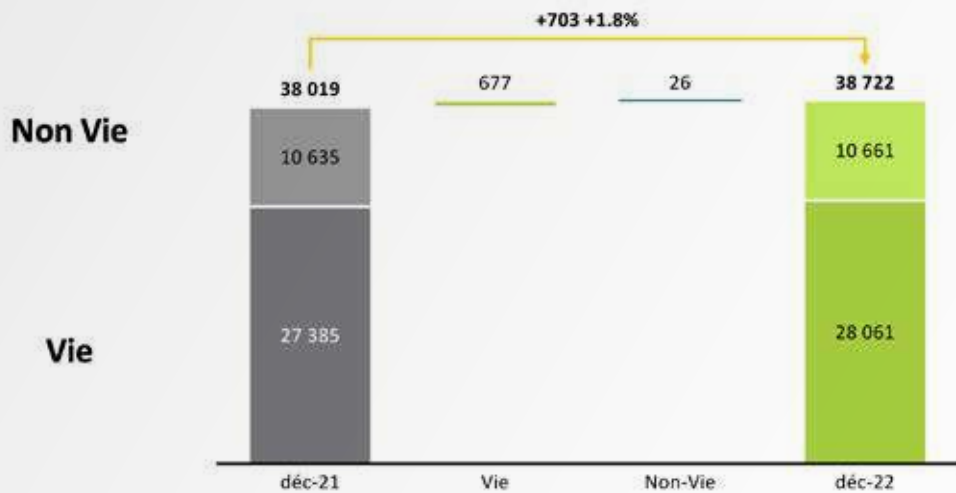
Un Résultat net à 607 MDH en hausse de 13,2% tiré par la progression de l'activité et l'amélioration des indicateurs techniques



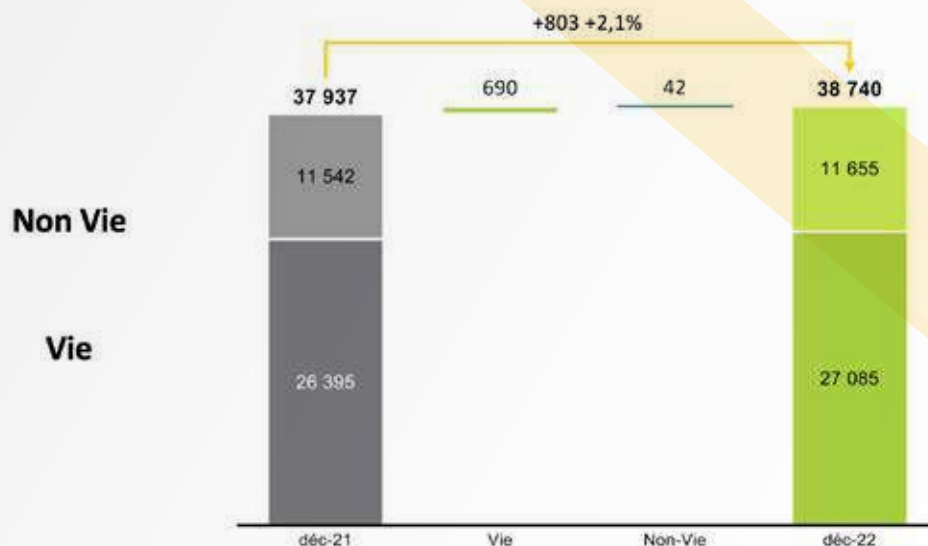
Chiffres clés

	2020	2021	2022	VARIATION 22 - 21
Chiffre d'affaires	8.374	9.089	10.425	14,7%
Vie	4.371	5.005	5.941	18,7%
Non-Vie	4.003	4.084	4.484	9,8%
Ratio combiné Non-Vie	95,6%	112,2%	103,1%	-9,1 pts
Résultat technique Non-Vie	262	188	157	-16,1%
Résultat technique Vie	442	421	457	8,7%
Résultat net d'IS	404	536	607	13,2%

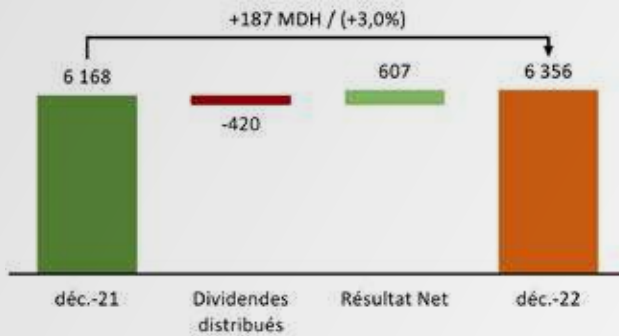
Hausse des engagements techniques de +1,8% à 38 722 MDH, issue de l'activité Vie



Des placements en couverture des engagements techniques en hausse de 2,1% à 38 740 MDH

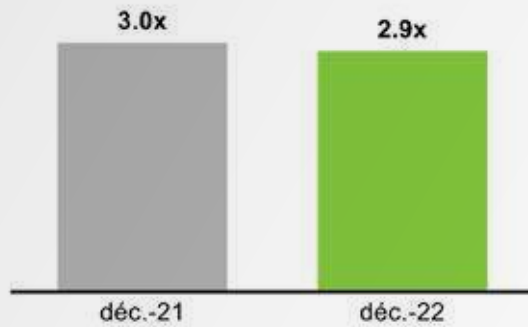


Renforcement des Fonds Propres à 6 356 MDH après distribution des dividendes



Fonds Propres renforcés à 6 356 MDH après distribution de 420 MDH de dividende annuel et intégration du résultat de 2022

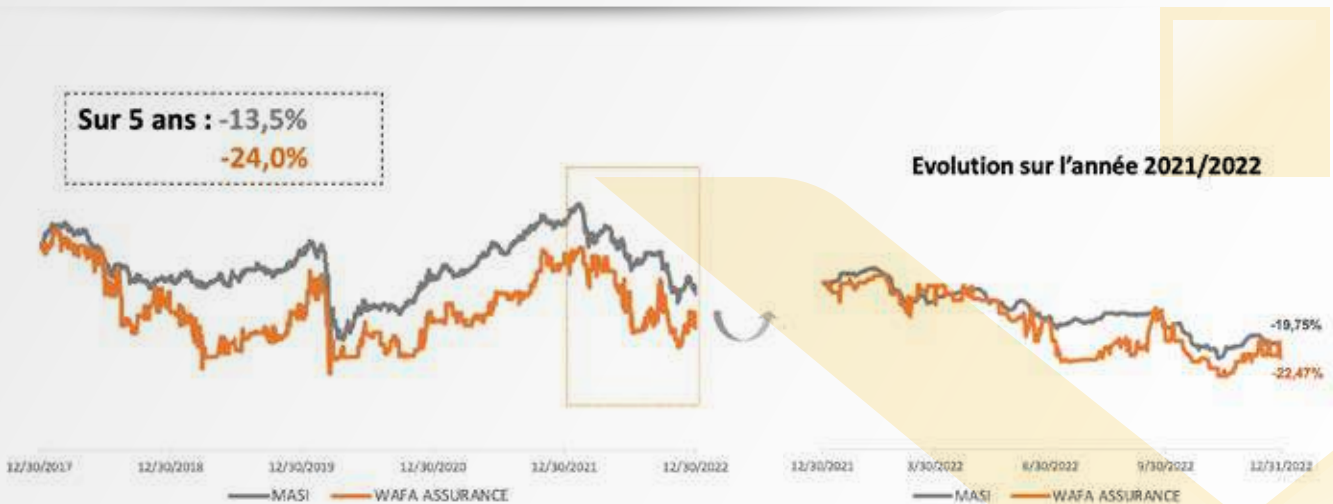
Solvabilité résiliente



Une **marge de solvabilité*** résiliente à **2,9x** la marge réglementaire hors plus-values latentes

(*) Hors plus values latentes

Evolution du Cours de Wafa Assurance comparée au MASI (Base 100)



Cours au 31 Décembre 2022

Moyenne 2022	4 234,5
MAX 2022	4 950,0
MIN 2022	3 500,0
Dernier	3 760,0

Multiples

BPA	173,53
PER	21,7x
PB	2,1x
Dividend Yield	3,2%

À l'international, montée en charge des filiales Non-Vie dans tous les pays de presence et bonne tenue de l'activité Vie

TUNISIE



- CA Vie : 112 MTND (373 MDH)/-15,6%
- PDM 2021 à 18,5% (1er rang)
- RN Vie : 13,9 MTND (47 MDH)/+23,8%

ÉGYPTE



- CA Vie : 101,9 MEGP (54 MDH)
- RN Vie : -14,5 MEGP (-5 MDH)

MAROC



- Vie : 5 940 MDH / +18,7%
- Non-Vie : 4 484 MDH /+9,8%
- PDM à 19,9%
- CA : 344 MDH /+22,2%
- PDM à 21%
- RN : 41 MDH / +38%



SÉNÉGAL



- CA Vie : 13,6 Mrds FCFA (222 MDH)/+0,5%
- PDM à 16,5% (3ème rang)
- RN Vie : 802 MFCFA (12 MDH)/+53%
- CA Non-Vie : 5,2 Mrds FCFA (85 MDH)/+67,4%
- PDM à 3,2% (14ème rang)
- RN Non-Vie : 143 MFCFA (2 MDH)

CÔTE D'IVOIRE



- CA Vie : 16,1 Mrds FCFA (264 MDH)/+13,4%
- PDM à 7,2% (5ème rang)
- RN Vie : 1 726 MFCFA (29 MDH)/+34,8%
- CA Non-Vie : 4,9 Mrds FCFA (80 MDH)/+43,3%
- PDM à 1,6 (15ème rang)
- RN Non-Vie : 27,3 MFCFA (- MDH)

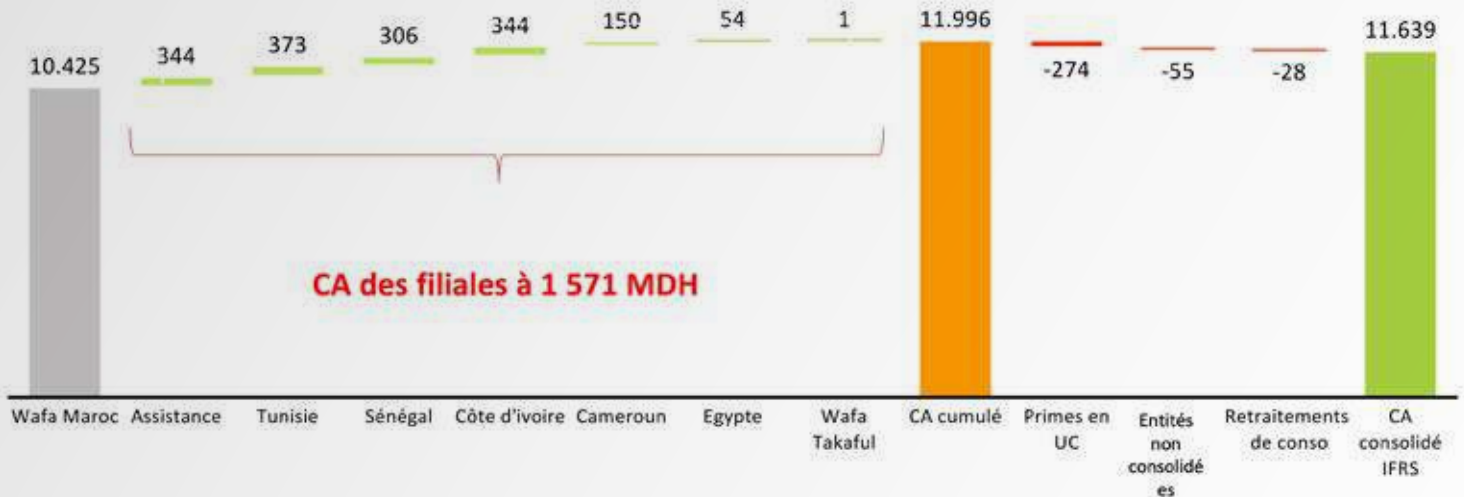
CAMEROUN



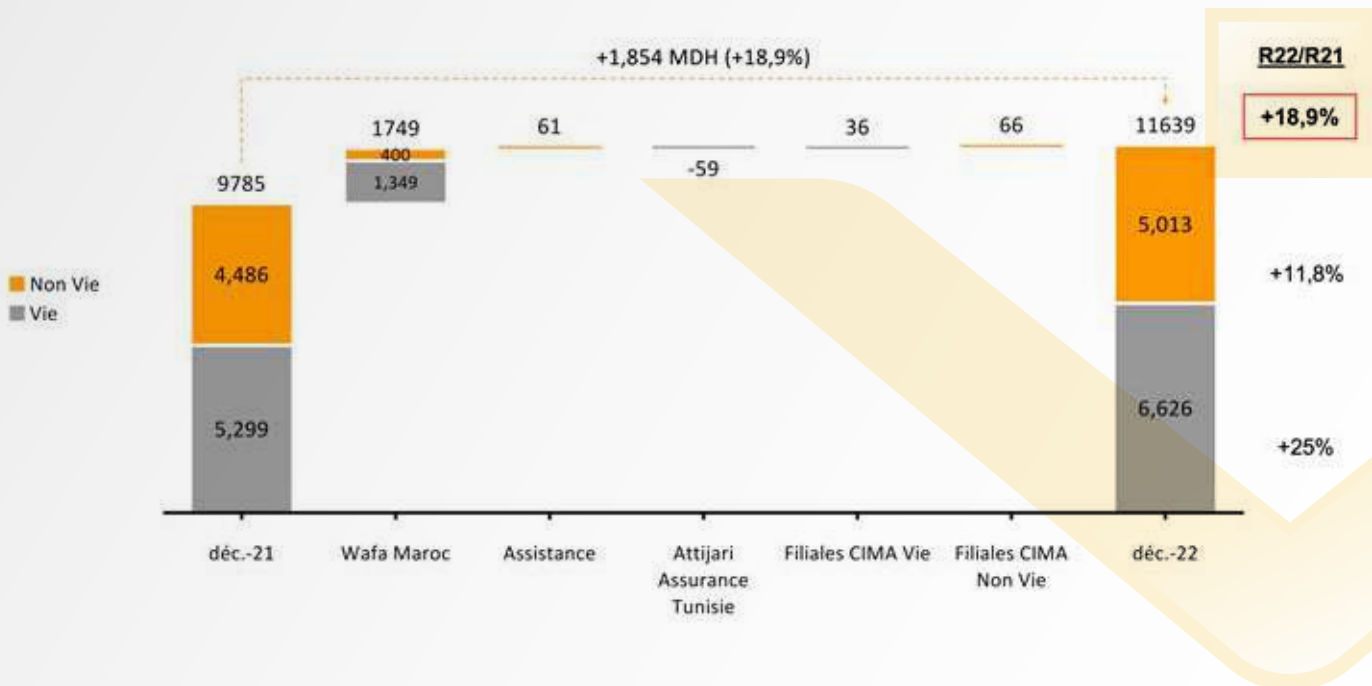
- CA Vie : 5,9 Mrds FCFA (102 MDH)/-4,6%
- PDM à 8,1% (5ème rang)
- RN Vie : 522,2 MFCFA (8 MDH)/+30,5%
- CA Non-Vie : 3,0 Mrds FCFA (49 MDH)/+15,9%
- PDM à 1,7% (16ème rang)
- RN Non-Vie : -698,3 MFCFA (-11 MDH)

Wafa Assurance Groupe enregistre au 31 décembre 2022 un chiffre d'affaires cumulé de 11 996 MDH dont 1 571 MDH réalisés par les filiales.

Déduction faite du chiffre d'affaires en unités de comptes, considérées en IFRS comme des contrats d'investissement, et après retraitements de consolidation le chiffre d'affaires consolidé du groupe ressort à 11 639 MDH.



Le chiffre d'affaires consolidé est en hausse de 18,9% à 11 639 MDH portée par la croissance de l'activité au Maroc et à l'international.

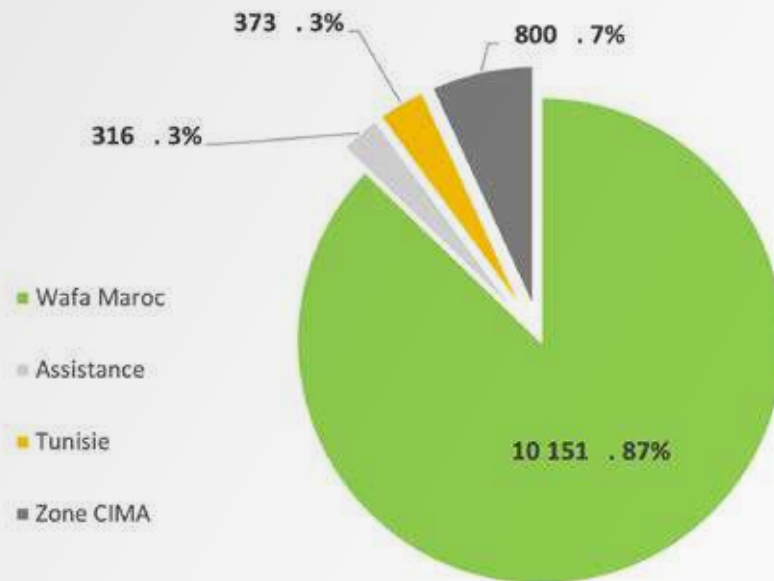


A l'international, montée en charge des filiales avec un CA de 1 489 MDH soit 12,8% du CA consolidé en 2022 vs. 11,5% en 2021.

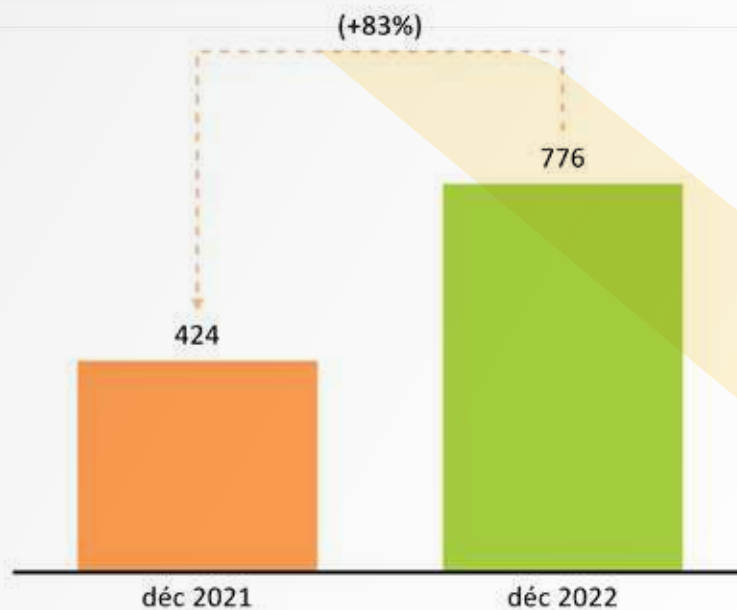
Les filiales de la zone CIMA contribuent à hauteur de 7% dans le CA consolidé.

Wafa IMA Assistance et Attijari Assurance Tunisie contribuent à hauteur de 3% chacune dans le chiffre d'affaires consolidé.

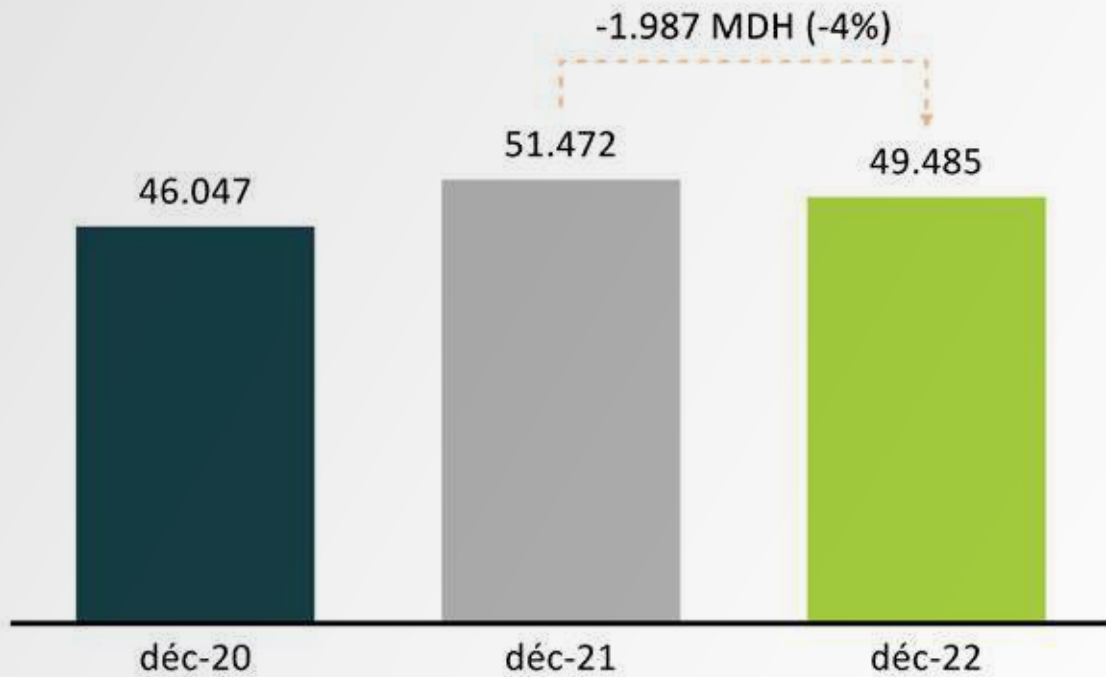
CA Consolidé par contributeur



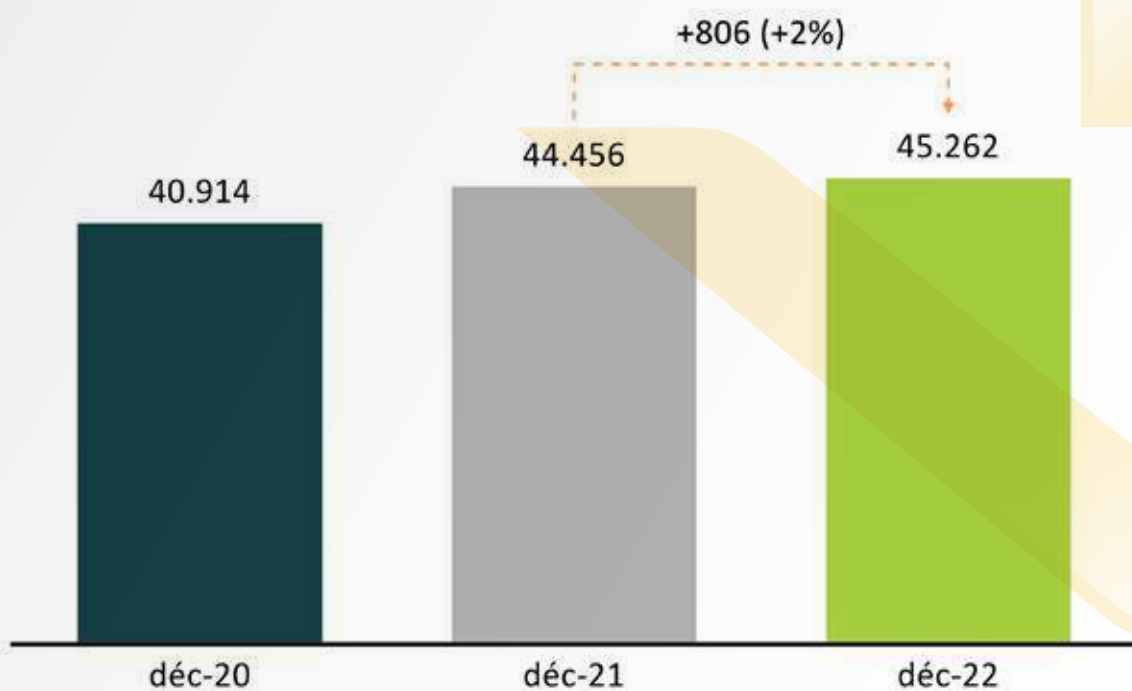
Le RNPG ressort à 776 MDH en forte progression de 83% par rapport au 31 décembre 2021 tiré par la rentabilité de l'activité au Maroc et la montée en charge des filiales.



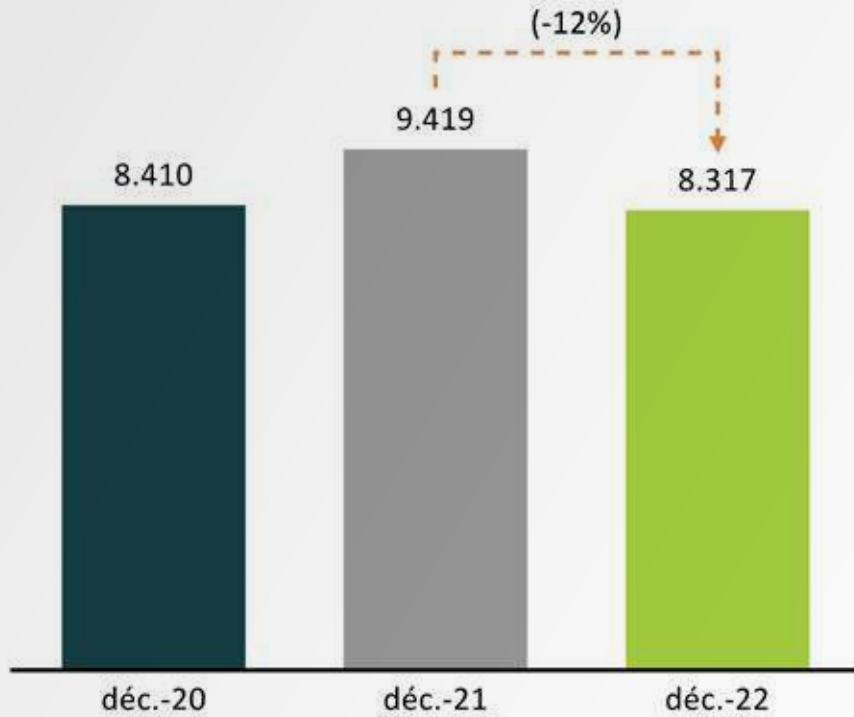
Les placements consolidés à 49 485 MDH au 31 décembre 2022, impactés par un marché boursier en baisse



Les provisions techniques consolidées ressortent à 45 262 MDH au 31 décembre 2022 en progression de 2%



Les capitaux propres consolidés à 8 317 MDH impactés par la baisse des plus values latentes dans un marché boursier en baisse





RAPPORT
ESG |

Filiale de la holding Al Mada et du groupe Attijariwafa bank, Wafa Assurance a pour vocation première de concevoir, élaborer, distribuer et gérer des contrats d'assurance en épargne, retraite, prévoyance et dommages aux biens.

Inscrivant son action dans le maintien de ses valeurs fondamentales d'éthique, de respect des engagements et de qualité de service, Wafa Assurance poursuit une double mission, celle de l'élargissement du système de couverture des citoyens et celle d'accompagnement efficient des différents projets économiques des pays dans lesquels elle est implantée.

Assureur universel, œuvrant à la modernisation de l'industrie de l'assurance en Afrique, Wafa Assurance s'est imposée comme opérateur de référence sur le Continent, en plaçant l'assuré au cœur de ses préoccupations. Le Groupe a su proposer aux professionnels et au grand public des solutions complètes et innovantes en assurance et ce aussi bien au Maroc, qu'en Côte d'Ivoire, au Sénégal, au Cameroun, en Tunisie et plus récemment en Egypte.

Précurseur dans son secteur en matière de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE), Wafa Assurance a adapté de manière continue ses orientations stratégiques, en y intégrant des choix sociaux, sociétaux et environnementaux volontaristes et en veillant à une meilleure protection de ses assurés.

Wafa Assurance a pour vocation première de servir chaque client d'une manière personnelle, efficace et unique. A cet effet, elle opte pour une stratégie qui exploite ses principales forces : son empreinte géographique, son portefeuille équilibré, son assise financière solide, sa marque de confiance ainsi que son capital humain, talentueux et hautement qualifié.

Une démarche durable et une vision à long terme pour le marché de l'assurance

Wafa Assurance a pour ambition de continuer à jouer le rôle de locomotive et de précurseur qu'elle occupe dans le secteur des assurances au Maroc. Sa stratégie de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) présente une démarche opérationnelle pour contribuer au développement du secteur et de ses opérateurs, selon les règles de fonctionnement et les pratiques issues des meilleurs référentiels.

Consciente du rôle qu'elle peut jouer dans le développement durable du Royaume, Wafa Assurance s'engage aussi à œuvrer pour le développement de produits et de services à la tarification étudiée et socialement responsables, assurant aux clients un service transparent et de proximité, pour une adoption par le plus grand nombre, quelle que soit la catégorie sociale.

L'assureur marocain s'engage aussi à contribuer à la compensation des insuffisances grandissantes des régimes de protection obligatoire.

La démarche de responsabilité sociétale et environnementale (RSE) de Wafa Assurance est inscrite au cœur de sa gouvernance.

Une démarche RSE qui s'appuie sur 4 axes :

Dans le cadre de sa politique RSE, Wafa Assurance cherche à améliorer sa compétitivité, son efficacité économique, financière et sociale. La démarche RSE de l'assureur s'appuie sur 4 axes :

- . Assumer pleinement sa responsabilité d'employeur*
- . Contribuer à la préservation de l'environnement*
- . Participer au développement de la société*
- . Contribuer au déploiement des pratiques professionnelles favorisant une économie durable*

ASSUMER PLEINEMENT SA RESPONSABILITÉ D'EMPLOYEUR**Description de la politique RH**

Notre politique Ressources Humaines est adaptée et en ligne avec les orientations stratégiques de notre compagnie. Elle a pour principaux objectifs la fidélisation, la motivation et la montée en compétences de notre principale richesse : notre Capital Humain.

Recrutement, Gestion des carrières et fidélisation des Talents

Wafa Assurance a adopté une politique de recrutement basée essentiellement sur la transparence, la diversité, l'équité et la confiance.

Nous privilégions et accordons la priorité à la promotion interne de nos collaborateurs, avant tout recrutement externe et ensuite attirer les meilleurs profils/Talents du marché Marocain et Africain.

Les opportunités de carrière sont partagées d'abord en interne à travers une bourse d'emploi, pour puiser dans notre « talent pool » en se basant sur des trajectoires de carrière préalablement établies et validées. L'année 2020 a été marquée par le recrutement de nouveaux profils de différents domaines, qui sont venus enrichir nos ressources humaines. En tant que leader du marché de l'assurance, nous nous employons à recruter des profils qui partagent nos valeurs et incarnent le leadership.

49 recrutements sur le siège de Casablanca à fin 2020.

Formation

La formation est cruciale pour les collaborateurs de Wafa Assurance afin de garantir leur bonne compréhension du travail, le développement de leurs compétences et leur capacité à travailler efficacement. En outre, il s'agit d'un sujet vital qui permet à la compagnie d'être plus agile et de mieux s'adapter aux nouveaux enjeux de son marché.

Au cours de l'exercice 2022, Wafa Academy a organisé 7615 heures de formation au profits de 312 collaborateurs, tous grades confondus. Les principaux thèmes de formation sont les suivants : Les formations métiers de l'assurance, le digital, la tarification et actuariat, les outils SI, la certification des administrateurs, les formations en langue, le management, la déontologie, le juridique, l'audit et le contrôle, les formations On Boarding, etc.

En ce qui concerne le partenariat avec la prestigieuse institution ESSEC, une deuxième promotion de 31 managers sont en train de poursuivre leur cursus certifiant ESSEC.

En 2022, Wafa Assurance a entamé un partenariat avec l'Institut Marocain de Administrateurs, pour certifier ses dirigeants qui sont administrateurs (ou en devenir) au sein les filiales internationales

C'est aussi la 3ème année de partenariat avec la plateforme de formation e-learning LINKEDIN LEARNING, avec 200 collaborateurs qui ont un accès illimité aux 18000 formations et cours disponibles. En 2022 plus de 8455 cours ont été suivis par les collaborateurs Wafa Assurance, soit en moyenne 42 cours / collaborateur/an.

L'offre digital Learning s'est étoffée en 2022 par la signature d'une convention avec AWB pour accéder à la plateforme Mawarid Talent. Cette plateforme de E-learning est accessible à 450 collaborateurs de Wafa Assurance, et dispose de plus de 5000 cours sur les compétences professionnelles, les compétences de gestion et management, la communication, le digital, la motivation, l'innovation, la gestion des performances etc.

CONTRIBUER À LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Développement durable, environnement et accompagnement de grands projets nationaux

Dans le cadre de la politique ambitieuse du Maroc dans les domaines des énergies renouvelables, de la santé et la culture, Wafa Assurance est l'assureur des grands projets suivants :

- Group AKWA POWER : Parcs Solaires Noor I, Noor II, Noor III, Noor IV, Boujdour & Laâyoune
- Les parcs Eoliens de la société Energie Eolienne du Maroc, le Parc Eolien de la société TAREC, le parc Eolien Midelt Wind Farm, le parc Eolien Boujdour Wind Farm, le parc Eolien Essaouira Wind Farm, le parc Eolien Aftissat II
- La station de dessalement d'eau de mer de Dakhla alimentée par un parc Eolien de 72 MW (DAWEC)
- Le parc Solaire AL MADEN de la société Green Power of Morocco
- Usine de fabrication des vaccins de la société Sensyo Pharmatech Maroc
- Construction du nouvel hôpital Ibn Sina de Rabat
- Grand théâtre de Casablanca

PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ

Financement de l'économie nationale

- Wafa Assurance, en tant qu'investisseur institutionnel, contribue significativement au financement de l'économie nationale. Le portefeuille d'actifs, d'une valeur marché de ~45,25 Mrd MAD est investi à hauteur de ~34,28% en Bons du Trésor. Sur un encours de la dette intérieure du Trésor marocain de 671,35 Mrd MAD, au 31 décembre 2022, 2,31% est porté par Wafa Assurance à travers les Bons du Trésor détenus en portefeuille.
- Par ailleurs, Wafa Assurance est actionnaire dans des fonds d'investissement dont l'objectif est de financer le développement de projets d'envergure stratégique, notamment des investissements d'infrastructure.

Inclusion financière : Taamine Iktissadi

L'inclusion financière a été érigée en priorité nationale pour le développement économique et social du Maroc. Dans ce contexte, Wafa Assurance a mis en place en septembre 2019 une nouvelle offre et lancé un nouveau concept dédié à l'assurance inclusive au Maroc baptisé « Taamine Iktissadi » et qui comporte 4 produits. Les tarifs démarrent à partir de 60 Dirhams TTC annuel.

Le 2 Novembre 2020, Wafa Assurance a également lancé le concept au niveau du Réseau AWB avec 5 produits sous la marque AMANE de Taamine Iktissadi. Le lancement de la gamme d'assurance inclusive Taamine Iktissadi permet au Groupe AWB d'étoffer son offre déjà riche à destination des populations à faibles revenus et de la TPE.

L'année 2022 a été marquée par de très bonnes réalisations au niveau de la gamme Taamine Iktissadi que ce soit pour le réseau ABB ou AWB enregistrant de fortes évolutions à deux chiffres et portant le nombre de personnes couvertes à fin décembre à près de 455 000 assurés ce qui représente près de 65% des ambitions affichées par le gouvernement en matière de couverture en produit d'assurance inclusive à l'horizon 2022.

Autre fait marquant en 2022 et non des moindres, les établissements de paiement ont été autorisés par le gouvernement à commercialiser les produits d'assurance inclusive à travers leur réseau propre ou leurs agents principaux.

Wafa Prévention

Wafa Prévention, est un partenaire actif au service des clients de Wafa Assurance et un acteur incontournable en matière de prévention des risques au niveau national.

Les ingénieurs de Wafa Prévention en 2022 ont accompagné les clients pour :

- Acquérir une visibilité maximale et structurée sur les risques internes et externes menaçant leur pérennité;
- Dynamiser la culture de la sécurité et leur présenter un benchmark de la qualité des risques par rapport à des industries similaires ;
- Réduire efficacement leurs risques.

Wafa prévention en 2022 c'est :

- **Plus de 210** visites et consultations sur des risques professionnels et industriels;
- **Plus de 400** recommandations adressées aux entreprises visitées,
- **Plus de 3000** accidents de travail analysés ;
- **12 actions** de formation et sensibilisation chez les clients ;
- **13 missions** d'accompagnement pour les exercices d'évacuation et installations de protection incendie des clients,
- **Deux études sectorielles** sur les maladies professionnelles, les accidents graves et mortels ont été actualisées.

TPE

Les principales actions réalisées en 2022 au profit des TPE :

- Formation des Agents généraux, des responsables bureaux directs et leurs collaborateurs sur les produits TPME
- Concrétisation des partenariats et conventions avec des chefs d'entreprises et professionnels organisés sous forme d'associations et fédérations
- Participation, en collaboration avec AWB, aux réunions d'information auprès des patrons de petites et moyennes entreprises.

~ 14 000 TPE ont été assurées à fin 2022, dont 4000 affaires nouvelles, par une solution d'assurance du marché de la TPME MASS MARKET.

Assurances santé pour tous

Mise à la disposition de l'ensemble des assurés Santé Groupe d'une application mobile « Wafa Santé » connectée avec les prestataires de santé, le capital humain, des sociétés clientes ainsi que le back office de Wafa Assurance. Cette application permet aux adhérents de demander et de télécharger des prises en charges en moins de 24h, de suivre l'état d'avancement du remboursement des dossiers médicaux, d'identifier d'éventuels compléments de dossiers et bien d'autres services. Cette application, largement appréciée par les entreprises assurées ainsi que par leurs salariés, fait l'objet de développement continu par la digitale factory de Wafa Assurance, pour intégrer de nouveaux parcours digitaux visant l'amélioration de l'expérience client et rendant plus accessible l'assurance Santé.

Impacts société civile

Dans le cadre de son engagement sociétale, Wafa Assurance sponsorise plusieurs événements et associations pour un total de **9 753 000 dhs** :

- Soutien à des manifestations sportives : **5 528 000 dhs**
- Soutien à des manifestations culturelles : **220 000 dhs**
- Sponsoring des manifestations liées à l'activité : **140 000 dhs**
- Développer l'accès à l'éducation, à l'art, à la culture et à l'esprit d'entrepreneuriat : **1 865 000 dhs**
- Opération de solidarité paniers Aid : **2 000 000 dhs**

CONTRIBUER AU DÉPLOIEMENT DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES DURABLES

Achats responsables

- 90% du panel fournisseur est marocain dont 25 nouvelles TPE qui ont été homologuées dans divers domaines (formation, impression, restauration, matériel informatique...)
- 12% du volume achats est réalisé par des TPE - 35MDH des dépenses engagées
- 7 contrats signés avec des start-up
- 85% de nos fournisseurs prennent connaissance de notre lettre de déontologie groupe.

Garantir l'intégrité, la loyauté et la transparence à tous les niveaux de l'entreprise

Le respect des règles d'intégrité, de loyauté des affaires et de transparence sont des principes clés de la responsabilité sociétale de Wafa Assurance. Le Groupe se mobilise dans la prévention de la corruption et des conflits d'intérêt, dans la lutte contre la fraude et dans le respect des règles de concurrence. Son engagement éthique couvre également la lutte contre blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Déontologie et éthique professionnelle

100% des collaborateurs de Wafa Assurance sont signataires du code de bonne conduite.

INDICATEURS CLÉS EN 2020

100%

Des collaborateurs groupe & filiales ont signés l'engagement de déontologie au code de bonne conduite

100%

Des collaborateurs intervenants dans le processus des achats ont signés le code déontologie des achats

Les collaborateurs du groupe Wafa Assurance sont formés régulièrement à la lutte contre le blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme

Garantir l'intégrité, la loyauté et la transparence à tous les niveaux de l'entreprise

Le respect des règles d'intégrité, de loyauté des affaires et de transparence sont des principes



1. Lutte contre le blanchiment d'argent et le financement de terrorisme
2. Mise en conformité avec les exigences FATCA
3. Conformité à la loi 09-08 (Protection des données Personnelles)
4. Obligations de déontologie
5. Risque Management

GOUVERNANCE

La Composition de l'organe de gouvernance de Wafa Assurance :

• Monsieur Ramses ARROUB	Président
• Monsieur Hassan OURIAGLI	Administrateur
• Monsieur Abdelmjid TAZLAOUI	Administrateur
• Monsieur Aymane TAUD	Administrateur
• Monsieur Mohamed EL KETTANI	Administrateur
• OGM représenté par Monsieur Mohamed EL KETTANI	Administrateur
• Monsieur Hassan BERTAL	Administrateur
• Monsieur Ahmed Ismail DOURI	Administrateur
• Monsieur Boubker JAI	Administrateur
• Monsieur Gilles DUPIN	Administrateur
• Madame Magali NOE	Administrateur
• Madame Marie-Laure MAZAUD	Administrateur
• Madame Rachida BENABDELLAH	Administrateur

Date de nomination des membres de l'organe de gouvernance et date d'expiration de leurs mandats :

<i>Nom et Prénom ou dénomination sociale</i>	<i>Qualité</i>	<i>DÉBUT MANDAT</i>	<i>DURÉE MANDAT</i>	<i>FIN MANDAT</i>
M. Ramsès ARROUB	Président	13/04/2018	6 ANS	avr-24
M. Hassan OURIAGLI	Administrateur	29/06/2020	6 ANS	avr-26
M. Abdelmjid TAZLAOUI	Administrateur	13/04/2018	6 ANS	avr-24
M. Aymane TAUD	Administrateur	11/05/2022	6 ANS	avr-28
M. Mohamed EL KETTANI	Administrateur	11/05/2022	6 ANS	avr-22
OGM représenté par M. Mohamed EL KETTANI	Administrateur	29/06/2020	6 ANS	avr-26
M. Hassan BERTAL	Administrateur	29/04/2019	6 ANS	avr-25
M. Ismaïl DOURI	Administrateur	29/06/2020	6 ANS	avr-26
M. Boubker JAI	Administrateur	11/05/2022	6 ANS	avr-28
M. Gilles DUPIN	Administrateur	11/05/2022	6 ANS	avr-28
Mme. Marie-Laure Mazaud	Administrateur	29/06/2020	6 ANS	avr-26
Mme. Magali Noé	Administrateur	29/06/2020	6 ANS	avr-26
Mme Rachida BENABDELLAH	Administrateur	11/05/2022	6 ans	avr-28

Existence de comités spécialisés et le cas échéant leurs compositions respectives :

La gouvernance de Wafa Assurance s'appuie sur les travaux concertés et qualifiés du Conseil d'Administration et de 7 comités spécialisés :

- Comité Stratégique
- Comité de Nomination et Rémunération
- Comité d'Audit
- Business Review
- Comité Digital
- Comité exécutif
- Comité des Directeurs Généraux

Comité Stratégique :

Mission :

Le Comité Stratégique a pour but de soutenir le Conseil dans le cadre de la définition des orientations stratégiques et des choix relatifs aux projets d'investissement ou de désinvestissement. Il s'assure également, pour ce qui concerne les achats stratégiques, d'une saine mise en concurrence des fournisseurs et de l'adéquation entre les besoins de Wafa Assurance et des offres présentées par les fournisseurs.

Composition :

- M. Ramses ARROUB, Président
- M. Hassan OURIAGLI
- M. Abdelmjid TAZLAOUI
- M. Aymane TAUD
- M. Mohamed EL KETTANI
- M. Boubker JAI

Périodicité des réunions :

Le Comité Stratégique de Wafa Assurance se réunit autant que de besoin pour étudier les sujets qui relèvent de son champ d'intervention.

Comité de Nomination et de Rémunération :

Mission :

Le Comité de Nomination et de Rémunération de Wafa Assurance se prononce sur les sujets relatifs à la carrière des Cadres Suivis.

En ce qui concerne le Directeur Financier et le Directeur d'Audit, le CNR de Wafa Assurance se prononce sur avis du CRC de Wafa Assurance.

Composition :

- M. Ramsès ARROUB, Président
- M. Hassan OURIAGLI
- M. Abdelmjid TAZLAOUI
- M. Aymane TAUD
- M. Mohamed EL KETTANI

Périodicité des réunions :

Le Comité de Nomination et de Rémunération se réunit dès que nécessaire à l'occasion de chaque décision relevant de ses attributions. Il se tient en outre deux fois par an.

Comité des Risques et des Comptes:

Mission :

Le rôle du Comité d'Audit est de donner un avis au Conseil sur (i) la fiabilité des informations comptables et financières, (ii) la qualité du dispositif de contrôle interne (iii) et l'efficacité des systèmes d'audit interne et de la gestion des risques.

Composition :

- Mme. Marie-Laure Mazaud : Présidente du Comité d'Audit
- M. Aymane TAUD
- M. Boubker JAI
- M. Gilles DUPIN

Les commissaires aux comptes :

- M. Bachir TAZI : Représentant du cabinet Ernst & Young
- Mme Sakina KORACHI : Représentant du cabinet Deloitte
- Invité : M. Ismail EL FILALI (Responsable Audit Général Attijariwafa bank)

Périodicité des réunions :

Le Comité d'Audit se réunit au moins quatre fois par an.

Un minimum de deux réunions doit être dédié aux activités risque et audit interne et un minimum de deux réunions doit être dédié aux comptes.

Business Review :

Mission :

Les Business Review ont pour rôle d'assurer à AL MADA un suivi des orientations stratégiques, de la performance économique et de la gestion budgétaire de la Compagnie.

Composition :

La Business Review est composée de membres de la direction et de l'équipe d'investissement de AL MADA et des membres du comité de Direction de Wafa Assurance.

Périodicité des réunions :

La Business Review se tient à minima deux fois par an.

Comité Digital :

Mission :

Le Comité Digital de Wafa Assurance a pour objet les missions suivantes :

- Le partage et l'alignement sur la réflexion stratégique pour la transformation digitale.
- La définition et le suivi des indicateurs stratégiques de pilotage des chantiers. digitaux.
- Le suivi des réalisations de la feuille de route digitale et son ajustement le cas échéant.
- La fourniture des éléments pertinents et leur reporting au Conseil d'administration.

Composition :

Le Comité Digital se compose des personnes suivantes :

- Mme. Magali NOE, Présidente du Comité Digital
- M. Ramsès ARROUB, Membre
- M. Karim CHBANI, Membre représentant de AL MADA
- M. Hicham ZIADI, Membre représentant de AttijariWafa Bank
- M. Mehdi BENNANI, Secrétaire

Périodicité des réunions :

Le Comité Digital se réunit au moins quatre fois par an en prévision de la réunion du Conseil d'administration et chaque fois que nécessaire.

Comité exécutif :

Mission :

Le Comex est en charge de l'exécution de la stratégie et des plans d'actions de Wafa Assurance.

Composition* :

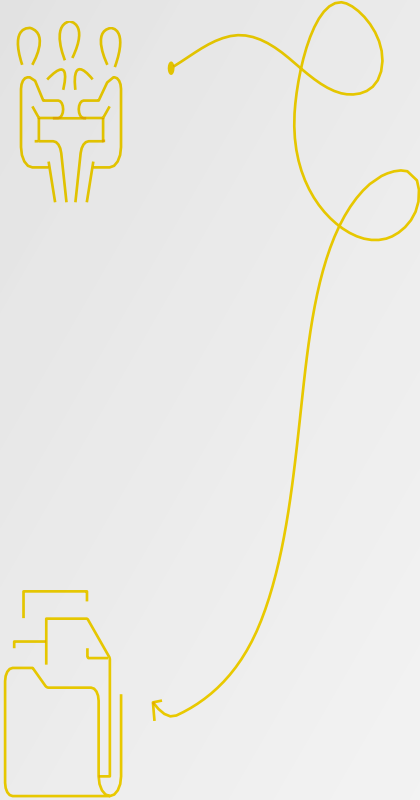
- M. Ramsès ARROUB, Président
- Mme Hakima AL QOH, Responsable du Pôle Assurance des Entreprises Groupe
- M, Abderrahim ITTAS, Responsable du Pôle Assurances Non Vie des Particuliers Groupe
- Mme Fatima Zahra CHRAIBI , Responsable du Pôle Assurances Vie des Particuliers & Assurance des Personnes Groupe
- M. Adil Bouifrouri, Responsable du Pôle Wafa Assurance International
- Mme Nada FILALI, Responsable du Pôle Technologies & Supports Groupe
- Mme. Meriem BENKHAYAT, Responsable du Pôle Finance et Stratégie Groupe
- Mme. Yasmina MARRAKCHI, Responsable du Pôle Capital Humain et Communication interne Groupe
- M. Mostapha BACHA, Responsable de l'Actuariat, de la Surveillance du Portefeuille et de la Réassurance, ALM & SBR Groupe
- Mme. Nawal EL GHOUL, Responsable de l'Audit Interne et du Contrôle Interne Groupe
- Mme. Nada FILALI, Secrétaire

Périodicité des réunions :

Le Comex de Wafa Assurance se réunit chaque Mardi matin

* Exercice 2022

1. Lutte contre le blanchiment d'argent et le financement de terrorisme



Les activités du groupe Wafa Assurance sont guidées par des normes éthiques élevées, l'intégrité commerciale et le respect strict de la législation et de la réglementation en vigueur en matière de prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme. A ce titre le groupe Wafa Assurance adopte toutes les démarches nécessaires pour connaître l'identité de ses contreparties avec qui elle noue ses relations et ne finalise ces affaires qu'après avoir mené ses diligences en la matière. Le groupe Wafa Assurance dispose d'un ensemble de procédures et processus qui établissent des mesures concrètes adoptées pour se conformer à toutes les obligations légales et réglementaires auxquelles Wafa Assurance est tenue, en tenant compte des différentes branches dans lesquelles elle exerce.

Les collaborateurs du groupe Wafa Assurance veillent au respect le plus strict tant de la législation applicable aux différentes activités et juridictions dans lesquelles ils opèrent, que des procédures internes déployées, et suivent des formations leur permettant d'exercer au mieux leurs fonctions.

Enfin, et dans le cadre de l'amélioration continue du groupe aux best practices, le projet d'automatisation des dispositifs précités est en cours d'achèvement pour une meilleure maîtrise des risques associés.

2. Mise en conformité avec les exigences FATCA

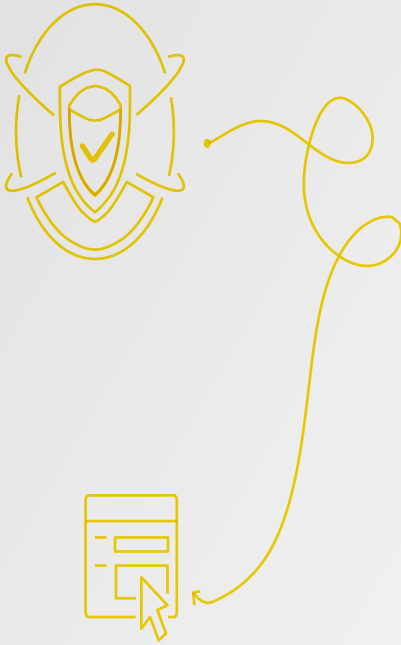


Soucieuse de favoriser sa transparence fiscale, Wafa Assurance s'est engagée à remplir toutes ses obligations au regard de FATCA.

Pour participer au dispositif de transparence fiscale mis en place par les autorités américaines Wafa Assurance s'est donc mis en conformité avec les exigences réglementaires FATCA dans tous les pays où elle est implantée en s'enregistrant auprès de l'IRS. Des numéros d'identification FATCA (Global Intermediary Identification Number - GIIN) ont été délivrés par l'IRS à toutes les entités des Groupe concernées. Cela atteste de son niveau de conformité vis-à-vis des tiers.

D'autre part, des procédures ont été mises en place décrivant les principes relatifs à la mise en œuvre des diligences FATCA à réaliser par Wafa Assurance et ses distributeurs.

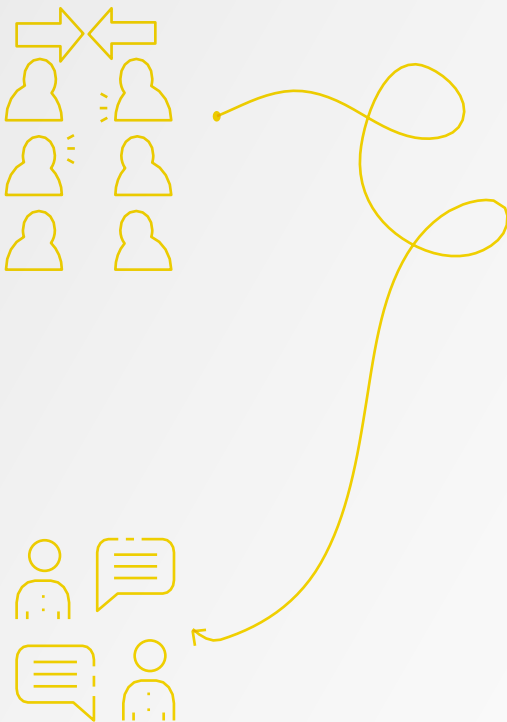
3. Conformité à la loi 09-08 (Protection des données à caractère Personnelles)



Dans le cadre du respect de la loi 09-08 et du RGPD, un dispositif de conformité réglementaire a été mis en place au niveau du groupe Wafa ASSURANCE :

- Un inventaire des traitements des données personnelles a été réalisé avec mise en conformité de ses processus ;
- L'obtention de l'ensemble des récépissés et des demandes d'autorisation relatifs aux processus inventoriés ;
- L'élaboration d'une politique sur la protection des données personnelles ;
- La mise à jour des mentions d'informations présentes dans la documentation contractuelle et sur les sites Internet et applications mobiles du Groupe ;
- L'intégration de la protection des données personnelles dans l'ensemble des processus décisionnels de la compagnie.

4. Obligations de déontologie



Fraude et corruption ne sont ni tolérées, ni acceptées au sein de Wafa Assurance.

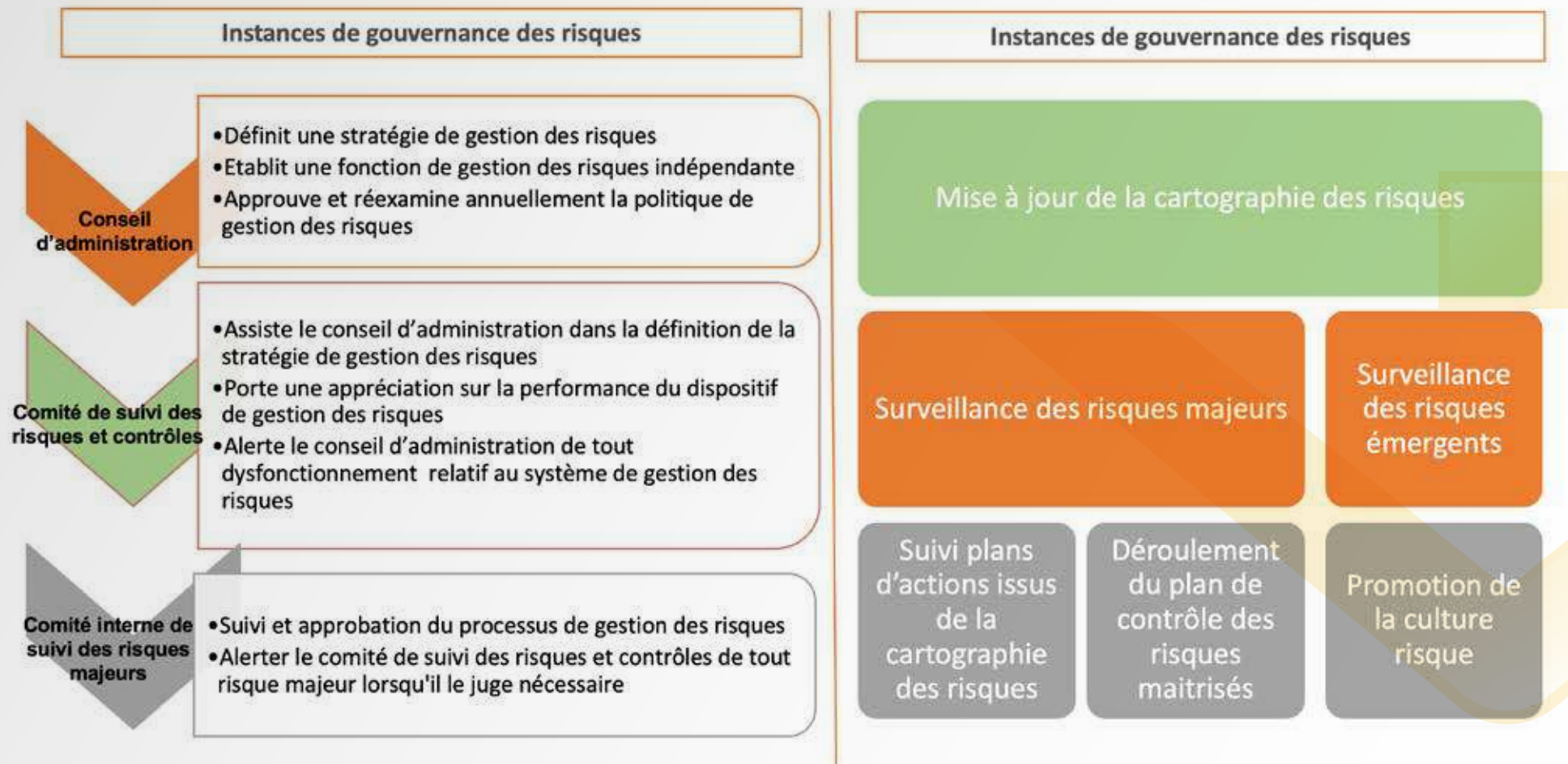
Le groupe Wafa Assurance souscrit à des principes éthiques en matière de traitement équitable, de gouvernance, de conformité et de gestion intégrée des risques. Nos valeurs sont relayées dans le Code de Déontologie du Groupe, qui s'applique à tous les collaborateurs. Cet engagement à respecter les normes déontologiques les plus rigoureuses a pour objectif de s'assurer de la conformité aux lois et réglementations en vigueur dans les différentes juridictions au sein desquelles nous intervenons, mais également de gagner et de conserver sur le long terme la confiance de nos clients, de nos actionnaires, de nos collaborateurs et de nos partenaires commerciaux.

- En matière de lutte contre la corruption, le groupe a mis en place un dispositif de prévention reposant sur la sensibilisation du personnel, la remontée d'alertes, l'encadrement des pratiques sur les cadeaux et avantages offerts et reçus par les collaborateurs.
- Concernant la lutte contre la fraude, Wafa Assurance a mis en place un dispositif spécifique s'appuyant sur une approche de prévention et de détection. Chaque domaine d'activité au sein de la compagnie déploie les règles de prévention et les moyens de détection et de traitement appropriés. Les domaines les plus exposés à ce risque disposent d'une cellule dédiée qui se charge de l'instruction de chaque cas de soupçon.

Wafa assurance s'est également dotée d'un outil automatisé de lutte contre la fraude.

5. Risque Management

La démarche du Groupe Wafa Assurance en matière de gestion des risques s'inscrit dans le cadre des normes nationales et internationales.



Raison sociale	Mandat exercé à titre	Début de Mandat	Mandat exercé à titre	
			Personnel	Représentant d'une personne morale
Wafa Assurance	Président Directeur Général	13/04/2018	X	
LA COMPAGNIE NOUVELLE D'ASSURANCE (ATTIJARI ASS. TUNISIE)	Représentant permanent Wafa Assurance en qualité d'Administrateur	06/12/2018		X
PANORAMA	Président Directeur Général	10/05/2018	X	
Wafa IMA Assistance	Président du Conseil d'Administration	10/05/2018	X	
Wafa Assurance VIE SENEGAL	Administrateur intuitu personae et représentant permanent Wafa Assurance (Administrateur)	15/10/2018	X	X
Wafa Assurance Sénégal SA Non Vie	Administrateur intuitu personae et représentant permanent Wafa Assurance (Administrateur)	09/01 2019	X	X
Wafa Assurance Vie CAMEROUN	Administrateur intuitu personae et représentant permanent Wafa Assurance (Administrateur)	10/12/2018	X	X
PRO ASSUR S.A CAMEROUN	Administrateur intuitu personae et représentant permanent Wafa Assurance (Administrateur)	12/09/2019	X	X
Wafa Assurance Vie CÔTE D'IVOIRE	Administrateur intuitu personae et représentant permanent Wafa Assurance (Administrateur)	14/12/2018	X	X
Wafa Assurance SA CÔTE D'IVOIRE	Administrateur intuitu personae et représentant permanent Wafa Assurance (Administrateur)	14/12/2018	X	X
Wafa Life Insurance Egypt	Président du Conseil d'Administration	10/02/2020	X	X
A6 Immobilier	Représentant permanent Wafa Assurance en qualité d'Administrateur	10/05/2018		X
Inter Mutuelles Assistance	Représentant permanent Wafa Assurance au Conseil de Surveillance	10/05/2018		X
Atlas Hospitality Maroc	Administrateur	10/05/2018	X	
SUTA	Représentant permanent Wafa Assurance en qualité d'Administrateur	10/05/2018		X
SUCRUNION	Représentant permanent Wafa Assurance en qualité d'Administrateur	10/05/2018		X
MOROCCAN INFRASTRUCTURE FUND (MIF)	Représentant permanent Wafa Assurance en qualité d'Administrateur	10/05/2018		X
AKWA AFRICA	Représentant permanent Wafa Assurance en qualité d'Administrateur	10/05/2018		X
COSUMAR	Représentant permanent Wafa Assurance en qualité d'Administrateur	10/05/2018		X
SSM	Représentant permanent Wafa Assurance en qualité d'Administrateur	10/05/2018		X
CIMR	Administrateur	10/05/2018	X	
LESIEUR	Représentant permanent Wafa Assurance en qualité d'Administrateur	10/05/2018		X
MARSA Maroc	Représentant Wafa Assurance au Conseil de Surveillance	10/05/2018		X
Wafa TAKAFUL	Représentant permanent Wafa Assurance en qualité d'Administrateur	18/03/2021		X
Wafa Real Estate Investment	Président du Conseil d'Administration	21/06/2021	X	
Wafa Real Estate Management	Président du Conseil d'Administration	21/06/2021	X	



RÉMUNÉRATION DES
CAC

Etat des honoraires versés aux contrôleurs des comptes (en HT)

	CAC 1			CAC 2			TOTAL
	Montant/ année			Montant/ année			
	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	
Commissariats aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	820 000	820 000	820 000	595 000	595 000	500.000	
Filiales							
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissariat aux comptes							
Filiales							
Sous total							
Autres prestations rendues	202.035	812.693	780.000				
autres							
Sous total							
Total général							

N = 2022

N-1 = 2021

N-2 = 2020



LISTE DES
PUBLICATIONS

- Communiqué : Wafa Assurance et ses agents généraux adoptent une stratégie phygitale	04/01/2022
- Communiqué : Madame Yasmína Marrakchi rejoint le groupe Wafa Assurance comme directeur du capital humain et de la communication interne groupe	19/01/2022
- Communiqué : M. Abdelwahab Nougaoui rejoint le groupe Wafa Assurance pour y conduire des projets dans la réassurance	24/01/2022
- Communiqué : Wafa Takaful agréée par l'ACAPS	07/02/2022
- Communiqué : Conférence de presse : Wafa Takaful	10/02/2022
- Communiqué : Wafa Assurance rend hommage à M. Ali Chraïbi nommé PDG d'AGMA et nomme M. Adil Bouifrouri directeur exécutif en charge du pôle international	22/02/2022
- Communiqué financier - 4ème trimestre 2021	25/02/2022
- Communiqué : Wafa Assurance rémunère les contrats d'assurance vie à 3,1% et 3,0% au titre de la revalorisation de l'épargne pour l'exercice 2021	14/04/2022
- Communiqué : Communiqué financier - 1er Trimestre 2022	31/05/2022
- Communiqué : Nomination de Mme Fatima-Ezzahra El Idrissi Chraïbi au poste de directeur exécutif du pôle assurance des personnes	22/06/2022
- Communiqué : Communiqué financier - Deuxième Trimestre 2022	29/08/2022
- Communiqué financier - 1er Semestre 2022	15/09/2022
- Communiqué : Rapport financier Semestriel S1 2022	16/09/2022
- Communiqué : Nomination de Monsieur Badreddine Belghiti au poste de directeur général délégué de Wafa Assurance en charge du pôle assurance des entreprises	21/09/2022
- Communiqué Financier - Résultats du 1er Semestre 2022	30/09/2022
- Communiqué financier - 3ème Trimestre 2022	23/11/2022
- Communiqué : Wafa Assurance - élu service client de l'année Maroc 2023	21/12/2022

Lien internet : <https://www.wafaassurance.ma/fr/compagnie-assurance-maroc/rapports-annuels-wafa-assurance>